

Transcontinental inc. annonce ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier 2020

Faits saillants

- La hausse de la profitabilité du secteur de l'emballage se poursuit et le contrôle des coûts rigoureux dans le secteur de l'impression se maintient.
- Revenus de 655,7 millions \$ pour le trimestre clos le 25 octobre 2020; résultat opérationnel de 81,2 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 51,3 millions \$ (0,59 \$ par action).
- Résultat opérationnel avant amortissement ajusté⁽¹⁾ de 146,8 millions \$ pour le trimestre clos le 25 octobre 2020; résultat opérationnel ajusté⁽¹⁾ de 110,1 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté⁽¹⁾ de 72,4 millions \$ (0,83 \$ par action).
- Solide situation financière avec 241,0 millions \$ de liquidités et accès à 432,8 millions \$ de facilités de crédit inutilisées pour un total de 673,8 millions \$ de liquidités disponibles.
- Amélioration du ratio d'endettement net⁽¹⁾ à 1,9x à la suite de la diminution de la dette à long terme de 363,0 millions \$ et de la hausse du résultat opérationnel avant amortissement ajusté⁽¹⁾ au cours de l'exercice.
- Lancement d'un nouvel emballage fait à 30 % de plastique recyclé postconsommation pour l'enveloppe des caisses d'eau pétillante AHA^{MC} de Coca-Cola^{MD}.
- Nomination d'Eric Morisset au poste de chef du développement de la Société afin de diriger la stratégie de croissance par acquisitions de l'entreprise.

(1) Veuillez consulter la section « Données financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué de presse pour les définitions de ces mesures.

Montréal, le 10 décembre 2020 - Transcontinental inc. (TSX : TCL.A TCL.B) annonce ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier 2020 clos le 25 octobre 2020.

« Nous avons connu un autre excellent trimestre complétant l'exercice financier 2020 avec force, a déclaré François Olivier, président et chef de la direction de TC Transcontinental. Ces résultats, indicateurs de notre potentiel de croissance, témoignent de la résilience de notre modèle d'affaires ainsi que d'une gestion responsable de l'ensemble de nos activités. Face aux défis d'une année marquée par la COVID-19, nous avons su procurer un environnement de travail sécuritaire pour nos employés et garder le cap sur nos objectifs afin de pouvoir livrer une solide performance. Je remercie nos employés de leur dévouement et leur travail exceptionnel dans les circonstances.

« Notre secteur de l'emballage, moteur principal de notre croissance, a enregistré une amélioration significative de sa profitabilité par rapport à l'an dernier grâce aux gains d'efficacité opérationnelle et au dépassement des synergies prévues. De plus, la demande soutenue de nos clients pour les emballages alimentaires et produits de consommation nous a notamment permis de compenser les effets de la pandémie dans certains marchés. Nous avons continué d'investir de façon importante en recherche et développement et sommes en bonne position pour profiter des occasions futures, alors que nos clients se tournent de plus en plus vers des emballages qui s'inscrivent dans notre vision de l'économie circulaire du plastique.

« Dans notre secteur de l'impression, un secteur résilient qui a connu une bonne année malgré la pandémie, la reprise des activités se poursuit et nous avons continué d'optimiser notre plateforme avec succès grâce à nos mesures de réduction de coûts. Démontrant notre capacité de nous ajuster à la diminution du volume, nous avons encore dégagé une excellente marge opérationnelle avant amortissement au quatrième trimestre ainsi que de solides flux de trésorerie.

« Notre secteur des médias a également réalisé un excellent trimestre, bien au-delà de nos attentes, adaptant son offre de façon innovatrice dans le contexte de la pandémie. Sa rentabilité a augmenté de façon importante par rapport à l'an dernier, et ce, malgré la

vente des actifs de médias spécialisés et activités événementielles vers la fin de l'exercice 2019, qui constituaient une partie importante de son portefeuille.

« En somme, notre solide position financière nous donne confiance de pouvoir naviguer avec stabilité à travers cette période et bien au-delà de celle-ci. Nous avons continué de générer d'importants flux de trésorerie, ce qui nous a permis de réduire le niveau d'endettement de façon importante selon notre plan. Avec les succès de nos derniers trimestres, nous entamons la nouvelle année avec optimisme en poursuivant notre stratégie axée sur la croissance interne et les acquisitions. »

Faits saillants financiers

(en millions de dollars, sauf les données par action)	T4-2020	T4-2019	Variation en %	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation en %
Revenus	655,7 \$	790,9 \$	(17,1) %	2 574,0 \$	3 038,8 \$	(15,3) %
Revenus ajustés ⁽¹⁾	655,7	779,2	(15,8)	2 574,0	3 027,1	(15,0)
Résultat opérationnel avant amortissement ⁽²⁾	134,9	206,9	(34,8)	458,0	511,5	(10,5)
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	146,8	139,1	5,5	499,4	475,8	5,0
Résultat opérationnel ⁽²⁾	81,2	156,2	(48,0)	241,4	309,5	(22,0)
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	110,1	106,8	3,1	352,8	348,0	1,4
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ⁽²⁾	51,3	112,3	(54,3)	131,7	166,1	(20,7)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action ⁽²⁾	0,59	1,28	(53,9)	1,51	1,90	(20,5)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	72,4	69,9	3,6	227,0	220,2	3,1
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action ⁽¹⁾⁽²⁾	0,83	0,80	3,8	2,61	2,52	3,6

(1) Veuillez consulter la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Communiqué de presse pour les données ajustées présentées ci-dessus.

(2) Les résultats de la période en cours tiennent compte de l'incidence de l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16 qui s'applique à la Société pour son exercice ouvert à compter du 28 octobre 2019. La Société a adopté la nouvelle norme selon la méthode de transition rétrospective modifiée, où les effets cumulés de l'application initiale ont été reflétés dans les résultats non distribués d'ouverture au 28 octobre 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs. Par conséquent, les données pourraient ne pas être comparables. Veuillez consulter la note 2 des états financiers consolidés annuels pour plus d'information sur l'adoption de la nouvelle norme ainsi que le tableau #2 du rapport de gestion.

Résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2020

Les revenus ont diminué de 135,2 millions \$, soit de 17,1 %, passant de 790,9 millions au quatrième trimestre de 2019 à 655,7 millions pour la même période en 2020. Cette diminution est grandement attribuable à une baisse de volume au sein du secteur de l'impression, principalement due à l'effet de la pandémie de la COVID-19, et à la disposition des activités d'emballage papier, vendues à la fin du premier trimestre de 2020. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les acquisitions effectuées dans le secteur de l'impression et la croissance interne dans le secteur des médias.

Le résultat opérationnel a diminué de 75,0 millions \$, soit de 48,0 %, passant de 156,2 millions au quatrième trimestre de 2019 à 81,2 millions au quatrième trimestre de 2020. La diminution du résultat opérationnel s'explique majoritairement par le gain sur disposition d'actifs découlant de la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst au quatrième trimestre de 2019.

Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 3,3 millions \$, soit de 3,1 %, passant de 106,8 millions au quatrième trimestre de 2019 à 110,1 millions au quatrième trimestre de 2020. La hausse du résultat opérationnel ajusté est grandement attribuable à la croissance interne du résultat opérationnel au sein des secteurs de l'emballage et des médias, partiellement contrebalancée par la disposition de nos activités d'emballage papier et la baisse de volume au sein du secteur de l'impression.

Dans le secteur de l'emballage, le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 0,6 million \$, passant de 38,1 millions au quatrième trimestre de 2019 à 38,7 millions au quatrième trimestre de 2020. En excluant l'effet de la disposition des activités d'emballage papier, cette hausse aurait été de 3,4 millions. Cette hausse s'explique par la réalisation de synergies et d'initiatives d'efficacité opérationnelle au sein du secteur et d'une contribution supplémentaire des segments à plus forte marge, partiellement contrebalancée par l'effet défavorable de la hausse importante et rapide du prix de la résine. Cette solide performance est reflétée par l'augmentation importante de la marge du résultat opérationnel ajusté du secteur qui est passée de 9,3 % au quatrième trimestre de 2019 à 11,2 % au quatrième trimestre de 2020.

Dans le secteur de l'impression, le résultat opérationnel ajusté a diminué de 2,4 millions \$, soit de 3,6 %, passant de 67,2 millions au quatrième trimestre de 2019 à 64,8 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette diminution s'explique par une baisse de volume attribuable à l'effet de la pandémie de la COVID-19, partiellement contrebalancée par les mesures prises par la Société pour réduire ses coûts et par la Subvention salariale d'urgence du Canada. En excluant la subvention, la marge du résultat opérationnel ajusté du secteur est demeurée relativement stable, passant de 19,5 % au quatrième trimestre de 2019 à 18,4 % au quatrième trimestre de 2020, malgré un recul important des revenus, surtout en raison des initiatives de réduction de coûts.

Le secteur des médias a connu un excellent trimestre pour terminer l'année avec force. Dans la rubrique Autres, qui inclut le secteur des médias, certains coûts du siège social ainsi que l'élimination des ventes intersectorielles, le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 5,1 millions \$, passant de 1,5 million au quatrième trimestre de 2019 à 6,6 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette augmentation s'explique principalement par une excellente performance dans le secteur des médias combinée aux initiatives de réduction de coûts au siège social et par une variation favorable de la charge liée à la rémunération à base d'actions.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a diminué de 61,0 millions \$, passant de 112,3 millions au quatrième trimestre de 2019 à 51,3 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette variation est attribuable au recul du résultat opérationnel, principalement lié à un gain sur disposition d'actifs engendré par la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst au quatrième trimestre de 2019, partiellement contrebalancé par la baisse des frais financiers et des impôts sur le résultat. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société est passé de 1,28 \$ à 0,59 \$.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté a augmenté de 2,5 millions \$, soit de 3,6 %, passant de 69,9 millions au quatrième trimestre de 2019 à 72,4 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette augmentation s'explique surtout par la baisse des frais financiers nets à la suite de la réduction de l'endettement net et un taux d'intérêt moyen pondéré moins élevé, combinée à la hausse du résultat opérationnel ajusté, grandement attribuable à une croissance interne du résultat opérationnel au sein des secteurs de l'emballage et des médias. L'augmentation du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société est partiellement contrebalancée par la hausse des impôts sur le résultat ajusté. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté est passé de 0,80 \$ à 0,83 \$.

Résultats de l'exercice de 2020

Les revenus ont diminué de 464,8 millions \$, soit de 15,3 %, passant de 3 038,8 millions au cours de l'exercice 2019 à 2 574,0 millions pour la même période en 2020. Cette diminution est grandement attribuable à une baisse de volume au sein du secteur de l'impression, qui a été durement touché depuis avril 2020 par la pandémie de la COVID-19 et à la disposition de nos activités d'emballage papier, vendues à la fin du premier trimestre de 2020. De plus, la vente des actifs de médias spécialisés et activités événementielles en 2019 ont aussi contribué à la diminution. En ce qui concerne la décroissance interne du secteur de l'emballage, celle-ci s'explique par la diminution du prix de la résine et par la décroissance interne des activités d'emballage papier avant leur disposition en janvier 2020. En excluant ces éléments, le secteur de l'emballage aurait connu une croissance interne positive au cours de l'exercice 2020.

Le résultat opérationnel a diminué de 68,1 millions \$, soit de 22,0 %, passant de 309,5 millions au cours de l'exercice 2019 à 241,4 millions pour la même période en 2020. La diminution du résultat opérationnel s'explique majoritairement par le gain sur disposition d'actifs découlant de la vente, en 2019, de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst.

Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 4,8 millions \$, soit de 1,4 %, passant de 348,0 millions au cours de l'exercice 2019 à 352,8 millions pour la même période en 2020. La hausse du résultat opérationnel ajusté est grandement attribuable à une croissance interne du résultat opérationnel au sein des secteurs de l'emballage et des médias, et partiellement contrebalancée par la baisse de volume au sein du secteur de l'impression et la disposition des activités d'emballage papier.

Dans le secteur de l'emballage, le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 14,6 millions \$, passant de 135,5 millions au cours de l'exercice 2019 à 150,1 millions pour la même période en 2020. Cette augmentation s'explique par la réalisation de synergies et d'initiatives d'efficacité opérationnelle au sein du secteur et d'une contribution supplémentaire des segments à plus forte marge, partiellement contrebalancée par la disposition des activités d'emballage papier à la fin du premier trimestre de 2020 et par la hausse importante et rapide du prix de la résine au quatrième trimestre de l'exercice. Cette solide performance est reflétée par l'augmentation importante de la marge du résultat opérationnel ajusté du secteur qui est passée de 8,4 % au cours de l'exercice 2019 à 10,6 % pour la même période en 2020.

Dans le secteur de l'impression, le résultat opérationnel ajusté a diminué de 9,6 millions \$, passant de 220,1 millions au cours de l'exercice 2019 à 210,5 millions pour la même période en 2020. Le recul s'explique majoritairement par une baisse de volume surtout attribuable à l'effet de la pandémie de la COVID-19. Les initiatives d'efficacité opérationnelle prises au début de l'exercice ont permis de maintenir une stabilité du résultat opérationnel ajusté au cours des cinq premiers mois de l'exercice. Cependant, la baisse du résultat opérationnel ajusté a été plus importante depuis le début de la pandémie de la COVID-19, qui touche grandement le secteur depuis avril 2020. Des initiatives de réduction de coûts combinées à l'admissibilité à la Subvention salariale d'urgence du Canada ont permis de partiellement contrebalancer la baisse des revenus.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a diminué de 34,4 millions \$, soit de 20,7 %, passant de 166,1 millions au cours de l'exercice 2019 à 131,7 millions pour la même période en 2020. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du résultat opérationnel expliquée précédemment, partiellement contrebalancée par la diminution des frais financiers nets à la suite de la réduction de l'endettement net et un taux d'intérêt moyen pondéré moins élevé ainsi que par la diminution des impôts sur le résultat. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société est passé de 1,90 \$ à 1,51 \$ respectivement, en raison des éléments précités.

En ce qui a trait au résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté, il a augmenté de 6,8 millions \$, soit de 3,1 %, passant de 220,2 millions au cours de l'exercice 2019 à 227,0 millions pour la même période en 2020, majoritairement en raison de la baisse des frais financiers nets à la suite de la réduction de l'endettement net et un taux d'intérêt moyen pondéré moins élevé, combinée à la hausse du résultat opérationnel ajusté. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la hausse des impôts sur le résultat ajusté. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté est passé de 2,52 \$ à 2,61 \$ respectivement.

Pour une information financière plus détaillée, veuillez consulter le *Rapport de gestion* pour le quatrième trimestre clos le 25 octobre 2020 ainsi que les états financiers disponibles à la section « Investisseurs » de notre site web www.tc.tc

Perspectives

Dans le secteur de l'emballage, la grande majorité de nos activités soutiennent la chaîne d'approvisionnement des détaillants alimentaires et de produits de consommation courante qui connaissent une augmentation de volume due à la pandémie de la COVID-19. Malgré les incertitudes liées à la pandémie, nous devrions voir une croissance interne des revenus pour l'exercice 2021. La

hausse importante et rapide du prix de la résine observée récemment devrait avoir un effet négatif sur la rentabilité du secteur pour le premier trimestre. De plus, la disposition de nos activités d'emballage papier, vendues en janvier 2020, continuera de toucher négativement les revenus et la rentabilité pour le premier trimestre. En excluant l'effet de la résine et de la disposition de nos activités d'emballage papier, nous devrions voir une légère hausse du résultat opérationnel par rapport à l'exercice précédent, en raison de nos synergies, de nos initiatives d'efficacité opérationnelle et de la croissance interne anticipée.

Pour le secteur de l'impression, les effets de la pandémie de la COVID-19 devraient continuer de toucher négativement plusieurs de nos clients, ce qui devrait avoir des incidences négatives sur nos revenus en première moitié de l'exercice 2021. Les initiatives d'efficacité opérationnelle et la continuation, dans une moindre mesure, de la Subvention salariale d'urgence du Canada devraient permettre d'atténuer l'effet de la baisse de volume sur notre résultat opérationnel. Grâce à la reprise graduelle du volume d'impression, nous devrions voir une croissance interne des revenus pour la deuxième moitié de l'exercice 2021. Excluant les montants liés à la Subvention salariale d'urgence du Canada, nous devrions voir une croissance du résultat opérationnel durant l'exercice 2021 par rapport à l'exercice 2020.

Finalement, malgré le fait que les répercussions de la pandémie de la COVID-19 perdurent, nous devrions continuer à générer d'importants flux de trésorerie dans l'ensemble de nos activités. Ceci devrait nous permettre de réduire notre endettement net, tout en nous laissant la flexibilité désirée afin de poursuivre notre croissance par des acquisitions stratégiques et ciblées.

Données financières non conformes aux IFRS

Dans le présent document, à moins d'indication contraire, l'information financière présentée a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et le terme « dollar » ainsi que le symbole « \$ » désignent des dollars canadiens.

De plus, dans ce présent communiqué de presse, nous utilisons aussi certaines données financières non conformes aux IFRS, pour lesquelles une définition complète est présentée ci-après et pour lesquelles un rapprochement aux données financières conformes aux IFRS est présenté à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » et à la note 3, « Information sectorielle », des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

Termes utilisés	Définitions
Revenus ajustés	Revenus excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	Résultat opérationnel avant amortissement excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains) et la dépréciation d'actifs
Marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté	Résultat opérationnel avant amortissement ajusté divisé par les revenus ajustés
Résultat opérationnel ajusté	Résultat opérationnel excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises
Marge du résultat opérationnel ajusté	Résultat opérationnel ajusté divisé par les revenus ajustés
Impôts sur le résultat ajusté	Impôts sur le résultat excluant les impôts portant sur la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs, l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ainsi que l'effet de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés.
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté	Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs, l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts sur le résultat y afférents ainsi que l'effet de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés.
Endettement net	Somme de la dette à long terme, de la portion courante de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion courante des obligations locatives, déduction faite de la trésorerie
Ratio d'endettement net	Endettement net divisé par le résultat opérationnel avant amortissement ajusté des 12 derniers mois

(1) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 32 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS

Les données financières ont été préparées en conformité avec les IFRS. Cependant, les données financières utilisées, soit les revenus ajustés, le résultat opérationnel avant amortissement ajusté, le résultat opérationnel ajusté, la marge du résultat opérationnel ajusté, les impôts sur le résultat ajusté, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action, l'endettement net et le ratio d'endettement net, pour lesquelles un rapprochement est présenté au tableau ci-après, ne sont pas définies par les IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. Nous sommes d'avis qu'un grand nombre de nos lecteurs analysent la performance financière des activités de la Société en fonction de ces données financières non conformes aux IFRS puisqu'elles peuvent faciliter la comparaison entre les périodes. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformes aux IFRS. Elles ne s'y substituent pas et n'y sont pas supérieures.

La Société est également d'avis que ces mesures sont des indicateurs utiles de la performance de ses opérations et de sa capacité à faire face à ses obligations financières. Par ailleurs, la direction utilise également certaines de ces données financières non conformes aux IFRS pour évaluer la performance de ses activités et de ses gestionnaires.

Rapprochement des revenus - Quatrième trimestre et exercice

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	25 octobre 2020	27 octobre 2019	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Revenus	655,7 \$	790,9 \$	2 574,0 \$	3 038,8 \$
Reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾	—	(11,7)	—	(11,7)
Revenus ajustés	655,7 \$	779,2 \$	2 574,0 \$	3 027,1 \$

(1) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 32 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	25 octobre 2020	27 octobre 2019	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Résultat opérationnel	81,2 \$	156,2 \$	241,4 \$	309,5 \$
Frais de restructuration et autres coûts (gains)	11,9	(56,1)	41,4	(24,5)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	17,0	18,4	70,0	74,2
Reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽²⁾	—	(11,7)	—	(11,7)
Dépréciation d'actifs	—	—	—	0,5
Résultat opérationnel ajusté	110,1 \$	106,8 \$	352,8 \$	348,0 \$
Amortissement ⁽³⁾	36,7	32,3	146,6	127,8
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	146,8 \$	139,1 \$	499,4 \$	475,8 \$

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.

(2) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 32 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

(3) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société - Quatrième trimestre

(en millions de dollars, sauf les données par action)	Trois mois clos le			
	25 octobre 2020		27 octobre 2019	
	Total	Par action	Total	Par action
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	51,3	\$ 0,59	112,3	\$ 1,28
Frais de restructuration et autres coûts (gains), déduction faite des impôts y afférents	8,2	0,09	(47,6)	(0,54)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts y afférents ⁽¹⁾	12,9	0,15	14,2	0,16
Reconnaissance accélérée des revenus reportés, déduction faite des impôts y afférents ⁽²⁾	—	—	(9,0)	(0,10)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté	72,4	\$ 0,83	69,9	\$ 0,80

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.

(2) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 32 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

Rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société - Cumulatif

(en millions de dollars, sauf les données par action)	Exercice clos le			
	25 octobre 2020		27 octobre 2019	
	Total	Par action	Total	Par action
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	131,7	\$ 1,51	166,1	\$ 1,90
Frais de restructuration et autres coûts (gains), déduction faite des impôts y afférents	42,4	0,49	(23,8)	(0,27)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts y afférents ⁽¹⁾	52,9	0,61	56,3	0,64
L'effet de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés	—	—	30,2	0,35
Reconnaissance accélérée des revenus reportés, déduction faite des impôts y afférents ⁽²⁾	—	—	(9,0)	(0,10)
Dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts y afférents	—	—	0,4	—
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté	227,0	\$ 2,61	220,2	\$ 2,52
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué	87,1		87,4	

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.

(2) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 32 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

Rapprochement de l'endettement net

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019
Dette à long terme	790,4 \$	1 381,9 \$
Portion courante de la dette à long terme	229,7	1,2
Obligations locatives ⁽¹⁾	132,0	—
Portion courante des obligations locatives ⁽¹⁾	22,8	—
Trésorerie	(241,0)	(213,7)
Endettement net⁽¹⁾	933,9 \$	1 169,4 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté (12 derniers mois) ⁽¹⁾	499,4 \$	475,8 \$
Ratio d'endettement net⁽¹⁾	1,9 x	2,5 x

(1) Les résultats de la période en cours tiennent compte de l'incidence de l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16 qui s'applique à la Société pour son exercice ouvert à compter du 28 octobre 2019. La Société a adopté la nouvelle norme selon la méthode de transition rétrospective modifiée, où les effets cumulés de l'application initiale ont été reflétés dans les résultats non distribués d'ouverture au 28 octobre 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs. Par conséquent, les données pourraient ne pas être comparables. Veuillez consulter la note 2 des états financiers consolidés annuels ainsi que le tableau #2 du rapport de gestion pour plus d'information sur l'adoption de la nouvelle norme.

Dividende

Le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,225 \$ par action sur les actions à droit de vote subalterne catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 19 janvier 2021 aux détenteurs d'actions inscrits au registre de la Société à la fermeture des bureaux le 5 janvier 2021.

Programme de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités

La Société avait été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 1^{er} octobre 2019 et le 30 septembre 2020, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 190 560 actions catégorie B.

Le 27 février 2020, la Société avait été autorisée à modifier son programme de rachat d'actions afin d'augmenter le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne catégorie A qu'il lui est permis de racheter, passant de 1 000 000 d'actions à droit de vote subalterne catégorie A à 2 000 000 d'actions. Les autres modalités du programme de rachat demeuraient inchangées.

Au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, la Société a racheté et annulé 450 450 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 15,70 \$, pour une contrepartie totale en espèce de 7,1 millions \$ (aucun rachat n'a été effectué depuis février 2020). Les rachats ont été effectués dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto. L'excédent de la contrepartie totale payée sur la valeur comptable des actions, au montant de 3,3 millions \$, a été comptabilisé en réduction des résultats non distribués.

Le 18 septembre 2020, la Société a été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 191 320 actions catégorie B. Dans le cadre du programme de rachat actuel, la Société n'a procédé à aucun rachat d'action à ce jour.

Informations additionnelles

Conférence téléphonique

À l'occasion de la diffusion de ses résultats du quatrième trimestre de 2020, la Société tiendra une conférence téléphonique pour la communauté financière le 10 décembre 2020 à 16 h 15. Les numéros de téléphone sont le 1 647 788-4922 ou 1 877 223-4471. Les journalistes pourront suivre la conférence en mode « écoute seulement » ou écouter la diffusion audio simultanée sur le site web de TC Transcontinental, qui sera ensuite archivée pendant 30 jours. Pour toute demande d'information ou d'entrevue, les médias sont priés de communiquer avec Nathalie St-Jean, conseillère principale aux communications d'entreprise de TC Transcontinental, au 514 954-3581.

Profil

TC Transcontinental est un chef de file en emballage souple en Amérique du Nord et le plus important imprimeur au Canada. La Société se positionne également comme le plus important groupe canadien d'édition pédagogique de langue française. Depuis plus de 40 ans, TC Transcontinental a comme mission de créer des produits et services de qualité permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur clientèle cible.

Le respect, le travail d'équipe, la performance et l'innovation sont les valeurs fortes de la Société et de ses employés. L'engagement de TC Transcontinental auprès de ses parties prenantes est d'agir de manière responsable dans la poursuite de ses activités d'affaires.

Transcontinental inc. (TSX : TCL.A TCL.B), connue sous la marque TC Transcontinental, compte plus de 8000 employés, dont la majorité sont en poste au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Ses revenus ont été d'environ 2,6 milliards de dollars canadiens pour l'exercice clos le 25 octobre 2020. Pour plus d'information, veuillez visiter le site web de TC Transcontinental au www.tc.tc.

Énoncés prospectifs

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, formulés d'après les attentes de la direction et assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes intrinsèques, connus ou non. Par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur plusieurs hypothèses tant générales que spécifiques. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car les résultats ou événements réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs peuvent comprendre des observations concernant les objectifs de la Société, sa stratégie, ses résultats financiers prévisionnels et des perspectives quant à ses activités. La performance future de la Société pourrait aussi être touchée par un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont hors du contrôle ou de la volonté de la Société. Ces facteurs incluent, entre autres, la conjoncture économique dans le monde, les changements structurels dans les industries où la Société exerce ses activités, l'effet du développement et de l'adoption de produits numériques sur la demande des services liés aux détaillants et la demande des autres produits imprimés, la capacité de la Société de générer une croissance interne dans des industries hautement concurrentielles, la capacité de la Société à compléter des acquisitions dans le secteur de l'emballage et de les intégrer adéquatement, l'incapacité de maintenir ou d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'éviter les perturbations pouvant nuire à sa capacité de respecter les échéanciers, la cybersécurité et la protection des données, l'environnement politique et social ainsi que les changements au niveau réglementaire ou législatif, notamment en matière environnementale ou de distribution de porte en porte, les changements dans les habitudes de consommation notamment liées à des questions de développement durable et d'utilisation de certains produits ou services tels que la distribution de porte en porte, le changement des habitudes de consommation ou la perte d'un client majeur, la consolidation de sa clientèle, la sécurité et la qualité de ses produits d'emballage utilisés dans l'industrie de l'alimentation, la protection de ses droits de propriété intellectuelle, le taux de change, la disponibilité des capitaux à un coût raisonnable, les mauvaises créances de certains clients, le contrôle des importations et des exportations, les coûts des matières premières et du transport, le recrutement et la rétention du talent dans certains secteurs géographiques et d'activités, la fiscalité, les taux d'intérêt et l'incidence de la pandémie de la COVID-19 sur ses activités, ses installations et ses résultats financiers, les changements dans les habitudes de consommation des consommateurs et les changements sur les activités et la situation financière des clients de la Société découlant de la pandémie et l'efficacité des plans et des mesures mis en place en réponse à cet égard. Les principaux risques, incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont décrits dans le *Rapport de gestion* pour l'exercice clos le 25 octobre 2020 ainsi que dans la plus récente *Notice annuelle*.

Sauf indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, ni de regroupements d'entreprises, ni de fusions ou d'acquisitions qui pourraient être annoncées ou conclues après la date du 10 décembre 2020. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont faits conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières en matière d'exonération. Les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué sont basés sur les attentes actuelles et sur les données disponibles au 10 décembre 2020. Des énoncés prospectifs peuvent être également intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières au Canada ou à toute autre communication. La direction de la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés, à moins que les autorités ne l'exigent.

Pour renseignements :

Médias

Nathalie St-Jean
Conseillère principale aux communications d'entreprise
TC Transcontinental
Téléphone : 514 954-3581
nathalie.st-jean@tc.tc
www.tc.tc

Communauté financière

Yan Lapointe
Directeur, Relations avec les investisseurs
TC Transcontinental
Téléphone : 514 954-3574
yan.lapointe@tc.tc
www.tc.tc

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice clos le 25 octobre 2020

Le présent rapport de gestion a pour objectif d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités, la stratégie de développement et les perspectives d'avenir de Transcontinental inc., notre façon de gérer les risques, ainsi que d'analyser les résultats et la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 25 octobre 2020. Il devrait être lu de concert avec les informations contenues dans les états financiers consolidés annuels et les notes afférentes inclus dans le présent rapport. De l'information additionnelle relative à la Société, y compris son Rapport annuel et sa Notice annuelle, peut également être obtenue sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Dans le cadre du présent document, à moins d'indication contraire, l'information financière présentée a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et le terme « dollar » ainsi que le symbole « \$ » désignent des dollars canadiens.

De plus, dans ce présent rapport de gestion, nous utilisons aussi certaines données financières non conformes aux IFRS, pour lesquelles une définition complète est présentée ci-dessous et pour lesquelles un rapprochement aux données financières conformes aux IFRS est présenté dans le tableau #3, à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » et à la note 3, « Information sectorielle », des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 25 octobre 2020. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformes aux IFRS. Elles ne s'y substituent pas et n'y sont pas supérieures.

Termes utilisés	Définitions
Revenus ajustés	Revenus excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	Résultat opérationnel avant amortissement excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains) et la dépréciation d'actifs
Marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté	Résultat opérationnel avant amortissement ajusté divisé par les revenus ajustés
Résultat opérationnel ajusté	Résultat opérationnel excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises
Marge du résultat opérationnel ajusté	Résultat opérationnel ajusté divisé par les revenus ajustés
Impôts sur le résultat ajusté	Impôts sur le résultat excluant les impôts portant sur la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs, l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ainsi que l'effet de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés.
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté	Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs, l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts sur le résultat y afférents ainsi que l'effet de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés.
Endettement net	Somme de la dette à long terme, de la portion courante de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion courante des obligations locatives, déduction faite de la trésorerie
Ratio d'endettement net	Endettement net divisé par le résultat opérationnel avant amortissement ajusté des 12 derniers mois

(1) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 32 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

Finalement, afin de faciliter la lecture de ce rapport, les termes « TC Transcontinental », « Transcontinental », « Société », « nous », « notre » et « nos » désignent tous Transcontinental inc. et ses filiales et coentreprises.

MISE EN GARDE AU SUJET DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, formulés d'après les attentes de la direction et assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes intrinsèques, connus ou non. Par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur plusieurs hypothèses tant générales que spécifiques. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car les résultats ou événements réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés relatifs à nos objectifs à moyen terme, nos perspectives, nos stratégies pour atteindre ces objectifs, de même que des énoncés relatifs à nos opinions, projets, prévisions, attentes, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient », « hypothèses », « plan », « stratégie », « perspectives », « croire »,

« projeter », « estimer », « chercher », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « objectif » et l'emploi du futur et du conditionnel, ainsi que les mots et expressions semblables, visent à dénoter des énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs peuvent aussi comprendre des observations concernant les résultats financiers prévisionnels et les perspectives quant à ses activités et les économies où elle opère. La performance future de la Société pourrait également être touchée par un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont hors de son contrôle ou de sa volonté. Les principaux risques, incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont décrits dans le présent *Rapport de gestion pour l'exercice clos le 25 octobre 2020* et dans la plus récente notice annuelle.

Sauf indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, ni de regroupements d'entreprises, ni de fusions ou acquisitions qui pourraient être annoncées ou conclues après la date du 10 décembre 2020.

Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières en matière d'exonération.

Les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport de gestion sont basés sur les attentes actuelles et sur les données disponibles au 10 décembre 2020. Des énoncés prospectifs peuvent être également intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières au Canada ou à toute autre communication. La direction de la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés, à moins que les autorités ne l'exigent.

PROFIL DE TC TRANSCONTINENTAL

TC Transcontinental est un chef de file en emballage souple en Amérique du Nord et le plus important imprimeur au Canada. La Société se positionne également comme le plus important groupe canadien d'édition pédagogique de langue française. Depuis plus de 40 ans, TC Transcontinental a comme mission de créer des produits et services de qualité permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur clientèle cible.

Le respect, le travail d'équipe, la performance et l'innovation sont les valeurs fortes de la Société et de ses employés. L'engagement de TC Transcontinental auprès de ses parties prenantes est d'agir de manière responsable dans la poursuite de ses activités d'affaires.

Transcontinental inc. (TSX : TCL.A TCL.B), connue sous la marque TC Transcontinental, compte plus de 8000 employés, dont la majorité sont en poste au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Ses revenus ont été d'environ 2,6 milliards de dollars canadiens pour l'exercice clos le 25 octobre 2020. Pour plus d'information, veuillez visiter le site web de TC Transcontinental au www.tc.tc.

Le secteur de l'emballage

TC Emballages Transcontinental, le secteur de l'emballage de TC Transcontinental, se positionne comme un chef de file nord-américain en emballage souple et œuvre également au Guatemala, au Mexique, en Équateur, au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande et en Chine. Ce secteur compte environ 3800 employés, dont la majorité sont en poste aux États-Unis. Sa plateforme comprend un atelier de prémédia et 26 usines de production qui se spécialisent dans l'extrusion, le laminage, l'impression et la transformation. TC Emballages Transcontinental offre une vaste gamme de produits de plastique souple, y compris des pellicules en rouleaux, des sacs et sachets, des films et sacs thermorétractables, et des revêtements spécialisés. Ce secteur dessert des marchés variés, notamment ceux des produits laitiers, du café, de la viande et de la volaille, de la nourriture pour animaux, de l'agriculture, des boissons, de la confiserie, des produits industriels, des produits de consommation et des supermarchés.

Le secteur de l'impression

TC Imprimeries Transcontinental, le secteur de l'impression de TC Transcontinental, est le premier imprimeur au Canada et l'un des plus importants en Amérique du Nord. Ce secteur compte environ 3800 employés et dispose d'un réseau de 14 usines à la fine pointe de la technologie. TC Imprimeries Transcontinental propose une offre de services intégrée pour les détaillants, incluant les services de prémédia, l'impression de circulaires et de produits marketing sur le lieu de vente, et la distribution de porte en porte par l'entremise du Publisac au Québec, et de Targeo, un service pancanadien de courtage en distribution. Ce secteur offre aussi une gamme de solutions d'impression novatrices en matière de journaux, de magazines, de livres en couleurs et de produits marketing personnalisés et de masse.

Le secteur des médias

TC Média emploie environ 200 personnes réunies au sein de TC Média Livres et de Groupe Constructo. TC Média Livres est le groupe d'édition pédagogique de langue française le plus important au Canada en plus d'être un éditeur grand public, le leader dans le marché du parascolaire au Québec et le plus important diffuseur d'ouvrages spécialisés en langue française au Canada. Pour sa part, Groupe Constructo est le leader de l'information stratégique dans le domaine de la construction au Québec en plus d'être un partenaire de CGI inc. dans l'exploitation du système électronique d'appels d'offres du Québec (SEAO).

FAITS SAILLANTS

Tableau #1 :

(en millions de dollars, sauf les données par action)	T4-2020	T4-2019	Variation en %	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation en %
Revenus	655,7 \$	790,9 \$	(17,1) %	2 574,0 \$	3 038,8 \$	(15,3) %
Revenus ajustés ⁽¹⁾	655,7	779,2	(15,8)	2 574,0	3 027,1	(15,0)
Résultat opérationnel avant amortissement ⁽²⁾	134,9	206,9	(34,8)	458,0	511,5	(10,5)
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ^{(1) (2)}	146,8	139,1	5,5	499,4	475,8	5,0
Résultat opérationnel ⁽²⁾	81,2	156,2	(48,0)	241,4	309,5	(22,0)
Résultat opérationnel ajusté ^{(1) (2)}	110,1	106,8	3,1	352,8	348,0	1,4
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ⁽²⁾	51,3	112,3	(54,3)	131,7	166,1	(20,7)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action ⁽²⁾	0,59	1,28	(53,9)	1,51	1,90	(20,5)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté ^{(1) (2)}	72,4	69,9	3,6	227,0	220,2	3,1
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action ^{(1) (2)}	0,83	0,80	3,8	2,61	2,52	3,6

(1) Veuillez consulter tableau #3 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

(2) Les résultats de la période en cours tiennent compte de l'incidence de l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16 qui s'applique à la Société pour son exercice ouvert à compter du 28 octobre 2019. La Société a adopté la nouvelle norme selon la méthode de transition rétrospective modifiée, où les effets cumulés de l'application initiale ont été reflétés dans les résultats non distribués d'ouverture au 28 octobre 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs. Par conséquent, les données pourraient ne pas être comparables. Veuillez consulter la note 2 des états financiers consolidés annuels pour plus d'information sur l'adoption de la nouvelle norme ainsi que le tableau #2 du présent rapport de gestion.

- Hausse de la profitabilité du secteur de l'emballage et contrôle des coûts rigoureux dans le secteur de l'impression.
- Revenus de 2 574,0 millions \$ pour l'exercice clos le 25 octobre 2020; résultat opérationnel de 241,4 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 131,7 millions \$ (1,51 \$ par action).
- Résultat opérationnel avant amortissement ajusté de 499,4 millions \$ pour l'exercice clos le 25 octobre 2020; résultat opérationnel ajusté de 352,8 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté de 227,0 millions \$ (2,61 \$ par action).
- Solide situation financière avec 241,0 millions \$ de liquidités et accès à 432,8 millions \$ de facilités de crédit inutilisées pour un total de 673,8 millions \$ de liquidités disponibles.
- Amélioration du ratio d'endettement net à 1,9x à la suite de la diminution de la dette à long terme de 363,0 millions \$ et de la hausse du résultat opérationnel avant amortissement ajusté au cours de l'exercice.
- Conclusion de la vente à Hood Packaging Corporation, en janvier 2020, des activités d'emballage papier et de polypropylène tissé pour la somme de 180,1 millions \$ américains (235,3 millions \$ canadiens).
- Acquisition de Artisan Complete Limited en janvier 2020, permettant ainsi à TC Transcontinental de poursuivre la bonification de son offre de produits dans le marketing sur le lieu de vente.
- Création d'un groupe Recyclage au sein de TC Emballages Transcontinental et acquisition des actifs d'Enviroplast inc. afin d'intégrer verticalement le recyclage des plastiques dans sa chaîne de production d'emballages.

PRÉAMBULE - IMPACT COVID-19

La pandémie de la COVID-19 perturbe plusieurs secteurs de l'économie mondiale. Celle-ci affecte les chaînes d'approvisionnement et le comportement des consommateurs à l'échelle mondiale. La Société a rapidement mis en place plusieurs mesures afin de contribuer de manière responsable à l'effort mondial visant à stopper la pandémie, de protéger la santé de ses employés et de leur famille, et d'assurer la continuité des activités pour répondre aux besoins de ses clients.

Dans le secteur de l'emballage, qui représente environ la moitié des revenus de la Société, la grande majorité des opérations soutiennent la chaîne d'approvisionnement pour les détaillants alimentaires et de produits de consommation courante, un secteur en forte demande depuis le début de la pandémie de la COVID-19. Alors que certains des autres créneaux ont connu une baisse de volume dans l'année en raison du ralentissement économique, les créneaux qui soutiennent la chaîne d'approvisionnement pour les détaillants alimentaires et de produits de consommation courante ont connu une augmentation de la demande.

Dans le secteur de l'impression, les mesures de confinement annoncées par les différents gouvernements au Canada en lien avec les services non essentiels avaient entraîné, en mars dernier, une réduction temporaire importante des activités d'impression et environ 1600 mises à pied temporaires. La pandémie de la COVID-19 continue d'avoir un effet important sur le secteur de l'impression, cependant une reprise graduelle du volume et le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada ont permis de rappeler la plupart des employés requis.

Dès le début du mois de mars, la Société a déployé activement un plan de gestion de crise et de communication à l'échelle de l'entreprise qui a permis d'assurer la sécurité des employés tout en assurant la continuité des services pour nos clients. Depuis, la Société surveille étroitement l'évolution de la pandémie de la COVID-19 et les recommandations des gouvernements et agit rapidement en adaptant ses mesures de sécurité au besoin.

IMPACT DE LA NOUVELLE NORME COMPTABLE - IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Au 28 octobre 2019, la Société a adopté l'IFRS 16 « Contrats de location » (« IFRS 16 ») qui remplace l'IAS 17 « Contrats de location » (« IAS 17 ») et l'IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location » (« IFRIC 4 »). Cette nouvelle norme entraîne la comptabilisation de la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière tout en éliminant la distinction qui existait entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. L'adoption de l'IFRS 16 a donc donné lieu à une majoration de l'état de la situation financière résultant de la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation et de passifs qui représentent l'obligation d'effectuer des paiements locatifs.

La Société a choisi d'adopter l'IFRS 16 selon la méthode de transition rétrospective modifiée, où les effets cumulés de l'application initiale sont reflétés dans les résultats non distribués d'ouverture au 28 octobre 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs. Par conséquent, les chiffres correspondants de l'exercice 2019 continueront d'être divulgués conformément à l'IAS 17 et aux interprétations connexes de l'IFRIC 4. Veuillez vous référer à la note 2 des états financiers consolidés annuels pour plus d'information et aux tableaux suivants afin de quantifier les effets de l'adoption de cette norme.

Tableau #2 :
Application IFRS 16 - Incidence de la transition à l'IFRS 16 sur les états consolidés de la situation financière

(en millions de dollars)	Solde au 27 octobre 2019 ⁽¹⁾	Effet de la transition à l'IFRS 16	Solde d'ouverture au 28 octobre 2019
	Tel que publié		Ajusté
Actifs courants			
Frais payés d'avance et autres actifs courants	20,0 \$	(0,1) \$	19,9 \$
Immobilisations corporelles	820,1	(4,8)	815,3
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	113,8	113,8
	840,1 \$	108,9 \$	949,0 \$
Passifs courants			
Provisions	14,1 \$	(0,5) \$	13,6 \$
Portion courante des obligations locatives	—	19,8	19,8
Dettes à long terme	1 381,9	(4,8)	1 377,1
Obligations locatives	—	115,4	115,4
Impôts différés	120,2	(4,3)	115,9
Provisions	1,9	(1,3)	0,6
Autres éléments du passif	129,2	(2,2)	127,0
	1 647,3 \$	122,1 \$	1 769,4 \$
Capitaux propres			
Résultats non distribués	1 069,9 \$	(13,2) \$	1 056,7 \$
	1 069,9 \$	(13,2) \$	1 056,7 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de la période.

Application IFRS 16 - Incidence de la transition à l'IFRS 16 sur les états consolidés du résultat

(en millions de dollars)	Trois mois clos le 25 octobre 2020	Exercice clos le 25 octobre 2020
Augmentation du résultat opérationnel avant amortissement ajusté		
Impression	3,2 \$	11,2 \$
Emballage	2,4	8,9
Autres	0,3	3,0
Consolidés	5,9 \$	23,1 \$
Augmentation des frais financiers nets	0,8 \$	3,3 \$
Augmentation de l'amortissement	5,4 \$	20,2 \$

RAPPROCHEMENT DES DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

(non auditées)

Les données financières ont été préparées en conformité avec les IFRS. Cependant, les données financières utilisées, soit les revenus ajustés, le résultat opérationnel avant amortissement ajusté, la marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté, le résultat opérationnel ajusté, la marge du résultat opérationnel ajusté, les impôts sur le résultat ajusté, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action, l'endettement net et le ratio d'endettement net, pour lesquelles un rapprochement est présenté au tableau ci-après, ne sont pas définies par les IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. Nous sommes d'avis qu'un grand nombre de nos lecteurs analysent la performance financière des activités de la Société en fonction de ces données financières non conformes aux IFRS puisqu'elles peuvent faciliter la comparaison entre les périodes. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformes aux IFRS. Elles ne s'y substituent pas et n'y sont pas supérieures.

La Société est également d'avis que ces mesures sont des indicateurs utiles de la performance de ses opérations et de sa capacité à faire face à ses obligations financières. Par ailleurs, la direction utilise également certaines de ces données financières non conformes aux IFRS pour évaluer la performance de ses activités et de ses gestionnaires.

Tableau #3 :

Rapprochement des revenus - Quatrième trimestre et exercice

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	25 octobre 2020	27 octobre 2019	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Revenus	655,7 \$	790,9 \$	2 574,0 \$	3 038,8 \$
Reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾	—	(11,7)	—	(11,7)
Revenus ajustés	655,7 \$	779,2 \$	2 574,0 \$	3 027,1 \$

(1) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 32 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	25 octobre 2020	27 octobre 2019	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Résultat opérationnel	81,2 \$	156,2 \$	241,4 \$	309,5 \$
Frais de restructuration et autres coûts (gains)	11,9	(56,1)	41,4	(24,5)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	17,0	18,4	70,0	74,2
Reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽²⁾	—	(11,7)	—	(11,7)
Dépréciation d'actifs	—	—	—	0,5
Résultat opérationnel ajusté	110,1 \$	106,8 \$	352,8 \$	348,0 \$
Amortissement ⁽³⁾	36,7	32,3	146,6	127,8
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	146,8 \$	139,1 \$	499,4 \$	475,8 \$

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.

(2) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 32 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

(3) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société - Cumulatif

(en millions de dollars, sauf les données par action)	Exercice clos le			
	25 octobre 2020		27 octobre 2019	
	Total	Par action	Total	Par action
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	131,7 \$	1,51 \$	166,1 \$	1,90 \$
Frais de restructuration et autres coûts (gains), déduction faite des impôts y afférents	42,4	0,49	(23,8)	(0,27)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts y afférents ⁽¹⁾	52,9	0,61	56,3	0,64
L'effet de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés	—	—	30,2	0,35
Reconnaissance accélérée des revenus reportés, déduction faite des impôts y afférents ⁽²⁾	—	—	(9,0)	(0,10)
Dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts y afférents	—	—	0,4	—
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté	227,0 \$	2,61 \$	220,2 \$	2,52 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué	87,1		87,4	

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.

(2) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 32 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

Rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société - Quatrième trimestre

(en millions de dollars, sauf les données par action)	Trois mois clos le			
	25 octobre 2020		27 octobre 2019	
	Total	Par action	Total	Par action
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	51,3	\$ 0,59	112,3	\$ 1,28
Frais de restructuration et autres coûts (gains), déduction faite des impôts y afférents	8,2	0,09	(47,6)	(0,54)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts y afférents ⁽¹⁾	12,9	0,15	14,2	0,16
Reconnaissance accélérée des revenus reportés, déduction faite des impôts y afférents ⁽²⁾	—	—	(9,0)	(0,10)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté	72,4	\$ 0,83	69,9	\$ 0,80

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.
(2) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 32 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

Rapprochement de l'endettement net

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 25 octobre 2020		Au 27 octobre 2019	
Dettes à long terme	790,4	\$	1 381,9	\$
Portion courante de la dette à long terme	229,7		1,2	
Obligations locatives ⁽¹⁾	132,0		—	
Portion courante des obligations locatives ⁽¹⁾	22,8		—	
Trésorerie	(241,0)		(213,7)	
Endettement net⁽¹⁾	933,9	\$	1 169,4	\$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté (12 derniers mois) ⁽¹⁾	499,4	\$	475,8	\$
Ratio d'endettement net⁽¹⁾	1,9	x	2,5	x

(1) Les résultats de la période en cours tiennent compte de l'incidence de l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16 qui s'applique à la Société pour son exercice ouvert à compter du 28 octobre 2019. La Société a adopté la nouvelle norme selon la méthode de transition rétrospective modifiée, où les effets cumulés de l'application initiale ont été reflétés dans les résultats non distribués d'ouverture au 28 octobre 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs. Par conséquent, les données pourraient ne pas être comparables. Veuillez consulter la note 2 des états financiers consolidés annuels pour plus d'information sur l'adoption de la nouvelle norme ainsi que le tableau #2 du présent rapport de gestion.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS - CUMULATIF

Revenus

Les revenus ont diminué de 464,8 millions \$, soit de 15,3 %, passant de 3 038,8 millions au cours de l'exercice 2019 à 2 574,0 millions pour la même période en 2020. Cette diminution est grandement attribuable à une baisse de volume au sein du secteur de l'impression, qui a été durement touché depuis avril 2020 par la pandémie de la COVID-19 et à la disposition de nos activités d'emballage papier, vendues à la fin du premier trimestre de 2020. De plus, la vente des actifs de médias spécialisés et activités événementielles en 2019 ont aussi contribué à la diminution. Une analyse plus approfondie des revenus est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - cumulatif ».

Charges opérationnelles et autres charges

Les charges opérationnelles ont diminué de 476,7 millions \$ au cours de l'exercice 2020, soit de 18,7 %, comparativement à la même période en 2019. Cette diminution provient de la baisse de volume dans le secteur de l'impression, de la vente des activités d'emballage papier, des mesures prises par la Société pour réduire les coûts et améliorer son efficacité opérationnelle ainsi que de la Subvention salariale d'urgence du Canada. L'adoption de la norme IFRS 16 a eu un effet favorable de 23,1 millions sur les charges opérationnelles, mais un effet défavorable sur l'amortissement et les frais financiers en raison de la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation et de passifs qui représentent l'obligation d'effectuer des paiements locatifs.

Les frais de restructuration et autres coûts ont augmenté de 65,9 millions \$, passant d'un gain de 24,5 millions au cours de l'exercice 2019 à une charge de 41,4 millions pour la même période en 2020. Le montant de 2020 est principalement constitué d'indemnités de départ dans le cadre de fermetures d'usines ou de réorganisations de la main-d'œuvre dans le secteur de l'impression, ainsi que des coûts additionnels engagés dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Le montant de l'exercice 2019 s'explique principalement par le gain sur disposition d'actifs engendré par la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, partiellement contrebalancé par des coûts relatifs à la réduction d'effectifs au sein du secteur de l'impression, surtout en raison de la fermeture de Transcontinental Brampton en Ontario.

L'amortissement a augmenté de 14,6 millions \$, passant de 202,0 millions au cours de l'exercice 2019 à 216,6 millions pour la même période en 2020. Cette augmentation est majoritairement attribuable à l'adoption de la norme IFRS 16, qui a un effet de 20,2 millions, et à l'augmentation des immobilisations dans le secteur de l'emballage, partiellement contrebalancée par l'effet de la disposition de nos activités d'emballage papier.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel a diminué de 68,1 millions \$, soit de 22,0 %, passant de 309,5 millions au cours de l'exercice 2019 à 241,4 millions pour la même période en 2020. La variation du résultat opérationnel s'explique majoritairement par le gain sur dispositions d'actifs, au quatrième trimestre de 2019, découlant de la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst et par la hausse des frais de restructuration au cours de l'exercice 2020. La baisse importante des revenus a été contrebalancée par une réduction de coûts, la réalisation de synergies, les initiatives d'efficacité opérationnelle et par la Subvention salariale d'urgence du Canada.

Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 4,8 millions \$, soit de 1,4 %, passant de 348,0 millions au cours de l'exercice 2019 à 352,8 millions pour la même période en 2020. Une analyse plus approfondie du résultat opérationnel ajusté est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - cumulatif ».

Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont diminué de 20,5 millions \$, passant de 66,9 millions au cours de l'exercice 2019 à 46,4 millions pour la même période en 2020. Cette variation s'explique par une réduction de l'endettement net au cours de l'année et un taux d'intérêt moyen pondéré moins élevé, partiellement contrebalancés par une hausse de 3,3 millions en lien avec l'adoption de la norme IFRS 16.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont diminué de 13,3 millions \$, passant de 76,5 millions au cours de l'exercice 2019 à 63,2 millions pour la même période en 2020. Cette diminution est principalement attribuable à une charge d'impôts de 30,2 millions \$ en 2019 découlant de l'application rétroactive d'une nouvelle directive dans le cadre de la réforme fiscale américaine ainsi que la baisse du bénéfice avant impôts en 2020 comparativement à 2019. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la charge d'impôts enregistrée par la vente des activités d'emballage papier en janvier 2020 pour un montant de 11,7 millions ainsi que par l'augmentation du taux d'imposition, au cours de l'exercice de 2020, en lien avec la répartition géographique du résultat avant impôts.

Les impôts sur le résultat ajusté ont augmenté de 18,4 millions \$, passant de 60,9 millions au cours de l'exercice 2019, soit un taux d'imposition effectif de 21,7%, à 79,3 millions pour la même période en 2020, ou un taux d'imposition effectif de 25,9%. L'augmentation des impôts sur le résultat ajusté s'explique majoritairement par l'augmentation du taux d'imposition en lien avec la répartition géographique du résultat avant impôts.

Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a diminué de 34,4 millions \$, soit de 20,7 %, passant de 166,1 millions au cours de l'exercice 2019 à 131,7 millions pour la même période en 2020. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du résultat opérationnel expliquée précédemment, partiellement contrebalancée par la diminution des frais financiers nets et des impôts sur le résultat. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société est passé de 1,90 \$ à 1,51 \$ respectivement, en raison des éléments précités.

En ce qui a trait au résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté, il a augmenté de 6,8 millions \$, soit de 3,1 %, passant de 220,2 millions au cours de l'exercice 2019 à 227,0 millions pour la même période en 2020, majoritairement en raison de la baisse des frais financiers nets combinée à la hausse du résultat opérationnel ajusté. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la hausse des impôts sur le résultat ajusté. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté est passé de 2,52 \$ à 2,61 \$ respectivement.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE

Revenus

Les revenus ont diminué de 135,2 millions \$, soit de 17,1 %, passant de 790,9 millions au quatrième trimestre de 2019 à 655,7 millions pour la même période en 2020. Cette diminution est grandement attribuable à une baisse de volume au sein du secteur de l'impression, principalement due à l'effet de la pandémie de la COVID-19, et à la disposition de nos activités d'emballage papier, vendues à la fin du premier trimestre de 2020. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les acquisitions effectuées dans le secteur de l'impression et la croissance interne dans le secteur des médias. Une analyse plus approfondie des revenus est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - quatrième trimestre ».

Charges opérationnelles et autres charges

Les charges opérationnelles ont diminué de 131,2 millions \$ au quatrième trimestre de 2020, soit de 20,5 %, comparativement à la même période en 2019. Cette diminution provient de la baisse de volume dans le secteur de l'impression, de la vente des activités d'emballage papier, des mesures prises par la Société pour réduire les coûts et améliorer son efficacité opérationnelle ainsi que de la Subvention salariale d'urgence du Canada. L'adoption de la norme IFRS 16 a eu un effet favorable de 5,9 millions.

Les frais de restructuration et autres coûts ont augmenté de 68,0 millions \$, passant d'un gain de 56,1 millions au quatrième trimestre de 2019 à une charge de 11,9 millions au quatrième trimestre de 2020. L'écart s'explique principalement par un gain sur disposition d'actifs engendré par la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst au quatrième trimestre de 2019 et, dans une moindre mesure, par une hausse des coûts d'indemnités de départ dans le cadre de fermetures d'usines ou de réorganisations de la main-d'œuvre dans le secteur de l'impression.

L'amortissement a augmenté de 3,0 millions \$, passant de 50,7 millions au quatrième trimestre de 2019 à 53,7 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette augmentation est majoritairement attribuable à l'adoption de la norme IFRS 16, qui a un effet de 5,4 millions, et à l'augmentation des dépenses en immobilisations dans le secteur de l'emballage, partiellement contrebalancées par l'effet de la disposition des activités d'emballage papier.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel a diminué de 75,0 millions \$, soit de 48,0 %, passant de 156,2 millions au quatrième trimestre de 2019 à 81,2 millions au quatrième trimestre de 2020. La variation du résultat opérationnel s'explique majoritairement par le gain sur dispositions d'actifs, au quatrième trimestre de 2019, découlant de la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst et par la hausse des frais de restructuration au cours du quatrième trimestre de 2020. La baisse de volume au sein du secteur de l'impression, surtout en raison de la pandémie de la COVID-19, a été atténuée par les mesures prises par la Société pour réduire ses coûts et par la Subvention salariale d'urgence du Canada. La baisse du résultat opérationnel a été partiellement contrebalancée par une hausse du résultat opérationnel au sein des secteurs de l'emballage et des médias.

Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 3,3 millions \$, soit de 3,1 %, passant de 106,8 millions au quatrième trimestre de 2019 à 110,1 millions au quatrième trimestre de 2020. Une analyse plus approfondie du résultat opérationnel ajusté est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - quatrième trimestre ».

Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont diminué de 7,0 millions \$, passant de 16,7 millions au quatrième trimestre de 2019 à 9,7 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette diminution s'explique par une réduction de l'endettement net et un taux d'intérêt moyen pondéré moins élevé, partiellement contrebalancée par une hausse de 0,8 million en lien avec l'adoption de la norme IFRS 16.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont diminué de 6,9 millions \$, passant de 27,2 millions au quatrième trimestre de 2019 à 20,3 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du bénéfice avant impôts en 2020, comparativement à 2019, qui s'explique en grande partie par le gain engendré par la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst au quatrième trimestre de 2019.

Les impôts sur le résultat ajusté ont augmenté de 7,9 millions \$, passant de 20,2 millions au quatrième trimestre de 2019, soit un taux d'imposition effectif de 22,4 %, à 28,1 millions au quatrième trimestre de 2020, ou un taux d'imposition effectif de 28,0 %. En 2019, le taux d'impôt a été impacté par des différences favorables entre le traitement comptable et fiscal de certains éléments, alors qu'en 2020 un effet défavorable est constaté en raison de la répartition géographique du résultat opérationnel qui augmente le taux d'imposition effectif.

Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a diminué de 61,0 millions \$, passant de 112,3 millions au quatrième trimestre de 2019 à 51,3 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette variation est attribuable au recul du résultat opérationnel, partiellement contrebalancé par la baisse des frais financiers et des impôts sur le résultat. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société est passé de 1,28 \$ à 0,59 \$ respectivement.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté a augmenté de 2,5 millions \$, soit de 3,6 %, passant de 69,9 millions au quatrième trimestre de 2019 à 72,4 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse du résultat opérationnel ajusté, combinée à la baisse des frais financiers nets, partiellement contrebalancée par la hausse des impôts sur le résultat ajusté. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté est passé de 0,80 \$ à 0,83 \$ respectivement.

ANALYSE DES RÉSULTATS SECTORIELS - CUMULATIF

(non audités)

Tableau #4 :

(en millions de dollars)	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Revenus ajustés - Exercice clos le 27 octobre 2019	1 618,3 \$	1 325,0 \$	83,8 \$	3 027,1 \$
Acquisitions/cessions et fermetures	(194,0)	44,0	(27,1)	(177,1)
Activités existantes				
Taux de change	16,0	0,2	—	16,2
Croissance interne (décroissance)	(21,6)	(271,1)	0,5	(292,2)
Revenus ajustés - Exercice clos le 25 octobre 2020	1 418,7 \$	1 098,1 \$	57,2 \$	2 574,0 \$
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾ - Exercice clos le 27 octobre 2019	135,5 \$	220,1 \$	(7,6) \$	348,0 \$
Acquisitions/cessions et fermetures	(8,3)	1,3	(2,0)	(9,0)
Activités existantes				
IFRS 16	0,2	1,8	1,0	3,0
Taux de change	3,1	(0,2)	—	2,9
Rémunération à base d'actions	—	—	(5,4)	(5,4)
Croissance interne (décroissance)	19,6	(12,5)	6,2	13,3
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾ - Exercice clos le 25 octobre 2020	150,1 \$	210,5 \$	(7,8) \$	352,8 \$

(1) Veuillez consulter le tableau #3 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

Secteur de l'emballage

Les revenus ajustés du secteur de l'emballage ont diminué de 199,6 millions \$, passant de 1 618,3 millions au cours de l'exercice 2019 à 1 418,7 millions pour la même période en 2020. Cette baisse est attribuable à la vente des activités d'emballage papier en janvier 2020, qui a eu un effet défavorable de 211,5 millions, partiellement contrebalancée par la contribution positive de l'acquisition de Trilex de 17,5 millions et par la variation favorable du taux de change. En ce qui concerne la décroissance interne, celle-ci est expliquée par la diminution du prix de la résine et par la décroissance interne des activités d'emballage papier avant leur disposition.

Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 14,6 millions \$, passant de 135,5 millions au cours de l'exercice 2019 à 150,1 millions pour la même période en 2020. Cette augmentation s'explique par la réalisation de synergies et d'initiatives d'efficacité opérationnelle au sein du secteur et d'une contribution supplémentaire des segments à plus forte marge, partiellement contrebalancée par la disposition des activités d'emballage papier à la fin du premier trimestre de 2020 et par la hausse importante et rapide du prix de la résine au quatrième trimestre de l'exercice. Conséquemment, la marge du résultat opérationnel ajusté du secteur a augmenté, passant de 8,4 % au cours de l'exercice 2019 à 10,6 % pour la même période en 2020.

Secteur de l'impression

Les revenus ajustés du secteur de l'impression ont diminué de 226,9 millions \$, passant de 1 325,0 millions au cours de l'exercice 2019 à 1 098,1 millions pour la même période en 2020. La décroissance interne de 271,1 millions s'explique surtout par une baisse du volume causée par l'effet de la pandémie de la COVID-19, qui affecte la plupart de nos segments depuis avril 2020. En ce qui concerne la période antérieure au mois d'avril 2020, les segments connaissent une baisse du volume moins significative que les tendances observées en 2019. Les acquisitions de Holland & Crosby Limited et de Artisan Complete Limited ont partiellement contrebalancé la baisse des revenus.

Le résultat opérationnel ajusté a diminué de 9,6 millions \$, passant de 220,1 millions au cours de l'exercice 2019 à 210,5 millions pour la même période en 2020. Le recul s'explique majoritairement par la diminution des revenus expliquée précédemment. Les initiatives d'efficacité opérationnelle prises au début de l'exercice ont permis de maintenir une stabilité du résultat opérationnel ajusté au cours des cinq premiers mois de l'exercice. Cependant, la baisse du résultat opérationnel ajusté a été plus importante depuis la pandémie de la COVID-19, qui touche grandement le secteur depuis avril 2020. Des initiatives de réduction de coûts combinées à l'admissibilité à la Subvention salariale d'urgence du Canada ont permis de partiellement contrebalancer la baisse des revenus. La marge du résultat opérationnel ajusté du secteur est passée de 16,6 % au cours de l'exercice 2019 à 19,2 % pour la même période de 2020 en raison des éléments mentionnés ci-haut.

Autres

Les revenus ajustés ont diminué de 26,6 millions \$, passant de 83,8 millions au cours de l'exercice 2019 à 57,2 millions pour la même période en 2020. Cette baisse est surtout attribuable à la vente des actifs de médias spécialisés et activités événementielles. En ce qui concerne la croissance interne, celle-ci s'explique par une hausse du volume dans le secteur des médias qui est contrebalancée par une augmentation des éliminations des opérations intragroupes.

Le résultat opérationnel ajusté est demeuré relativement stable, passant de -7,6 millions \$ au cours de l'exercice 2019 à -7,8 millions pour la même période en 2020. La hausse du résultat opérationnel ajusté du secteur des médias, en raison de l'augmentation du volume, des initiatives de réduction de coûts au siège social et la Subvention salariale d'urgence du Canada a été contrebalancée par la charge reliée à la rémunération à base d'actions et l'effet de la vente des actifs de médias spécialisés et activités événementielles.

ANALYSE DES RÉSULTATS SECTORIELS - QUATRIÈME TRIMESTRE

(non audités)

Tableau #5 :

(en millions de dollars)	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Revenus ajustés - Quatrième trimestre de 2019	409,2	\$ 344,2	\$ 25,8	\$ 779,2
Acquisitions/cessions et fermetures	(63,8)	10,7	(3,0)	(56,1)
Activités existantes				
Taux de change	0,9	0,2	—	1,1
Croissance interne (décroissance)	(2,1)	(71,6)	5,2	(68,5)
Revenus ajustés - Quatrième trimestre de 2020	344,2	\$ 283,5	\$ 28,0	\$ 655,7
Résultat opérationnel ajusté⁽¹⁾ - Quatrième trimestre de 2019	38,1	\$ 67,2	\$ 1,5	\$ 106,8
Acquisitions/cessions et fermetures	(3,1)	0,3	1,0	(1,8)
Activités existantes				
IFRS 16	—	0,5	0,1	0,6
Taux de change	0,2	0,2	—	0,4
Rémunération à base d'actions	—	—	0,7	0,7
Croissance interne (décroissance)	3,5	(3,4)	3,3	3,4
Résultat opérationnel ajusté⁽¹⁾ - Quatrième trimestre de 2020	38,7	\$ 64,8	\$ 6,6	\$ 110,1

(1) Veuillez consulter le tableau #3 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

Secteur de l'emballage

Les revenus ajustés du secteur de l'emballage ont diminué de 65,0 millions \$, soit de 15,9 %, passant de 409,2 millions au quatrième trimestre de 2019 à 344,2 millions au quatrième trimestre de 2020. Ceci s'explique majoritairement par la vente de nos activités d'emballage papier, en janvier 2020, qui a eu un effet défavorable de 65,9 millions. En ce qui concerne la décroissance interne de 2,1 millions, celle-ci s'explique par une démarcation positive des commandes dans certains segments au quatrième trimestre de 2019 combinée à une baisse de volume dans certains segments négativement affectés par la pandémie de la COVID-19 et une diminution du prix de la résine. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une hausse de volume au sein de plusieurs segments qui soutiennent la chaîne d'approvisionnement pour les détaillants alimentaires et de produits de consommation courante.

Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 0,6 million \$, passant de 38,1 millions au quatrième trimestre de 2019 à 38,7 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette augmentation s'explique par la réalisation de synergies et d'initiatives d'efficacité opérationnelle au sein du secteur et une contribution supplémentaire des segments à plus forte marge, partiellement contrebalancée par l'effet défavorable de la hausse importante et rapide du prix de la résine. En raison des éléments mentionnés ci-haut, la marge du résultat opérationnel ajusté du secteur est passée de 9,3 % au quatrième trimestre de 2019 à 11,2 % au quatrième trimestre de 2020.

Secteur de l'impression

Les revenus ajustés du secteur de l'impression ont diminué de 60,7 millions \$, soit de 17,6 %, passant de 344,2 millions au quatrième trimestre de 2019 à 283,5 millions au quatrième trimestre de 2020. La décroissance interne de 71,6 millions s'explique surtout par une baisse de volume causée par les effets de la pandémie de la COVID-19, qui ont entraîné une réduction des activités d'impression dans la plupart de nos segments. Les acquisitions de Holland & Crosby Limited et de Artisan Complete Limited ont eu une contribution positive sur les revenus.

Le résultat opérationnel ajusté a diminué de 2,4 millions \$, soit de 3,6 %, passant de 67,2 millions au quatrième trimestre de 2019 à 64,8 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette diminution s'explique par une baisse de volume attribuable à l'effet de la pandémie de la COVID-19, partiellement contrebalancée par les mesures prises par la Société pour réduire ses coûts et améliorer son efficacité opérationnelle ainsi que par la Subvention salariale d'urgence du Canada. La marge du résultat opérationnel ajusté du secteur a augmenté, passant de 19,5% au quatrième trimestre de 2019 à 22,9% au quatrième trimestre de 2020. En excluant la subvention, la marge du résultat opérationnel ajusté aurait été légèrement inférieure au quatrième trimestre de 2019.

Autres

Les revenus ajustés ont augmenté de 2,2 millions \$, passant de 25,8 millions au quatrième trimestre de 2019 à 28,0 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette hausse est surtout attribuable à une augmentation de volume dans le secteur des médias, contrebalancée par la vente des actifs de médias spécialisés et activités événementielles.

Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 5,1 millions \$. Cette augmentation s'explique par la hausse du résultat opérationnel ajusté du secteur des médias en raison de l'augmentation du volume, les initiatives de réduction de coûts au siège social et par la variation favorable de la charge reliée à la rémunération à base d'actions. En ce qui concerne celle-ci, lors du deuxième trimestre de 2020, la Société a mis en place un contrat de swap sur rendement total afin de couvrir le risque de marché relié à la variation du cours de l'action et son effet sur la rémunération à base d'actions. La variation favorable s'explique donc par une perte au quatrième trimestre de 2019 en lien avec la hausse du prix de l'action.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(non audités)

Le tableau #6 présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés annuels de la Société ainsi que certaines données financières qui ne sont pas définies par les IFRS pour chacun des huit derniers trimestres.

Tableau #6 :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2020				2019				
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	
Revenus	655,7	\$ 587,4	\$ 625,1	\$ 705,8	\$ 790,9	\$ 728,9	\$ 767,4	\$ 751,6	\$
Revenus ajustés ⁽¹⁾	655,7	587,4	625,1	705,8	779,2	728,9	767,4	751,6	
Résultat opérationnel avant amortissement ⁽²⁾	134,9	130,1	97,3	95,7	206,9	107,2	93,7	103,7	
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	146,8	139,3	104,3	109,0	139,1	112,9	115,7	108,1	
Marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	22,4	% 23,7	% 16,7	% 15,4	% 17,9	% 15,5	% 15,1	% 14,4	%
Résultat opérationnel ⁽²⁾	81,2	\$ 75,3	\$ 44,1	\$ 40,8	\$ 156,2	\$ 56,6	\$ 43,1	\$ 53,6	\$
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	110,1	102,1	68,5	72,1	106,8	80,9	83,6	76,7	
Marge du résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	16,8	% 17,4	% 11,0	% 10,2	% 13,7	% 11,1	% 10,9	% 10,2	%
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ⁽²⁾	51,3	\$ 48,3	\$ 25,7	\$ 6,4	\$ 112,3	\$ 3,4	\$ 22,3	\$ 28,1	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action ⁽²⁾	0,59	0,56	0,30	0,07	1,28	0,04	0,26	0,32	
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	72,4	68,2	43,6	42,8	69,9	52,2	52,6	45,5	
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action ⁽¹⁾⁽²⁾	0,83	0,78	0,50	0,49	0,80	0,60	0,60	0,52	
En % de l'exercice	32	% 30	% 19	% 19	% 31	% 24	% 24	% 21	%

(1) Veuillez consulter le tableau #3 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

(2) Les résultats de la période en cours tiennent compte de l'incidence de l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16 qui s'applique à la Société pour son exercice ouvert à compter du 28 octobre 2019. La Société a adopté la nouvelle norme selon la méthode de transition rétrospective modifiée, où les effets cumulés de l'application initiale ont été reflétés dans les résultats non distribués d'ouverture au 28 octobre 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs. Par conséquent, les données pourraient ne pas être comparables. Veuillez consulter la note 2 des états financiers consolidés annuels pour plus d'information sur l'adoption de la nouvelle norme ainsi que le tableau #2 du présent rapport de gestion.

La variabilité des données financières des périodes intermédiaires est influencée par plusieurs facteurs, notamment :

- l'incidence des acquisitions, cessions et fermetures réalisées dans le cadre de notre transformation;
- l'effet du taux de change;
- les taux d'intérêt;
- l'incidence de la variation du prix de l'action sur la charge reliée à la rémunération à base d'actions;
- l'incidence des éléments d'ajustement présentés au tableau #3 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS ».

En excluant l'incidence des éléments ci-dessus mentionnés, nous constatons une diminution de la croissance interne en raison du recul du secteur de l'impression.

SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉS ET STRUCTURE DU CAPITAL

(non auditées)

Tableau #7 :

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	25 octobre 2020	27 octobre 2019	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Activités opérationnelles				
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation des éléments hors caisse liés aux opérations et des impôts sur le résultat payés	133,5 \$	152,5 \$	481,6 \$	470,6 \$
Variation des éléments hors caisse liés aux opérations	(4,5)	10,5	(4,8)	20,5
Impôts sur le résultat payés	(27,0)	(4,9)	(49,8)	(59,5)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	102,0 \$	158,1 \$	427,0 \$	431,6 \$
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(15,4) \$	(30,7) \$	(79,2) \$	(104,1) \$
Cessions d'immobilisations corporelles	1,0	100,5	1,2	100,5
Augmentation des immobilisations incorporelles	(4,7)	(4,3)	(18,3)	(21,5)
Regroupement d'entreprises, nets de la trésorerie acquise	(1,7)	(18,5)	(9,4)	(18,5)
Cessions d'entreprises	—	9,5	232,1	9,5
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(20,8) \$	56,5 \$	126,4 \$	(34,1) \$
Activités de financement				
Augmentation de la dette à long terme, net de frais d'émission	— \$	2,9 \$	— \$	302,9 \$
Remboursement de la dette à long terme	(0,2)	—	(375,5)	(250,0)
Diminution nette de la facilité de crédit	—	(7,2)	—	(134,3)
Frais financiers de la dette à long terme	(10,0)	(14,9)	(42,6)	(64,0)
Remboursement du principal sur les obligations locatives	(5,8)	—	(21,9)	—
Intérêts sur les obligations locatives	(0,9)	—	(3,1)	—
Levée d'options d'achat d'actions	—	—	1,7	—
Rachat d'actions	—	—	(7,1)	—
Dividendes	(19,6)	(19,2)	(77,9)	(76,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(36,5) \$	(38,4) \$	(526,4) \$	(221,4) \$
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	(1,0) \$	(4,0) \$	0,3 \$	(2,9) \$
Variation nette de la trésorerie	43,7 \$	172,2 \$	27,3 \$	173,2 \$

Situation financière	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019
Endettement net ^{(1) (2)}	933,9 \$	1 169,4 \$
Ratio d'endettement net ^{(1) (2)}	1,9 x	2,5 x
Cote de crédit		
DBRS	BBB (bas)	BBB (bas)
Perspectives	Négatives	Stables
Standard and Poor's	BBB-	BBB-
Perspectives	Négatives	Négatives
États consolidés de la situation financière	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019 ⁽³⁾
Actif courant ⁽²⁾	1 024,7 \$	1 068,8 \$
Passif courant ⁽²⁾	677,5	457,4
Actif total ⁽²⁾	3 598,4	3 781,8
Passif total ⁽²⁾	1 859,8	2 090,6

(1) Veuillez consulter le tableau #3 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

(2) Les résultats de la période en cours tiennent compte de l'incidence de l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16 qui s'applique à la Société pour son exercice ouvert à compter du 28 octobre 2019. La Société a adopté la nouvelle norme selon la méthode de transition rétrospective modifiée, où les effets cumulés de l'application initiale ont été reflétés dans les résultats non distribués d'ouverture au 28 octobre 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs. Par conséquent, les données pourraient ne pas être comparables. Veuillez consulter la note 2 des états financiers consolidés annuels pour plus d'information sur l'adoption de la nouvelle norme ainsi que le tableau #2 du présent rapport de gestion.

(3) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de la période.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉS ET STRUCTURE DU CAPITAL - EXERCICE

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont légèrement diminué, passant de 431,6 millions \$ au cours de l'exercice 2019 à 427,0 millions au cours de l'exercice 2020. Cette diminution s'explique surtout par la variation des éléments hors caisse liés aux opérations qui est attribuable notamment à une variation défavorable des inventaires et des provisions, partiellement contrebalancée par l'augmentation du résultat opérationnel ajusté combinée à la baisse des impôts sur le résultat payés.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont passés d'un déboursé de 34,1 millions \$ au cours de l'exercice 2019 à un encaissement de 126,4 millions pour la même période en 2020. Cette augmentation est reliée à la disposition des activités d'emballage papier et de polypropylène tissé à Hood Packaging Corporation pour un montant total de 180,1 millions \$ américains (235,3 millions \$ canadiens) en 2020, alors que la Société avait encaissé un montant de 75 millions \$ américains (99,6 millions \$ canadiens) provenant de la cession de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst en 2019.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont passés d'un déboursé de 221,4 millions \$ au cours de l'exercice de 2019 à un déboursé de 526,4 millions pour la même période en 2020. La variance de 305,0 millions s'explique par le remboursement plus important des instruments d'emprunt en 2020, en utilisant les flux de trésorerie excédentaires découlant des résultats opérationnels et de la disposition de activités d'emballage papier.

Instruments d'emprunt

Le 3 février 2020, la Société a remboursé 50,0 millions de \$ américains (66,4 millions de \$ canadiens) sur la tranche A des prêts à terme en dollars américains. Le 18 février 2020, la Société a remboursé en totalité les tranches G et H de prêts à terme en dollars canadiens d'un montant de 150,0 millions de dollars chacune. Au 25 octobre 2020, aucun montant n'était prélevé sur les facilités de crédit et la disponibilité au titre des facilités de crédit était de 432,8 millions de dollars.

L'endettement net est passé de 1 169,4 millions \$ au 27 octobre 2019 à 933,9 millions au 25 octobre 2020. Cette baisse s'explique majoritairement par les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et par la vente des activités d'emballage papier, qui ont été partiellement contrebalancés par les obligations locatives en lien avec l'adoption de l'IFRS 16 d'une valeur de 154,8 millions. Par conséquent, notre ratio d'endettement net s'établit à 1,9x au 25 octobre 2020 comparativement à 2,5x au 27 octobre 2019. Au 28 octobre 2019, la Société a

adopté la norme IFRS 16 selon la méthode de transition rétrospective modifiée. Pour fins de comparaison, en normalisant pour l'effet de l'IFRS 16, le ratio d'endettement net au 25 octobre 2020 s'établit à 1,6x.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE - QUATRIÈME TRIMESTRE

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont diminué de 56,1 millions \$, passant de 158,1 millions au quatrième trimestre de 2019 à 102,0 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette baisse est attribuable à une variation défavorable des débiteurs et des créditeurs ainsi qu'une augmentation des impôts payés en raison de la fin du programme de report du paiement des acomptes provisionnels d'impôts sur le résultat au Canada qui avait été mis en place en lien avec la pandémie de la COVID-19.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont passés d'un encaissement de 56,5 millions \$ au quatrième trimestre de 2019 à un déboursé de 20,8 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette variation s'explique majoritairement par l'encaissement d'un montant de 75 millions \$ américains en lien avec la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst en 2019, et, dans une moindre mesure, par un décalage des investissements en immobilisations corporelles.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont passés d'un déboursé de 38,4 millions \$ au quatrième trimestre de 2019 à un déboursé de 36,5 millions au quatrième trimestre de 2020. Cette variation s'explique majoritairement par des frais financiers moins élevés au quatrième trimestre de 2020.

Obligations contractuelles et engagements commerciaux

Tableau #8 :

Type de contrat (en millions de dollars)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Jusqu'à 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Après 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	398,8 \$	398,8 \$	398,8 \$	— \$	— \$	— \$
Dette à long terme	1 020,1	1 080,3	248,3	707,8	9,9	114,3
Obligations locatives	154,7	171,6	25,7	40,7	32,3	72,9
Autres éléments de passif monétaire, excluant les contreparties conditionnelles	15,2	15,2	0,2	15,0	—	—
Contreparties conditionnelles	3,5	3,5	3,5	—	—	—
Passifs financiers non dérivés total	1 592,3	1 669,4	676,5	763,5	42,2	187,2
Instrument financiers dérivés						
Swaps de taux d'intérêt au passif	25,3	25,3	0,2	25,1	—	—
Contrats de change à terme au passif	0,8	0,8	0,6	0,2	—	—
Obligations totales	1 618,4 \$	1 695,5 \$	677,3 \$	788,8 \$	42,2 \$	187,2 \$

La Société prévoit verser des cotisations estimées à un montant de 3,1 millions \$ à ses régimes à prestations définies au cours de l'exercice se terminant le 31 octobre 2021, considérant qu'elle prévoit utiliser des lettres de crédit à même ses facilités de crédit, en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de solvabilité des régimes à prestations définies. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation, selon les résultats des évaluations actuarielles, le rendement des placements, la volatilité des taux d'actualisation, les exigences réglementaires et d'autres facteurs.

Capital social

Tableau #9 :

Actions émises et en circulation	Au 25 octobre 2020	Au 30 novembre 2020
Catégorie A (droit de vote subalterne)	73 049 344	73 049 344
Catégorie B (droit de vote multiple)	13 975 826	13 975 826
Total catégorie A et catégorie B	87 025 170	87 025 170

Le 18 septembre 2020, la Société a été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 191 320 actions catégorie B.

La Société avait été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 1^{er} octobre 2019 et le 30 septembre 2020, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 190 560 actions catégorie B.

Le 27 février 2020, la Société avait été autorisée à modifier son programme de rachat d'actions afin d'augmenter le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne catégorie A qu'il lui est permis de racheter, passant de 1 000 000 d'actions à droit de vote subalterne catégorie A à 2 000 000 d'actions. Les autres modalités du programme de rachat demeuraient inchangées.

Au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, la Société a racheté et annulé 450 450 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 15,70 \$, pour une contrepartie totale en espèce de 7,1 millions \$ (aucun rachat n'a été effectué depuis février 2020). Les rachats ont été effectués dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto. L'excédent de la contrepartie totale payée sur la valeur comptable des actions, au montant de 3,3 millions \$, a été comptabilisé en réduction des résultats non distribués. La Société n'avait aucune obligation de racheter ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et ses actions catégorie B au 25 octobre 2020.

MODIFICATIONS DES NORMES COMPTABLES

Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice financier

Au 28 octobre 2019, la Société a adopté l'IFRS 16 « Contrats de location » qui remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et l'IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location ». L'adoption de cette nouvelle norme s'est traduite par une majoration significative de l'état de la situation financière résultant de la comptabilisation d'un actif lié au titre de droits d'utilisation et d'un passif compensatoire représentant l'obligation d'effectuer des paiements locatifs.

À l'ouverture de la période au 28 octobre 2019, la Société a également adopté les modifications apportées à l'IAS 19 « Avantages du personnel » et les interprétations de l'IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » sans impact significatif sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

Veillez vous référer à la note 2 aux états financiers consolidés annuels pour de plus amples informations.

RISQUES ET INCERTITUDES

La gestion des risques auxquels la Société est exposée dans le cours normal de ses activités joue un rôle prépondérant dans le cadre des décisions prises par la direction en ce qui a trait aux acquisitions, aux investissements de capitaux, aux dispositions d'actifs, aux regroupements d'usines et aux efforts de synergies entre ses segments d'activité ou d'autres activités d'exploitation. Elle guide également les décisions touchant les mesures de réduction des coûts, la diversification des produits et la pénétration de nouveaux marchés, ainsi que certains mouvements de trésorerie.

En plus du réexamen périodique des risques et de l'efficacité des mesures de contrôle et de prévention déjà implantées, la direction évalue également de nouveaux facteurs de risque. Elle détermine la probabilité que ceux-ci se matérialisent et leurs effets potentiels, et s'assure de mettre en œuvre des stratégies et processus pour gérer de façon proactive ces nouveaux risques. Un rapport sur le programme de gestion de risques est revu régulièrement au Comité de direction en plus d'être présenté au Comité d'audit et au conseil d'administration. De plus, la Société a également procédé à une réévaluation de ses risques en raison de l'impact de la pandémie de la COVID-19. Chacun des risques est d'ailleurs parrainé par un membre du comité de direction.

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après. Ces risques et incertitudes sont d'ordre stratégiques, opérationnels ou financiers et sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur nos activités, nos résultats financiers, notre situation financière, nos flux de trésorerie ou encore notre réputation. Nous prévenons le lecteur que la liste ci-après n'est pas nécessairement exhaustive.

La circulaire imprimée et la distribution des circulaires imprimées - L'effet du développement et de l'adoption de produits numériques sur la demande des services liés aux détaillants et l'effet de règlements ou lois sur la distribution de porte en porte

La circulaire imprimée et la distribution des circulaires imprimées représentent une partie importante des revenus et profits de la Société. Au cours des dernières années, certains détaillants canadiens ont augmenté leur utilisation des circulaires numériques, dont le coût est inférieur aux circulaires imprimées, des campagnes numériques et des programmes de loyauté. Un changement majeur dans les habitudes des consommateurs ou de la stratégie de marketing des clients détaillants de la Société pourrait entraîner une baisse significative du nombre de pages ou de la fréquence des circulaires imprimées et distribuées par la Société. De plus, avec la pandémie de la COVID-19, la fragilisation de la chaîne d'approvisionnement de certains clients de la Société, limitant le nombre de produits pouvant être offerts aux consommateurs, et la limitation de l'affluence dans leurs magasins pour des raisons de santé publique, à laquelle contribuent les circulaires imprimées, peuvent aussi causer une baisse de volume des circulaires imprimées. Une accélération de l'adoption et la production de produits numériques aux dépens de la circulaire imprimée, auraient un effet défavorable sur les résultats financiers de la Société.

La Société offre une gamme complète de services de distribution, allant de la préparation à la distribution de porte en porte, en passant par la gestion optimale des commandes et la création de listes de distribution. En raison de son importance, le succès du secteur de l'impression dépend de la solidité du réseau de distribution de la Société. Récemment, certaines villes du Québec ont commencé à explorer la possibilité de modifier la réglementation en interdisant ou restreignant le modèle actuel de distribution d'imprimés publicitaires. Dans l'éventualité où tels règlements seraient adoptés, la Société a l'intention de les contester en nullité aux motifs qu'ils portent atteinte au droit à la liberté d'expression garanti par la Charte canadienne des droits et libertés et la Charte des droits et libertés de la personne (Québec) et, eu égard à la distribution des journaux hebdomadaires locaux en plus des circulaires imprimées, au droit à l'information protégé par la charte québécoise. Dans l'éventualité où la Société ne réussirait pas à faire annuler de tels règlements, ceci pourrait avoir une incidence négative sur le modèle d'affaires, et par le fait même, sur le résultat net. La Société travaille auprès des instances publiques et des médias afin de démontrer l'incidence négative potentielle de tels règlements sur l'ensemble de la chaîne de valeur, les ménages qui peuvent faire des économies, notamment les plus vulnérables, les commerces, les journaux locaux, les emplois et la Société.

Par ailleurs, différentes instances publiques considèrent la possibilité de réduire graduellement l'usage des sacs de plastique à usage unique, ce qui pourrait éventuellement viser les sacs de plastique utilisés par la Société dans la distribution des circulaires imprimées. De tels changements pourraient avoir un effet sur le modèle d'affaires et, par le fait même, sur le résultat net. La Société travaille continuellement à améliorer l'éco-responsabilité de ses produits. Elle a rapidement développé, en 2019, un sac recyclable et entièrement composé de plastique recyclé afin de faire face à cette éventualité.

Finalement, la Société compte sur des fournisseurs indépendants pour l'entreposage de ses produits et leur distribution de porte en porte. L'omission d'un sous-traitant d'entreposer correctement les produits de la Société ou de les distribuer adéquatement et à temps pourrait avoir une incidence négative sur les résultats nets. Des retards dans la distribution des circulaires imprimées, des grèves, des facteurs perturbant le transport (des intempéries, par exemple) et des ralentissements pourraient aussi perturber les activités de la circulaire imprimée et de la

distribution des circulaires imprimées de la Société et avoir des effets défavorables sur ses résultats nets, sa situation financière, ses flux de trésorerie et sa réputation.

Croissance interne à long terme - La capacité de générer une croissance interne et faire face à la concurrence

Le long cycle de vente qui caractérise certains créneaux dans lesquels la Société exploite ses activités représente un défi important pour la capacité de générer une croissance interne au sein du secteur de l'emballage. De plus, l'industrie de l'emballage est très compétitive. La concurrence porte sur le prix, la qualité des produits et services, l'innovation et le développement de produits, les délais de livraison, ainsi que sur l'étendue des services offerts. Certains concurrents disposent d'une expérience et d'un savoir-faire technique supérieur, d'installations de production à la fine pointe de la technologie, d'une force de vente plus importante et de plus grandes ressources dédiées au développement de produits, notamment au chapitre des formats, des types d'emballage et de leur éco-responsabilité. Le besoin d'évoluer avec les changements technologiques et d'effectuer des investissements appropriés en recherche et développement pourrait entraîner des coûts importants et avoir un effet défavorable sur le rythme de croissance de la Société dans cette industrie. En ce qui concerne le secteur de l'impression, une concurrence accrue dans le marché canadien, sans compter la présence de concurrents américains qui pourrait s'accroître au Canada, pourrait avoir un effet défavorable sur les parts de marché de la Société et ses résultats financiers.

Quelques clients de la Société peuvent représenter individuellement une portion importante des revenus de la Société. C'est le cas, par exemple, pour le créneau d'impression de circulaires où quelques détaillants canadiens peuvent individuellement représenter une portion importante des revenus du secteur de l'impression. Certains clients du secteur de l'emballage peuvent également représenter une part importante des revenus de ce secteur. Un changement dans les habitudes de consommation d'un client majeur ou la perte d'un client majeur pourrait avoir un effet défavorable sur la capacité de la Société de générer de la croissance interne, et donc un effet défavorable sur le résultat net. La clientèle ou clientèle potentielle de la Société pourrait aussi faire l'objet d'une acquisition et il serait possible que l'acquéreur transfère son approvisionnement de certains produits vers son fournisseur actuel. Une consolidation de la clientèle pourrait donc aussi avoir un effet sur la croissance interne.

La Société doit continuer d'améliorer son efficacité opérationnelle afin de demeurer concurrentielle, ce qui favorisera sa capacité de générer de la croissance interne. Peu importe le degré d'efficacité qu'elle a déjà atteint, rien ne garantit qu'elle soit en mesure de le faire de façon continue. En outre, la nécessité de réduire les coûts d'exploitation peut entraîner des coûts relatifs à la réduction d'effectifs, à la fermeture ou consolidation d'installations, ou à l'amélioration de l'équipement et de la technologie. Au cours des dernières années, la Société a notamment réduit de façon significative ses actifs manufacturiers dans son secteur de l'impression afin de maximiser l'efficacité de ses usines les plus performantes. Bien qu'il existe toujours des opportunités d'amélioration de l'efficacité opérationnelle au sein des plateformes de production et que la Société ait des gestionnaires expérimentés pour établir et exécuter de tels plans d'amélioration, il se pourrait que les initiatives disponibles pour répondre à une baisse de volume soient insuffisantes et aient moins d'effets favorables sur la structure de coûts fixes.

Acquisitions - La capacité de compléter des acquisitions dans le secteur de l'emballage et de les intégrer adéquatement

La stratégie de croissance dans l'emballage repose également sur la capacité de la Société à compléter des acquisitions. La Société doit être en mesure de cibler des occasions intéressantes, à une valeur raisonnable, et de concurrencer des sociétés financières privées et d'autres compagnies de l'industrie de l'emballage qui sont actives en matière d'acquisitions. L'inaptitude à identifier adéquatement les occasions et à compléter des acquisitions pourrait avoir un effet défavorable sur le développement de la Société. De plus, l'incertitude économique mondiale et les mesures de confinement causées par la pandémie de la COVID-19 pourraient ralentir les activités d'acquisitions.

L'intégration d'acquisitions comporte généralement des risques et ceux-ci peuvent augmenter en fonction de la taille, du secteur et du type d'acquisition. Les activités d'intégration pourraient causer des perturbations temporaires au chapitre de la production, engendrer la perte de contrats importants et influencer la rétention du personnel ou avoir une incidence négative sur les relations avec des clients. De plus, les synergies identifiées pourraient ne pas être réalisées complètement ou pourraient nécessiter du temps additionnel pour se matérialiser.

Perturbation opérationnelle - Une perturbation opérationnelle pourrait nuire à la capacité de respecter les échéanciers

La Société concentre de plus en plus la production de certains produits vers ses usines les plus performantes et, advenant un sinistre à un de ces emplacements, elle pourrait ne pas pouvoir respecter des délais de production. De plus, les changements climatiques pourraient augmenter la fréquence des sinistres naturels, augmentant le risque de perturbation. Le respect d'échéanciers pourrait aussi être touché par un bris d'équipement majeur, une erreur humaine, un conflit de travail, un attentat, des problèmes de transport ou des difficultés d'approvisionnement. Un taux d'absentéisme plus important dans une usine en raison de maladie, accident de travail ou autre circonstance pourrait aussi nuire à la capacité de respecter les échéanciers et les obligations contractuelles. La pandémie de la COVID-19 ajoute le risque qu'une région ou usine soit fortement affectée, ce qui pourrait forcer la fermeture partielle ou totale de celle-ci pour une période prolongée.

Certains clients de la Société sont davantage réticents à une situation de dépendance envers un site unique pour la chaîne d'approvisionnement. Ceci pourrait avoir des conséquences négatives pour la Société si cela entraînait un transfert important du volume de ses clients à un concurrent. L'ampleur de l'effet de ces risques sur les résultats dépendra de certains facteurs, dont la nature de la perturbation, la durée et l'usine touchée par l'événement en question. Cependant, la Société a mis en place des plans de contingence pour certains emplacements et elle détient des polices d'assurance qui pourraient dédommager une partie des coûts directs et indirects reliés à certains sinistres. De plus, la présence d'un réseau nord-américain d'emballage et d'impression permet à la Société de qualifier de nouvelles usines pour certains produits clés afin d'assurer une redondance à l'intérieur de son réseau.

Cybersécurité et protection des données - Une intrusion dans les systèmes d'information pourrait perturber les activités opérationnelles, nuire à la réputation et entraîner des poursuites judiciaires

Dans le cours normal de ses activités, la Société est tributaire du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes, des centres d'hébergement des données, des services infonuagiques et du matériel informatique. De plus, elle reçoit, manipule et transmet des données sensibles, y compris des informations confidentielles relatives à la Société et à ses clients et fournisseurs. Advenant que la Société fasse l'objet d'une cybermenace, d'une violation, d'accès non autorisés, de virus, ou d'autres atteintes à la sécurité, d'erreurs humaines, d'actes de sabotage ou d'autres événements similaires, il pourrait y avoir un effet défavorable sur les activités de la Société, notamment des perturbations ou des pannes de systèmes. Cela pourrait également influencer négativement les résultats, causer des dommages considérables à la réputation de la Société et potentiellement entraîner des poursuites judiciaires.

La pandémie de la COVID-19 a considérablement augmenté le nombre d'employés travaillant à distance, ce qui hausse l'utilisation des systèmes et des ressources informatiques de l'entreprise. Ce contexte, qui touche plusieurs entreprises à travers le monde, contribue à une augmentation des tentatives de cyberattaques. La nature de ces cyberattaques évolue et se raffine continuellement, augmentant ainsi le risque que les activités de la Société soient perturbées et que ses données soient compromises. De plus, il se pourrait qu'un tel événement ne soit pas détecté assez rapidement pour limiter l'étendue de l'infraction ou des dommages subis. D'ailleurs, les exigences des clients deviennent de plus en plus strictes en matière de protection contre de possibles intrusions. La nécessité de se conformer à de nouvelles exigences pourrait aussi avoir une répercussion financière pour la Société. La confiance des clients en la sécurité de l'information détenue par la Société et des transactions est primordiale afin de maintenir sa réputation et sa compétitivité sur le marché.

Adoption de produits numériques - L'effet du développement et de l'adoption de produits numériques sur la demande des produits imprimés autres que les circulaires

Les plateformes numériques sont devenues des incontournables pour joindre les consommateurs et les annonceurs ont à leur disposition une grande variété de canaux où investir leurs budgets publicitaires. Une baisse de la part attribuée aux produits imprimés dans le budget publicitaire total et un recul du lectorat au profit de produits numériques pourraient entraîner une diminution de la demande pour les produits imprimés. La pandémie de la COVID-19 pourrait changer de façon permanente les comportements des consommateurs et accélérer l'effet du développement et de l'adoption des plateformes numériques. Cette diminution de la demande pourrait avoir un effet défavorable notamment sur les résultats financiers des activités d'impression de journaux, de magazines, de livres éducationnels et de produits commerciaux.

Risques environnementaux - Des modifications ou l'adoption de nouvelles réglementations et des changements aux habitudes de consommation

Des lois et des initiatives à venir, par exemple des limites d'émissions atmosphériques plus restrictives, la mise en place de taxes sur le carbone, des réglementations plus sévères sur la qualité de l'eau ou des exigences supplémentaires pour la décontamination des sols, pourraient augmenter les coûts d'exploitation. De plus, des changements dans les lois et règlements régissant la composition ou la recyclabilité des emballages pourraient avoir un impact sur les activités s'ils étaient applicables à grande échelle et trop rapidement dans les principaux marchés de l'entreprise. Des actions volontaires, de la part des clients de la Société ou de leurs clients, visant à réduire l'utilisation de plastique pourraient également réduire la demande pour certains emballages en plastique et faire augmenter les coûts de fabrication. L'arrivée de la réglementation sur la responsabilité élargie des producteurs (REP) dans plusieurs provinces du Canada a également eu un effet sur l'industrie de l'impression et de l'emballage. Cette réglementation tient responsables les entreprises mettant sur le marché des imprimés, contenants et emballages pour les coûts associés à la gestion de la fin de vie de ces produits et pourrait entraîner une diminution de la demande. Enfin, la tendance est à l'élimination graduelle des sacs de plastique à usage unique dans de nombreuses juridictions à travers le monde. Des changements dans les lois et règlements établissant les restrictions et les conditions d'utilisation applicables aux aliments, aux boissons et aux produits pharmaceutiques, agricoles ou autres, de même qu'aux matériaux qui entrent en contact avec eux, ou encore applicables à l'utilisation des matériaux et des agents entrant dans la fabrication des produits de la Société pourraient aussi nuire aux activités.

De plus, les activités d'impression et d'édition de la Société nécessitent une utilisation quotidienne d'une grande quantité de papier. Quant aux activités d'emballage souple et de distribution, celles-ci requièrent l'usage d'importantes quantités de plastique. Certains consommateurs et certains clients de la Société pourraient être préoccupés par les possibles répercussions d'une grande utilisation de papier et de plastique sur l'environnement et pourraient faire davantage entendre leur voix pour la protection de l'environnement et pour promouvoir le développement durable. De telles préoccupations pourraient porter atteinte à la réputation de la Société, entraîner une révision et un ajustement de ses pratiques ainsi qu'engendrer des coûts opérationnels additionnels.

Conformité à la réglementation gouvernementale - Des modifications ou l'adoption de nouvelles réglementations

La Société est assujettie à de nombreuses réglementations qui peuvent être modifiées par les autorités gouvernementales. À la suite de l'évolution de la COVID-19, la Société a modifié ses mesures de santé et sécurité à travers l'ensemble de ses installations afin d'être conforme aux nouvelles réglementations locales. Malgré les protocoles mis en place par la Société, le risque de propagation de la COVID-19 demeure. Une éclosion sur un lieu de travail, même si les réglementations locales sont respectées, pourrait nuire aux activités et à la réputation de la Société. Une modification de la réglementation ou l'adoption de nouvelles réglementations plus strictes pourrait entraîner une diminution importante, autant permanente que temporaire, des revenus ou une augmentation significative des coûts pour la Société afin de s'y conformer. La Société exploite des installations à travers le monde et est exposée à des risques associés à différents cadres juridiques, politiques, fiscaux, sociaux, culturels, environnementaux et réglementaires. La Société bénéficie également de certains programmes d'aide gouvernementale. Tout changement dans les règles d'application de ces programmes gouvernementaux pourrait avoir des incidences importantes sur le résultat net de la Société.

Réglementation - Sécurité et qualité des produits d'emballage destinés à l'industrie de l'alimentation

La Société est un fournisseur de produits d'emballage souple utilisés, principalement, par l'industrie de l'alimentation. Elle est donc exposée aux risques de cette industrie, tels que des erreurs d'étiquetage et de présence de substances étrangères, ainsi que de certains problèmes d'hygiène et de salubrité dont la contamination des aliments par des organismes causant des maladies, ou pathogènes, comme la bactérie E. coli, la salmonelle et la listeria. De plus, malgré les protocoles mis en place par la Société, le risque de propagation de la COVID-19 demeure. Bien qu'il n'y ait pas de consensus scientifique concernant la transmission de la COVID-19 à travers des objets de papier ou de plastique, il y a un risque que les clients soient infectés par un des produits de la Société. Celle-ci pourrait donc être visée par un éventuel rappel de produits. Une telle situation pourrait exposer la Société à des réclamations au titre de la responsabilité civile, à une publicité défavorable, à des enquêtes ou à l'intervention de la part des gouvernements, ce qui aurait une incidence défavorable significative sur sa situation financière, son résultat net et sa réputation.

Cycles économiques - L'effet des cycles économiques sur la demande de produits

Les activités de la Société sont exposées aux cycles économiques et aux conditions de marché difficiles, car une portion significative de ses revenus en impression dépend, directement ou indirectement, des dépenses publicitaires des annonceurs. La conjoncture économique globale, des changements des habitudes d'achat des consommateurs ainsi que des changements structurels significatifs, notamment la consolidation de certaines industries et l'adoption de plateformes numériques, touchent également les industries des principaux clients de la Société, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses produits offerts. La Société œuvre dans de nombreux pays et les risques économiques propres à chacun peuvent avoir un effet sur les résultats d'exploitation. De plus, la pandémie de la COVID-19 pourrait mener à une récession dans plusieurs pays, notamment ceux où la Société est en activité. Une future récession pourrait mettre de la pression sur les activités d'investissement de la Société, sur ses clients, ainsi que sur la demande des produits de ses clients. Ces éléments auraient un effet défavorable sur les profits de la Société.

Matières premières, énergie et coûts de transport - Une hausse significative du coût des matières premières, la disponibilité des matières premières et de l'énergie consommée

Le papier, la résine, le film plastique, l'encre et les plaques sont les principales matières premières utilisées par les secteurs de l'impression et de l'emballage et elles représentent une partie importante des coûts de la Société. De plus, ces secteurs consomment de l'énergie, plus particulièrement de l'électricité, du gaz naturel et du pétrole. Une hausse significative de prix des matières premières, de l'énergie ou des coûts de transport pourrait avoir des effets défavorables sur les activités. Cependant, plusieurs ententes avec les clients de la Société comportent des clauses d'indexation des prix de vente au gré des fluctuations, généralement à retardement. L'effet sur le résultat net sera influencé par la capacité de la Société à ajuster les prix et améliorer son efficacité opérationnelle afin de contrebalancer les hausses de prix des matières premières ou des coûts de transport. De plus, l'augmentation de ces prix peut avoir un effet défavorable si elle entraîne un changement des habitudes d'achat des clients.

Dans le but d'assurer un approvisionnement stable à un coût compétitif à travers ses secteurs de l'impression et de l'emballage, la Société a volontairement consolidé ses fournisseurs de papier, de résine, de film plastique et d'encre. Par conséquent, la Société pourrait également être exposée à un risque d'approvisionnement si certains de ses fournisseurs éprouvaient de l'instabilité financière ou des perturbations dans leurs propres opérations. Cependant, la Société fait affaire avec des fournisseurs majeurs et établis dans leurs industries respectives afin d'assurer la disponibilité de matières premières.

Confidentialité des données - L'entreposage, l'utilisation et la protection de données personnelles

L'entreposage, l'utilisation et la protection des données personnelles est de plus en plus cruciale et les responsabilités des entités qui traitent ces informations sont de plus en plus grandes. Une mauvaise gestion des données personnelles pourrait causer des dommages considérables à la réputation de la Société et potentiellement entraîner des poursuites judiciaires. L'adoption du règlement général sur la protection des données par l'Union européenne en mai 2018, ainsi que de la prolifération attendue de cadres réglementaires semblables dans d'autres régions, augmentent également les risques liés à la conformité réglementaire. La Société pourrait devoir engager des coûts importants afin d'améliorer ses systèmes et ainsi prévenir de futurs événements en lien avec les données confidentielles, ayant un impact sur ses résultats.

Protection des droits de propriété intellectuelle - Incapacité à protéger ses droits par des brevets, marques de commerce et accords de confidentialité pourrait nuire aux activités

La protection des procédés, appareils et autres technologies appartenant en exclusivité à la Société est importante. En suivant sa stratégie qui mise sur l'innovation, il est d'autant plus crucial de protéger ses droits de propriété intellectuelle, sans quoi la position concurrentielle de la Société pourrait en souffrir, car des concurrents imitant ses produits et/ou procédés pourraient les proposer à des prix plus intéressants que ceux de la Société en plus d'occasionner des coûts importants.

La Société compte aussi sur des savoir-faire exclusifs non brevetés, sur l'innovation technologique et sur d'autres secrets commerciaux pour développer et maintenir sa position concurrentielle. Rien ne garantit que les accords de confidentialité ne seront pas violés ni qu'ils protégeront bien les secrets commerciaux ou les savoir-faire exclusifs et assureront des recours adéquats en cas d'utilisation ou de communication non autorisée de ces secrets commerciaux et de ces savoir-faire exclusifs. De plus, rien ne garantit que des tiers ne prendront pas connaissance de ces secrets commerciaux par une recherche indépendante ou d'autres moyens légaux.

Par ailleurs, les brevets, les marques de commerce et les autres droits de propriété intellectuelle de la Société pourraient ne pas lui conférer d'avantage concurrentiel. La Société pourrait devoir affecter des ressources considérables à la surveillance de ses droits de propriété intellectuelle. Sa position concurrentielle pourrait être minée si elle n'était pas en mesure de détecter des contrefaçons et de faire respecter ses droits de propriété intellectuelle rapidement ou du tout. Des concurrents pourraient éviter de violer les droits de propriété intellectuelle de l'entreprise en trouvant des solutions de contournement ou en mettant au point des technologies différentes. Il pourrait s'avérer impossible ou très difficile de faire respecter des droits de propriété intellectuelle dans certains pays, ce qui pourrait aider des concurrents à gagner des parts de marché et entraîner des pertes de revenus.

Crédit - Mauvaises créances de certains clients

Certains facteurs, tels que les conditions économiques et des changements au sein de certaines industries, pourraient exposer la Société au risque de crédit relatif aux créances à recevoir de certains de ses clients, nuisant ainsi à sa capacité de recouvrement selon les termes de paiement établis. La pandémie de la COVID-19 perturbe plusieurs secteurs de l'économie mondiale, et conséquemment, plusieurs clients de l'entreprise. La Société a renforcé les contrôles stricts en matière de crédit, incluant un suivi plus serré des clients hautement touchés par la COVID-19. La haute direction analyse et révisé régulièrement la situation financière de sa clientèle et applique des procédures d'évaluation rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société pour les clients importants ou considérés à risque. De plus, en raison de la diversification de ses produits, de sa clientèle et de sa couverture géographique, la Société estime qu'elle est protégée contre une concentration du risque de crédit. La Société possède également une police d'assurance-crédit couvrant certains clients pour un montant maximum de 15,0 millions \$ de pertes combinées par année. Les conditions de la police comprennent les clauses usuelles et comportent des limites quant aux montants pouvant être réclamés par événement et par année de couverture.

Recrutement et rétention du talent - La difficulté à attirer et à retenir les employés clés dans les principaux secteurs exploités

Des tendances sociales et démographiques rendent plus difficiles le recrutement et la rétention de personnel qualifié dans certains secteurs géographiques. La Société constate une diminution du bassin de talents, un accroissement de la mobilité de la main-d'œuvre, un recours croissant aux technologies et une forte demande pour de nouvelles compétences. Considérant que le secteur de l'emballage est le moteur

principal de croissance de la Société, ce risque est d'autant plus important puisqu'elle a besoin de compétences spécifiques, notamment techniques pour le développement de produits, afin de faire croître le secteur de l'emballage.

Importations et exportations - Contrôles des importations et des exportations, droits, tarifs ou taxes

Certains des produits de la Société sont assujettis à des contrôles des exportations et ne peuvent être exportés qu'après l'obtention du permis d'exportation requis ou moyennant une exemption à cet égard. À défaut de se conformer aux lois régissant les permis d'exportation, les douanes et les sanctions économiques, ou en cas de manquement à d'autres lois, l'entreprise pourrait être passible de lourdes sanctions civiles et pénales, y compris à des amendes et à des peines d'emprisonnement pour les employés et les gestionnaires responsables, et perdre ses privilèges d'exportation ou d'importation. L'omission des distributeurs de la Société d'obtenir les permis d'importation, d'exportation ou de réexportation requis pourrait aussi avoir des répercussions sur l'entreprise, du fait des sanctions imposées et du tort causé à la réputation. L'obtention du permis d'exportation requis pour une vente en particulier peut demander du temps et entraîner la perte d'une opportunité.

En outre, des lois sur le contrôle des exportations interdisent l'expédition de certains produits vers des pays ou à des gouvernements ou des individus frappés d'embargo, sous peine de sanction. La Société ne peut pas garantir qu'un tel envoi n'aura jamais lieu, ce qui aurait des conséquences négatives et pourrait notamment entraîner des enquêtes gouvernementales, des pénalités, des amendes ou des sanctions civiles ou pénales et porter atteinte à la réputation de l'entreprise. L'activité mondiale de la Société pourrait aussi souffrir si des droits d'importation et d'exportation, des barrières tarifaires ou des mesures protectionnistes étaient imposés de manière imprévisible. Tout changement dans la réglementation sur les exportations et importations, les sanctions économiques ou la législation régissant de telles questions, toute modification dans l'application ou la portée de la réglementation existante ou tout changement concernant les pays, les gouvernements, les individus ou les technologies visés par de telles réglementations pourrait réduire sa capacité d'exporter ou de vendre ses produits à des clients existants ou potentiels ayant des activités à l'étranger. Considérant l'étendue des activités de la Société, une limitation ou la fermeture de frontières pourraient avoir une incidence négative sur la chaîne d'approvisionnement et de distribution de certaines usines. Toute limitation de la capacité de l'entreprise d'exporter ou de vendre ses produits pourrait nuire à ses activités, sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

Taux de change - Les fluctuations des taux de change

La Société est sujette aux fluctuations des taux de change de différentes devises et ces variations pourraient avoir un effet sur les résultats. La dépréciation du dollar canadien face au dollar américain au cours des dernières années a engendré une augmentation de la valeur des ventes aux États-Unis et créé certaines occasions d'affaires. De plus, les récentes acquisitions aux États-Unis ont augmenté la part des revenus et des profits de la Société en dollars américains. Quant à l'appréciation du dollar américain, celle-ci offre une certaine protection à la Société contre la concurrence étrangère au sein du secteur de l'impression. Toutefois, une éventuelle reprise de la devise canadienne aurait un effet négatif sur le résultat net. Afin de minimiser les risques de fluctuations à court terme des devises étrangères, la Société veille à apparier les entrées et les sorties de fonds dans une même devise et maintient en place un programme de couverture de change utilisant des produits dérivés.

Litiges, respect de la vie privée - La Société est assujettie à des risques juridiques en lien avec ses activités

La Société pourrait être impliquée dans des litiges ou des poursuites résultant de ses activités. De plus, particulièrement dans le cadre de ses efforts de restructuration, la Société risque d'être impliquée dans des litiges pour des cas de relations de travail. Du côté des secteurs de l'impression et de l'emballage, l'impression d'information erronée par la Société et du non-respect des spécifications d'un client pourraient conduire à la réception de réclamations. De même, lors de ses activités d'acquisitions, les passifs non identifiés et les obligations judiciaires importantes représentent également un risque en tant que successeur. Bien que la Société provisionne pour ces litiges, elle n'est pas assurée que toutes les réclamations sont provisionnées aux coûts de règlement, ayant potentiellement un effet défavorable additionnel sur le résultat net.

La loi canadienne anti-pourriel exige le consentement du destinataire afin d'envoyer des messages électroniques commerciaux. Cependant, il pourrait survenir des situations qui feraient en sorte que certaines des activités de la Société ne respectent pas la vie privée des utilisateurs et d'autres personnes. Bien que la Société ait mis en place des contrôles stricts à ces égards, tout manquement en ce qui concerne la collecte, l'utilisation, la divulgation, la sécurité des renseignements personnels ou d'autres questions de confidentialité pourrait nuire à sa réputation et à son résultat net.

Taux d'intérêt - La hausse des taux d'intérêt sur le marché relativement aux instruments financiers

La Société est exposée aux risques du marché liés aux hausses des taux d'intérêt. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur le taux LIBOR ou sur les taux des acceptations bancaires. À la fin de l'exercice 2020, la portion à taux fixe de la dette à long terme de la Société représentait 67,9 % de la dette totale.

Liquidités - Disponibilité des capitaux à un coût raisonnable

La Société est exposée au risque de liquidités, c'est-à-dire le risque qu'elle ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles, ou de les remplir, mais à un coût excessif. Le niveau d'endettement net pourrait avoir des incidences importantes, en particulier les suivantes :

- Limiter sa capacité d'obtenir un financement supplémentaire, notamment pour le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations, le service de sa dette, ses acquisitions et ses besoins généraux;
- Limiter sa capacité de s'adapter à l'évolution de la conjoncture des marchés et devenir moins concurrentielle par rapport aux concurrents moins endettés;
- Accroître ses frais financiers et réduire sa rentabilité;
- Ne pas être en mesure de verser des dividendes sur les actions à droit de vote subalterne catégorie A et ses actions catégorie B;
- Être vulnérable à un ralentissement économique général;
- Rendre plus difficile le respect de ses engagements au titre de la dette.

La concrétisation de l'une ou l'autre de ces circonstances pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités de la Société, sa situation financière, ses perspectives et/ou ses résultats d'exploitation. De plus, la Société pourrait ne pas être en mesure d'atteindre ses objectifs de croissance stratégiques si elle ne dispose pas des ressources en capital nécessaires pour financer sa stratégie de croissance interne et par acquisitions. En outre, le non-respect des clauses restrictives établies par les prêteurs de nouvelles facilités de crédit pourrait entraîner des pertes financières, une hausse des coûts ou des défauts croisés, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités, la situation financière, les perspectives et/ou les résultats d'exploitation de la Société. Les conditions de facilités de crédit autorisent la Société à assumer des dettes supplémentaires dans certaines circonstances, mais pourraient imposer certaines restrictions qui limiteront la capacité d'exploiter l'entreprise.

Régimes de retraite - L'effet de fluctuations majeures des marchés sur la solvabilité des régimes de retraite

Au 25 octobre 2020, la quasi-totalité des employés actifs de la Société participait à des régimes de retraite à cotisations définies. Toutefois, les risques relatifs aux régimes à prestations définies, ceux-ci étant présentement fermés, sont toujours assumés par la Société. La capitalisation des régimes de retraite à prestations définies est calculée selon des estimations actuarielles et est soumise aux restrictions découlant des règlements fiscaux et autres règlements pertinents. Les estimations actuarielles effectuées durant l'exercice tiennent compte d'hypothèses relatives aux prévisions salariales jusqu'à la retraite et du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes. L'obligation au titre des prestations définies, la juste valeur des actifs des régimes et la composition des actifs des régimes sont mesurées à la date des états financiers annuels. La Société poursuit sa stratégie d'investissement afin de limiter l'exposition de ses actifs à des fluctuations majeures qui toucheraient la solvabilité des régimes.

Fiscalité - Des changements aux lois fiscales pourraient nuire à la rentabilité

La Société doit payer des impôts dans plusieurs juridictions. Divers facteurs pourraient faire augmenter les charges fiscales dans l'avenir, notamment des changements dans la composition du bénéfice dans des pays aux taux d'imposition différents. La Société se penche régulièrement sur ces questions pour déterminer si elle évalue correctement ses obligations fiscales. Des évaluations inexactes pourraient avoir des conséquences importantes sur ses activités, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats d'exploitation. Des changements aux lois ou à la manière dont les autorités fiscales les interprètent, dans certains cas avec effet rétroactif, pourraient avoir des conséquences. Par exemple, l'imposition d'impôts additionnels, la hausse du taux de l'impôt sur le revenu ou d'autres impôts ou l'abolition d'incitatifs fiscaux dont l'entreprise bénéficie dans un territoire où elle exerce ses activités pourraient faire augmenter le taux d'imposition effectif de la Société et nuire fortement à sa rentabilité. Tout changement aux lois fiscales, à l'interprétation qu'en font les autorités fiscales ou aux règles comptables pourrait avoir une incidence négative importante sur l'impôt dû au titre de périodes passées et futures. Enfin, des contrôles fiscaux dont l'entreprise pourrait faire l'objet dans l'un ou l'autre des territoires où elle exerce ses activités pourraient modifier défavorablement son taux d'imposition effectif, ce qui pourrait se répercuter négativement sur ses activités, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats d'exploitation.

Fiscalité - Des contestations d'autorités fiscales ou des modifications dans les taux d'imposition statutaires en vigueur

La Société estime que les frais déclarés par les différentes entités du groupe sont raisonnables, déductibles et que le coût et la déduction du coût en capital utilisés pour les biens amortissables de ces entités ont été calculés correctement. Dans le cours normal des activités de la Société, les autorités fiscales procèdent à des vérifications continues et, à cet égard, rien ne garantit que les autorités fiscales ne contesteront pas la position de la Société relativement à certaines questions fiscales. Si elles ont gain de cause, ces contestations pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, son résultat net et sa situation financière, ainsi que sur le rendement pour les actionnaires.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminuait dans un territoire quelconque, la charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, les actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux hausses ou aux baisses de taux d'impôt, ce qui aurait des répercussions sur les impôts sur le résultat. Par ailleurs, une baisse ou une hausse du taux d'impôt se traduirait par une hausse ou une baisse du bénéfice net annuel comparativement à ce qu'il aurait été autrement.

Tests de dépréciation - Résultats des tests de dépréciation sur la valeur des actifs

Les normes IFRS exigent que la Société effectue des tests de dépréciation de l'actif à long terme s'il existe un quelconque indice qu'un actif ou un groupe d'actifs ait pu se déprécier. Toute baisse de valeur provenant des tests de dépréciation aurait un effet défavorable sur le résultat net de la Société, sans toutefois avoir un effet important sur sa conformité au ratio d'endettement qu'elle doit respecter aux termes de ses facilités de crédit actuelles ou sur sa capacité d'emprunt.

Détention du contrôle - Conflit d'intérêts entre l'actionnaire de contrôle et les autres actionnaires

Au 25 octobre 2020, Capinabel inc., société sous le contrôle de M. Rémi Marcoux, détenait directement ou indirectement 14,55 % des actions en circulation et 71,29 % des droits de vote rattachés aux actions participantes en circulation de la Société. Étant donné la détention du contrôle de cet actionnaire, il est possible que dans certaines situations, les intérêts de l'actionnaire détenant le contrôle ne correspondent pas à ceux des autres détenteurs d'actions participantes de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société sont responsables de la mise en place et du respect des contrôles et procédures de communication de l'information au sein de la Société.

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans les lois sur les valeurs mobilières du Canada et que des contrôles et procédures sont élaborés pour s'assurer que cette information est accumulée et communiquée à la direction de manière à permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été évaluée au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 ») au 25 octobre 2020. Sur la base de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 25 octobre 2020.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société sont responsables de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement du CIIF a été évaluée au 25 octobre 2020, conformément au cadre et aux critères énoncés dans le document intitulé Internal Control - Integrated Framework qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO ») en 2013, un modèle de contrôle reconnu, et aux exigences du Règlement 52-109. Sur la base de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception et le fonctionnement du CIIF étaient efficaces au 25 octobre 2020.

Tout système de contrôle interne, quelle que soit la qualité de sa conception, comporte des limites inhérentes. Par conséquent, même les systèmes considérés comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109, la direction a limité l'étendue de sa conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du CIIF de la Société afin d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures d'Artisan Complete Limited, une mesure acceptée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) durant la première année suivant l'acquisition d'une entreprise, le temps de permettre à une société de procéder à son intégration.

Artisan Complete Limited est une entreprise spécialisée dans la création d'environnements de commerce au détail stimulants, l'affichage sur le lieu de vente et l'impression grand format qui emploie 187 employés en date d'acquisition. Acquise le 13 janvier 2020, Artisan Complete Limited a généré des revenus de 27,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2020, soit 1,1% des résultats consolidés de la Société.

Des informations additionnelles relatives à cette acquisition sont présentées dans le tableau #10.

Tableau #10 :
(non audités)

(en millions de dollars)	Artisan Complete Limited
État de la situation financière	Au 25 octobre 2020
Actifs courants	13,1 \$
Actifs non courants	8,2
Passifs courants	6,7
Passifs non courants	6,4
État du résultat	Exercice clos le 25 octobre 2020
Revenus	27,1 \$
Résultat opérationnel avant amortissement	2,2
Résultat opérationnel	0,6

Veillez vous référer à la note 4 des états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 25 octobre 2020 pour obtenir des informations supplémentaires relatives à cette acquisition.

Au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, sauf les faits susmentionnés, aucune modification touchant le CIIF qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction de la Société, y compris le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société.

ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Remboursement de prêts à terme

Le 30 octobre 2020, la Société a remboursé le solde de 82,3 millions de \$ (62,5 millions de \$ américains) de la tranche A des prêts à terme en dollars américains.

PERSPECTIVES

Dans le secteur de l'emballage, la grande majorité de nos activités soutiennent la chaîne d'approvisionnement des détaillants alimentaires et de produits de consommation courante qui connaissent une augmentation de volume due à la pandémie de la COVID-19. Malgré les incertitudes liées à la pandémie, nous devrions voir une croissance interne des revenus pour l'exercice 2021. La hausse importante et rapide du prix de la résine observée récemment devrait avoir un effet négatif sur la profitabilité du secteur pour le premier trimestre. De plus, la disposition de nos activités d'emballage papier, vendues en janvier 2020, continuera de toucher négativement les revenus et la profitabilité pour le premier trimestre. En excluant l'effet de la résine et de la disposition de nos activités d'emballage papier, nous devrions voir une légère hausse du résultat opérationnel par rapport à l'exercice précédent, en raison de nos synergies, de nos initiatives d'efficacité opérationnelle et de la croissance interne anticipée.

Pour le secteur de l'impression, les effets de la pandémie de la COVID-19 devraient continuer de toucher négativement plusieurs de nos clients, ce qui devrait avoir des incidences négatives sur nos revenus en première moitié de l'exercice 2021. Les initiatives d'efficacité opérationnelle et la continuation, dans une moindre mesure, de la Subvention salariale d'urgence du Canada devraient permettre d'atténuer l'effet de la baisse de volume sur notre résultat opérationnel. Grâce à la reprise graduelle du volume d'impression, nous devrions voir une croissance interne des revenus pour la deuxième moitié de l'exercice 2021. Excluant les montants liés à la Subvention salariale d'urgence du Canada, nous devrions voir une croissance du résultat opérationnel durant l'exercice 2021 par rapport à l'exercice 2020.

Finalement, malgré le fait que les répercussions de la pandémie de la COVID-19 perdurent, nous devrions continuer à générer d'importants flux de trésorerie dans l'ensemble de nos activités. Ceci devrait nous permettre de réduire notre endettement net, tout en nous laissant la flexibilité désirée afin de poursuivre notre croissance par des acquisitions stratégiques et ciblées.

Au nom de la direction,

(s) Donald LeCavalier
Chef de la direction financière

Le 10 décembre 2020



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Transcontinental inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Transcontinental inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 25 octobre 2020 et au 27 octobre 2019;
- les états consolidés du résultat pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 25 octobre 2020 et au 27 octobre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Changement prospectif de méthode comptable

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que l'entité a changé de méthode comptable pour les contrats de location au 28 octobre 2019 due à l'adoption d'IFRS 16 - *Contrat de location*, et qu'elle a appliqué ce changement en utilisant l'approche rétrospective modifiée.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2020 », autre que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2020 », autre que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, après la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu; et
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Yvon Dupuis

Montréal, Canada

Le 10 décembre 2020

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Revenus		2 574,0 \$	3 038,8 \$
Charges opérationnelles	5	2 074,6	2 551,3
Frais de restructuration et autres coûts (gains)	6	41,4	(24,5)
Dépréciation d'actifs	7	—	0,5
Résultat opérationnel avant amortissement		458,0	511,5
Amortissement	8	216,6	202,0
Résultat opérationnel		241,4	309,5
Frais financiers nets	9	46,4	66,9
Résultat avant impôts sur le résultat		195,0	242,6
Impôts sur le résultat	10	63,2	76,5
Résultat net		131,8	166,1
Participation ne donnant pas le contrôle		0,1	—
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société		131,7 \$	166,1 \$
Résultat net par action - base		1,51 \$	1,90 \$
Résultat net par action - dilué		1,51 \$	1,90 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base (en millions)	23	87,1	87,3
Nombre moyen pondéré d'actions - dilué (en millions)	23	87,1	87,4

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Résultat net		131,8 \$	166,1 \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront reclassés au résultat net			
Variation nette liée aux couvertures de flux de trésorerie			
Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés - risque de change	25 & 30	1,3	1,2
Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés - risque de taux d'intérêt	19 & 30	(18,5)	(14,8)
Reclassement de la variation nette de la juste valeur des dérivés désignés portée au résultat net au cours de la période considérée		8,2	(0,1)
Recouvrement d'impôts sur le résultat y afférents		(2,4)	(3,7)
	25	(6,6)	(10,0)
Écarts de conversion cumulés			
Gains nets (pertes nettes) de change latents sur la conversion des états financiers des établissements étrangers		7,6	(22,2)
Gains nets de change latents sur la conversion des états financiers des établissements étrangers renversés au résultat net		—	8,7
Gains nets (pertes nettes) sur la couverture de l'investissement net dans les établissements étrangers	19	0,2	(0,8)
Recouvrement d'impôts sur le résultat y afférents		(0,4)	(0,8)
	25	8,2	(13,5)
Éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net			
Variations liées aux régimes à prestations définies			
Écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	28	12,9	(17,9)
Impôts (recouvrement d'impôts) sur le résultat y afférents		3,4	(4,7)
	25	9,5	(13,2)
Autres éléments du résultat global	25	11,1	(36,7)
Résultat global		142,9 \$	129,4 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 27 octobre 2019		641,9 \$	1,1 \$	1 069,9 \$	(25,9) \$	1 687,0 \$	4,2 \$	1 691,2 \$
Effet de la transition à l'IFRS 16	2	—	—	(13,2)	—	(13,2)	—	(13,2)
Solde au 27 octobre 2019 - ajusté		641,9	1,1	1 056,7	(25,9)	1 673,8	4,2	1 678,0
Résultat net		—	—	131,7	—	131,7	0,1	131,8
Autres éléments du résultat global	25	—	—	—	11,1	11,1	—	11,1
Apports des actionnaires et contributions aux actionnaires								
Rachat d'actions	22	(3,8)	—	(3,3)	—	(7,1)	—	(7,1)
Levée d'options d'achat d'actions	24	1,9	(0,2)	—	—	1,7	—	1,7
Dividendes	22	—	—	(77,9)	—	(77,9)	—	(77,9)
Acquisition d'entreprises	4	—	—	—	—	—	1,0	1,0
Solde au 25 octobre 2020		640,0 \$	0,9 \$	1 107,2 \$	(14,8) \$	1 733,3 \$	5,3 \$	1 738,6 \$
Solde au 28 octobre 2018		642,4 \$	1,1 \$	979,8 \$	10,8 \$	1 634,1 \$	— \$	1 634,1 \$
Résultat net		—	—	166,1	—	166,1	—	166,1
Autres éléments du résultat global	25	—	—	—	(36,7)	(36,7)	—	(36,7)
Apports des actionnaires et contributions aux actionnaires								
Dividendes	22	—	—	(76,0)	—	(76,0)	—	(76,0)
Impôts liés aux frais d'émission d'actions	22	(0,5)	—	—	—	(0,5)	—	(0,5)
Acquisition d'entreprises	4	—	—	—	—	—	4,2	4,2
Solde au 27 octobre 2019		641,9 \$	1,1 \$	1 069,9 \$	(25,9) \$	1 687,0 \$	4,2 \$	1 691,2 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019 ⁽¹⁾
Actifs courants			
Trésorerie		241,0 \$	213,7 \$
Débiteurs	11	461,2	520,7
Impôts sur le résultat à recevoir		13,4	10,2
Stocks	12	288,8	304,2
Frais payés d'avance et autres actifs courants		20,3	20,0
		1 024,7	1 068,8
Immobilisations corporelles			
	13	712,4	820,1
Actifs au titre de droits d'utilisation			
	14	134,6	—
Immobilisations incorporelles			
	15	568,5	686,2
Goodwill			
	16	1 098,8	1 145,3
Impôts différés			
	10	24,2	27,2
Autres éléments d'actif			
	17	35,2	34,2
		3 598,4 \$	3 781,8 \$
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	18	399,7 \$	420,0 \$
Provisions	20	7,9	14,1
Impôts sur le résultat à payer		8,4	12,8
Revenus reportés et dépôts		9,0	9,3
Portion courante de la dette à long terme	19	229,7	1,2
Portion courante des obligations locatives	14	22,8	—
		677,5	457,4
Dette à long terme			
	19	790,4	1 381,9
Obligations locatives			
	14	132,0	—
Impôts différés			
	10	133,9	120,2
Provisions			
	20	0,3	1,9
Autres éléments du passif			
	21	125,7	129,2
		1 859,8	2 090,6
Capitaux propres			
Capital social	22	640,0	641,9
Surplus d'apport		0,9	1,1
Résultats non distribués		1 107,2	1 069,9
Cumul des autres éléments du résultat global	25	(14,8)	(25,9)
Attribuables aux actionnaires de la Société			
		1 733,3	1 687,0
Participation ne donnant pas le contrôle			
		5,3	4,2
		1 738,6	1 691,2
		3 598,4 \$	3 781,8 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice (notes 18 et 21).

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Activités opérationnelles			
Résultat net		131,8 \$	166,1 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :			
Dépréciation d'actifs	7	—	0,5
Amortissement	8	237,5	223,6
Frais financiers de la dette à long terme et des obligations locatives	9	47,1	60,7
(Gains) pertes nets à la cession d'actifs	6	3,1	(42,0)
(Gains) pertes nets sur acquisitions et cessions d'entreprises	6	3,1	(4,8)
Impôts sur le résultat	10	63,2	76,5
Variation nette de change et autres		(4,2)	(10,0)
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation des éléments hors caisse liés aux opérations et des impôts sur le résultat payés			
Variation des éléments hors caisse liés aux opérations ⁽¹⁾	26	(4,8)	20,5
Impôts sur le résultat payés		(49,8)	(59,5)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Activités d'investissement			
Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie acquise	4	(9,4)	(18,5)
Cessions d'entreprises	4	232,1	9,5
Acquisitions d'immobilisations corporelles	13	(79,2)	(104,1)
Cessions d'immobilisations corporelles	13	1,2	100,5
Augmentation des immobilisations incorporelles	15	(18,3)	(21,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Activités de financement			
Augmentation de la dette à long terme, net de frais d'émission	19 & 26	—	302,9
Remboursement de la dette à long terme	19 & 26	(375,5)	(250,0)
Diminution nette de la facilité de crédit	19 & 26	—	(134,3)
Frais financiers de la dette à long terme		(42,6)	(64,0)
Remboursement du principal sur les obligations locatives		(21,9)	—
Intérêts sur les obligations locatives	14	(3,1)	—
Levée d'options d'achat d'actions	24	1,7	—
Dividendes	22	(77,9)	(76,0)
Rachat d'actions	22	(7,1)	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères			
		0,3	(2,9)
Variation nette de la trésorerie			
		27,3	173,2
Trésorerie au début de l'exercice			
		213,7	40,5
Trésorerie à la fin de l'exercice			
		241,0 \$	213,7 \$
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie			
Variation nette des acquisitions d'immobilisations financées par des créiteurs		2,5 \$	3,7 \$

(1) Ce montant inclut la reconnaissance accélérée du solde d'ouverture au 29 octobre 2017 des revenus reportés dans le cadre de la transaction avec Hearst pour l'exercice clos le 27 octobre 2019 (note 32)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Transcontinental inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les actions à droit de vote subalterne catégorie A et les actions catégorie B se négocient à la Bourse de Toronto. Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 3240, Montréal (Québec), Canada H3B 0G1.

La Société est un chef de file en emballage souple en Amérique du Nord et le plus important imprimeur au Canada. La Société exerce principalement ses activités au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande dans trois secteurs distincts : le secteur de l'emballage, le secteur de l'impression et le secteur des médias. Les principales activités de la Société sont décrites à la note 3 « Information sectorielle ».

Le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers consolidés le 10 décembre 2020.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les méthodes comptables adoptées dans les présents états financiers consolidés annuels sont fondées sur les IFRS publiées, en vigueur et qui ont été adoptées par la Société au 25 octobre 2020. Toute modification subséquente des méthodes comptables, prenant effet dans les états financiers consolidés de la Société après le 25 octobre 2020, pourrait donner lieu au retraitement des présents états financiers consolidés annuels.

Les états financiers consolidés IFRS ont été établis conformément aux principales méthodes comptables ci-dessous :

a) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés et les contreparties conditionnelles qui ont été évalués selon leur juste valeur;
- le passif lié à la rémunération à base d'action qui a été évalué selon IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- les passifs au titre des régimes à prestations définies, qui sont constatés au net de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies et de la valeur actualisée des obligations liées à ces régimes; et
- les obligations locatives qui ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs.

b) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Les méthodes comptables décrites ont été appliquées de manière constante et uniforme par toutes les filiales pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

Les filiales représentent toutes les entités que la Société contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer considérablement sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et cessent d'être consolidées à la date à laquelle le contrôle prend fin. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables soient conformes à celles de la Société. Une entité consolidée intégralement mais qui n'est pas détenue en totalité par la Société donne lieu à une participation ne donnant pas le contrôle qui est présentée distinctement à l'état consolidé du résultat et à l'état consolidé de la situation financière. Les transactions et soldes intragroupe ont été éliminés à la consolidation.

Les principales filiales détenues par la Société sont les suivantes :

	Détention
Imprimeries Transcontinental inc. (Canada)	100,0 %
Imprimeries Transcontinental 2007 inc. (Québec)	100,0
Imprimeries Transcontinental 2005 S.E.N.C. (Québec)	100,0
Transcontinental Printing Corporation (Delaware)	100,0
Médias Transcontinental inc. (Québec)	100,0
Médias Transcontinental S.E.N.C. (Québec)	100,0
TC Transcontinental Packaging Inc. (Delaware)	100,0
Transcontinental Holding Corp (Delaware)	100,0
Transcontinental US LLC (Delaware)	100,0

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

c) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, et leurs résultats d'opérations sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. La contrepartie transférée correspond au total de la juste valeur des actifs acquis, des instruments de capitaux propres émis, des passifs contractés ou repris par la Société et des contreparties conditionnelles, à la date d'acquisition, en échange du contrôle de l'entité acquise. Dans le cas de regroupements d'entreprises à moins de 100 %, une participation ne donnant pas le contrôle est évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Le choix de la base d'évaluation se fait transaction par transaction.

L'excédent de la contrepartie transférée et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge est comptabilisé à titre de goodwill. Si la juste valeur de l'actif net acquis excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent (« goodwill négatif ») est comptabilisé directement au résultat net à titre de profit sur acquisition à des conditions avantageuses. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés.

Si l'accord comprend une contrepartie conditionnelle, celle-ci est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et est ajoutée à la contrepartie transférée, et un passif du même montant est comptabilisé. Toute variation ultérieure de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle sera comptabilisée au résultat net sous la ligne « Frais de restructuration et autres coûts (gains) ».

Si la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises est inachevée au moment de la publication de l'information financière pour la période au cours de laquelle l'acquisition survient, la Société présente les montants provisoires pour les éléments pour lesquels l'évaluation est inachevée. L'achèvement de l'évaluation de ces éléments sera pris en compte à titre d'ajustement des actifs acquis et des passifs assumés au cours de la période d'évaluation, et les ajustements devront être appliqués rétroactivement. La période d'évaluation correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle la Société a reçu les informations complètes sur les faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

Si un regroupement d'entreprises est réalisé en étapes, la Société réévalue la part qu'elle détenait au préalable dans l'entité acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et inscrit le profit ou la perte en résultant, s'il y a lieu, au résultat net.

d) Normes comptables nouvelles ou modifiées adoptées

• IFRS 16, Contrats de location

Au 28 octobre 2019, la Société a adopté l'IFRS 16 « Contrats de location » (« IFRS 16 ») qui remplace l'IAS 17 « Contrats de location » (« IAS 17 ») et l'IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location » (« IFRIC 4 »). Cette nouvelle norme entraîne la comptabilisation de la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière tout en éliminant la distinction qui existait entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. L'adoption de l'IFRS 16 a donc donné lieu à une majoration de l'état de la situation financière résultant de la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation et de passifs qui représentent l'obligation d'effectuer des paiements locatifs.

La Société a choisi d'adopter l'IFRS 16 selon la méthode de transition rétrospective modifiée, où les effets cumulés de l'application initiale sont reflétés dans les résultats non distribués d'ouverture au 28 octobre 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs. Par conséquent, les chiffres correspondants de l'exercice 2019 continueront d'être divulgués conformément à l'IAS 17 et aux interprétations connexes de l'IFRIC 4.

Au moment de la transition, la Société s'est prévalu des exemptions facultatives suivantes permises par l'IFRS 16 lors de son adoption :

- Maintien de la définition d'un contrat de location sous IAS 17 et IFRIC 4 pour identifier les contrats conclus ou modifiés avant le 28 octobre 2019;
- Utilisation des provisions pour contrats déficitaires en réduction de la valeur des soldes d'actifs au titre de droits d'utilisation, comme alternative au test de dépréciation requis sur les actifs en date de transition;
- Application des exemptions pour les contrats de location de moins de 12 mois et de ceux dont la valeur de l'actif sous-jacent est faible;
- Exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de transition;
- Application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- Utilisation des connaissances acquises à posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date d'application initiale.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

d) Normes comptables nouvelles ou modifiées adoptées (suite)

• IFRS 16, Contrats de location (suite)

Incidence de l'adoption de la nouvelle norme sur les états financiers intermédiaires de la Société :

Le tableau qui suit présente l'incidence sommaire de la transition à l'IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière au 28 octobre 2019.

	Au 27 octobre 2019 ⁽¹⁾	Effet de la transition à l'IFRS 16	Au 28 octobre 2019
	Tel que publié		Ajusté
Actifs courants			
Frais payés d'avance et autres actifs courants	20,0 \$	(0,1) \$	19,9 \$
Immobilisations corporelles	820,1	(4,8)	815,3
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	113,8	113,8
	840,1 \$	108,9 \$	949,0 \$
Passifs courants			
Provisions	14,1 \$	(0,5) \$	13,6 \$
Portion courante des obligations locatives	—	19,8	19,8
Dettes à long terme	1 381,9	(4,8)	1 377,1
Obligations locatives	—	115,4	115,4
Impôts différés	120,2	(4,3)	115,9
Provisions	1,9	(1,3)	0,6
Autres éléments de passif	129,2	(2,2)	127,0
	1 647,3 \$	122,1 \$	1 769,4 \$
Capitaux propres			
Résultats non distribués	1 069,9 \$	(13,2) \$	1 056,7 \$
	1 069,9 \$	(13,2) \$	1 056,7 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de la période.

Au moment de la transition, les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués au montant des obligations locatives correspondantes, ajustés du montant de loyers payés d'avance, des passifs pour contrats de location à conditions défavorables ainsi que des provisions pour contrats déficitaires. Pour certains contrats spécifiques reliés à des propriétés immobilières, la Société a fait le choix d'évaluer les actifs au titre de droits d'utilisation comme si la nouvelle norme avait été appliquée depuis la date d'entrée en vigueur de ces contrats de location, en utilisant le taux d'emprunt marginal applicable en date de transition. Les impacts rétrospectifs de ces ajustements sur l'état consolidé du résultat ont été reflétés dans les résultats non distribués à l'ouverture de la période au 28 octobre 2019.

Les actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés à l'ouverture au 28 octobre 2019 s'appliquent aux catégories de biens sous-jacents suivantes :

	Au 28 octobre 2019
Propriétés immobilières	111,1 \$
Autres	2,7
Actifs au titre de droits d'utilisation	113,8 \$

À la date de transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements résiduels de loyers, avec l'utilisation du taux d'emprunt marginal de la Société au 28 octobre 2019 et la prise en compte de la probabilité de réalisation des options de renouvellement, selon le meilleur estimé de la Société. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué aux obligations locatives comptabilisées lors de l'adoption était de 2,89 %.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

d) Normes comptables nouvelles ou modifiées adoptées (suite)

• IFRS 16, Contrats de location (suite)

Le tableau suivant démontre la réconciliation des engagements découlant de contrats de location pour l'exercice clos le 27 octobre 2019 avec les obligations locatives comptabilisées selon l'IFRS 16 adoptée au 28 octobre 2019 :

	Au 28 octobre 2019
Engagements découlant de contrats de location (au 27 octobre 2019)	94,0 \$
Effet de l'inclusion de paiements de loyers pour les options de prolongation pour lesquelles il existe une certitude raisonnable d'exercice	59,4
Effet des composantes non-locatives comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées	(17,1)
Obligations liées à des contrats de location-financement	4,8
Engagements non reportés au 27 octobre 2019	8,3
Effet initial de l'actualisation des engagements au taux d'emprunt marginal de la Société	(14,9)
Autres	0,7
Obligations locatives	135,2 \$

• Définition d'une entreprise (modifications de l'IFRS 3)

En octobre 2018, l'IASB a publié des amendements à l'IFRS 3, « Regroupement d'entreprises », effectifs pour les exercices financiers commençant au 1^{er} janvier 2020 ou après cette date. Ces modifications visent à clarifier la définition d'une entreprise qui est requise pour déterminer si la comptabilisation d'une acquisition constitue un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. Ces changements rendent la nouvelle définition d'une entreprise plus restrictive, ce qui pourrait diminuer le nombre de regroupements d'entreprises qui sont comptabilisés. Les modifications comprennent également un choix permettant d'utiliser un test de concentration. Il s'agit d'un test qui simplifie l'appréciation à porter et qui donne lieu à l'acquisition d'un actif si la quasi-totalité de la juste valeur des actifs bruts se concentre dans un actif identifiable unique ou dans un groupe unique d'actifs identifiables similaires.

La Société a adopté les modifications de l'IFRS 3 pour son exercice ouvert le 28 octobre 2019 en vertu de l'application anticipée qui est permise.

• Modification, réduction ou liquidation d'un régime (modifications de l'IAS 19)

La Société a adopté les modifications apportées à l'IAS 19 « Avantages du personnel » à l'ouverture de la période au 28 octobre 2019 et a appliqué, le cas échéant, les nouvelles dispositions prévues par la norme sans impact significatif sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

• IFRS 9, Instruments financiers, IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

En septembre 2019, l'IASB a publié la phase 1 des modifications aux normes IFRS 9 et IFRS 7 dans le contexte de la réforme des taux interbancaires (« IBOR »). Ces modifications visent à alléger les exigences spécifiques de comptabilité de couverture et permettent d'éviter la modification des relations de couverture directement en cause à la suite de l'adoption de la réforme IBOR.

La Société a adopté les modifications de l'IFRS 9 et l'IFRS 7 pour son exercice ouvert le 28 octobre 2019 en vertu de l'application anticipée permise. L'adoption de ces modifications a fait en sorte que l'application de la réforme IBOR n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

• IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

Au 28 octobre 2019, la Société a adopté l'IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ». L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

e) Constatation des revenus

La Société comptabilise les revenus tirés de la vente de biens et de la prestation de services lorsque le contrôle d'un bien ou service a été transféré au client.

La Société établit les revenus à constater en suivant les étapes suivantes : 1) Identification du contrat avec le client, 2) Identification des obligations de prestation au contrat, 3) Détermination du prix de transaction, 4) Allocation du prix de transaction aux obligations de prestation, et 5) Constatation des revenus lorsque la Société satisfait une obligation de prestation. Les revenus sont constatés lorsque le client obtient le contrôle des produits et services.

La Société a établi que le contrat aux fins de l'IFRS 15 est habituellement un bon de commande, incluant les conditions de vente y étant associées, ou une combinaison d'un bon de commande et d'un contrat. Dans le secteur de l'impression, certains contrats contiennent plus d'une obligation de prestation, notamment lorsque le contrat prévoit des services d'impression, ainsi que des services de distribution et de prémédia. Dans le secteur de l'emballage, les contrats contiennent habituellement une seule obligation de prestation, soit la vente de produits finis. Plusieurs contrats de la Société contiennent une contrepartie variable, qui peut prendre la forme d'un programme incitatif, d'un programme de remises établies selon les quantités achetées, ou d'autres rabais octroyés au client. La Société estime les contreparties variables en utilisant la méthode du montant le plus probable et réduit les revenus du montant estimé. Compte tenu de la nature des produits sur mesure vendus par la Société, les retours ne sont pas significatifs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

e) Constatation des revenus (suite)

Dans les secteurs de l'emballage et de l'impression, les revenus sont constatés comme suit :

- Produits d'emballage
Les revenus reliés aux produits d'emballage sont constatés au moment du transfert du contrôle des produits au client qui est habituellement au moment où les produits sont expédiés ou livrés selon l'entente conclue avec le client.
- Services d'impression
Les revenus provenant de la vente de services d'impression sont constatés au moment du transfert du contrôle des produits au client qui est habituellement au moment où les produits sont expédiés ou livrés selon l'entente conclue avec le client.

Revenus de distribution

Les revenus de distribution de porte en porte sont constatés progressivement durant la livraison du matériel publicitaire.

Revenus de prémédia

Les revenus de prémédia sont constatés à un moment précis lorsque les services ont été rendus.

Pour certains contrats provenant de la vente de produits d'emballage et de services d'impression en vertu desquels la Société fournit des produits sur mesure ou des services et pour lesquels elle a un droit exécutoire de recevoir le paiement en contrepartie de la prestation effectuée, les critères permettant de constater les revenus progressivement sont rencontrés et nécessitent en conséquence la comptabilisation des revenus selon cette méthode. Cependant, la Société a déterminé que la valeur de ces contrats n'était pas significative.

Dans le secteur des médias, les revenus sont constatés comme suit :

- Revenus de publicité, d'abonnement, en kiosques et de vente de livres
Les revenus sont constatés à la date de parution pour les revenus de publicité, linéairement pour les revenus d'abonnement et au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours en ce qui concerne les kiosques et vente de livres.

f) Impôts sur le résultat

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. La charge d'impôts représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Elle est comptabilisée aux résultats, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments constatés directement dans les capitaux propres, auquel cas elle est comptabilisée dans les capitaux propres.

i) Impôt exigible

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du résultat imposable de la période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture des états financiers, et il comprend également tout ajustement de la charge ou du recouvrement d'impôt concernant les exercices antérieurs. Le résultat imposable diffère du résultat comptabilisé à l'état consolidé du résultat en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres périodes, ou d'éléments qui ne seront jamais imposables, ni déductibles.

ii) Impôt différé

L'impôt différé est déterminé en fonction des différences temporaires entre les valeurs comptables et les bases fiscales des actifs et passifs, et est mesuré aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture des états financiers.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporaires suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le résultat comptable, ni le résultat imposable, ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporaires qui résultent de la comptabilisation initiale du goodwill. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque fin de période et une réduction de la valeur comptable des actifs d'impôt différé est comptabilisée lorsqu'il est probable que ces actifs ne seront pas réalisés.

g) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société satisfait aux exigences du programme de subvention approuvé et que la Société, en se fondant sur le jugement de la direction, a une certitude raisonnable que l'aide gouvernementale sera reçue. L'aide gouvernementale liée aux charges d'exploitation, incluant les subventions salariales, est portée en déduction des charges connexes. Les crédits d'impôt à l'investissement liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont constatés en réduction du coût de l'actif sous-jacent. Les crédits d'impôt à l'investissement liés aux charges opérationnelles sont constatés en réduction de ces dernières. L'aide gouvernementale liée à l'édition est constatée en réduction des coûts d'édition.

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements très liquides ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

i) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et comprend le coût d'acquisition des matières premières et les coûts de transformation, tels la main d'œuvre directe et une portion des frais généraux de production. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

j) Rabais des fournisseurs

La Société comptabilise les rabais des fournisseurs en réduction du coût des biens ou services reçus et réduit les charges opérationnelles figurant à l'état consolidé du résultat et les stocks connexes figurant à l'état consolidé de la situation financière. Ces rabais sont estimés en fonction des volumes d'achats prévus.

k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation corporelle.

Les coûts, tels que les coûts d'emprunt, directement encourus pour l'acquisition ou la construction d'immobilisations corporelles, sont capitalisés jusqu'à ce que l'actif soit prêt pour son utilisation prévue, et sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif correspondant. Les immobilisations corporelles en cours de construction ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas mises en service.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Bâtiments	20-40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel de production	3-15 ans
Matériel de production loué en vertu de contrats de location-financement	3-15 ans
Autres équipements	2-5 ans

Lorsque des parties importantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme une composante distincte de l'actif, et amorties sur leur durée d'utilité respective.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisés et ajustés prospectivement, le cas échéant, à chaque date de clôture des états financiers.

Les gains et pertes résultant de la disposition d'une immobilisation corporelle sont déterminés par différence entre la juste valeur du produit de la sortie et la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle disposé et sont comptabilisés directement au résultat net sous la ligne « Frais de restructuration et autres coûts (gains) ».

l) Contrats de location

Pour l'exercice clos le 27 octobre 2019, conformément aux dispositions de l'IAS 17, les contrats de location ont été classés en tant que contrat de location-financement s'ils transféraient au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué. Les autres contrats de location ont été classés en tant que contrats de location simple.

Au 27 octobre 2019, une immobilisation corporelle détenue en vertu d'un contrat de location-financement était initialement comptabilisée au moindre de la juste valeur de l'actif ou de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. L'immobilisation corporelle louée était par la suite comptabilisée de la même façon que les autres actifs similaires détenus par la Société. Le passif correspondant à payer au bailleur était comptabilisé comme une dette découlant d'un contrat de location-financement et une charge financière était imputée aux résultats sur la durée du contrat. Les contrats de location simple étaient comptabilisés aux résultats selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Pour l'exercice clos le 25 octobre 2020, à la suite de l'adoption d'IFRS 16, la Société doit apprécier, à la date de passation d'un contrat, si ce dernier est ou contient un contrat de location en déterminant si le contrat lui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps, en échange d'une contrepartie.

À la date de début du contrat de location, la Société doit comptabiliser un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût de l'obligation locative correspondante, ajusté de tout montant de loyers versés à la date de début du contrat ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, et, le cas échéant, majoré des coûts directs initiaux engagés. L'actif au titre de droits d'utilisation est ultérieurement évalué au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, si applicable. La durée d'amortissement sur laquelle l'actif au titre de droits d'utilisation s'amortit linéairement est établie au moindre de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité du bien sous-jacent.

En remplacement des exigences relatives à la comptabilisation d'une provision pour contrats déficitaires et conformément aux dispositions d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture des états financiers s'il existe une indication de dépréciation potentielle.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société à la date de passation du contrat, sauf s'il est possible de déterminer le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les principaux paiements inclus dans l'évaluation initiale de l'obligation locative sont les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, et les paiements de loyers variables en fonction d'un indice ou d'un taux. Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs, laquelle se traduit par une augmentation de la valeur comptable de l'obligation locative reflétant les intérêts et par une diminution de la valeur comptable reflétant les paiements de loyers versés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

l) Contrats de location (suite)

L'obligation locative fait l'objet d'une réévaluation, avec un ajustement correspondant à l'actif au titre de droits d'utilisation, lors des situations suivantes :

- Un changement est apporté dans la durée du contrat de location et/ou dans l'appréciation d'exercer ou non une option d'achat, de prolongation ou de résiliation, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les nouveaux paiements de loyers futurs au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- Un changement est attendu dans les paiements de loyers futurs en raison de la variation d'un indice ou d'un taux utilisé pour déterminer les paiements variables, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les nouveaux paiements de loyers futurs à l'aide du même taux d'actualisation utilisé lors de son évaluation initiale; et
- Tout autre changement ne menant pas à la comptabilisation d'un contrat de location distinct, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés sur la base d'un taux d'actualisation également révisé.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux, et que la Société a choisi d'exclure de la définition des composantes locatives traitées sous IFRS 16, ne sont pris en compte ni dans l'évaluation initiale de l'actif au titre de droits d'utilisation, ni dans celle de l'obligation locative. Ces composantes non locatives continuent d'être comptabilisées en charges à l'état consolidé du résultat, sous le poste « Charges opérationnelles », lorsqu'elles sont engagées.

Tel que permis par l'IFRS 16, la Société a également fait le choix de ne pas comptabiliser d'actif au titre de droits d'utilisation et d'obligation locative pour tous les nouveaux contrats de location à court terme (définis comme ayant une durée de moins de 12 mois) ou pour ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Ces contrats locatifs sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat avec la charge correspondante reflétée à l'état consolidé du résultat, sous le poste « Charges opérationnelles », lorsque engagée.

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie se rapportant à la charge d'intérêts sur l'obligation locative ainsi que celles reliées au principal de l'obligation locative sont présentées dans les activités de financement. Les paiements de loyers au titre de contrats de location à court terme, contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et composantes non-locatives sont présentés dans les activités opérationnelles.

m) Immobilisations incorporelles

i) Immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont inscrites à la juste valeur au moment de l'acquisition, et elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations par la suite.

ii) Immobilisations incorporelles générées en interne

Les immobilisations incorporelles générées en interne consistent en des coûts de prépublication d'ouvrages, des coûts liés à des projets en technologie et des coûts liés au développement et à la création de nouveaux produits. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Les dépenses engagées dans le cadre d'activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées. Les dépenses engagées dans le cadre d'activités de développement sont aussi comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées, sauf si elles démontrent tous les critères de comptabilisation à l'actif. Le montant initial comptabilisé à titre d'immobilisation incorporelle générée en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle l'actif a satisfait pour la première fois à tous les critères de comptabilisation à l'actif.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles générées en interne sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon les modes et durées d'utilité estimatives suivants :

	Durée / Taux	Mode
Relations d'affaires	4-12 ans	Linéaire
Coûts de prépublication d'ouvrages	Maximum 7 ans	En fonction de l'historique des ventes
Titres d'ouvrages pédagogiques	6-9 ans	En fonction de l'historique des ventes
Contrats d'impression acquis	Durée du contrat	Linéaire
Ententes de non-concurrence	2-5 ans	Linéaire
Coûts liés à des projets en technologie	3-7 ans	Linéaire
Coûts de développement	3 ans	Linéaire

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

m) Immobilisations incorporelles (suite)

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisés et ajustés prospectivement, le cas échéant, à chaque date de clôture des états financiers.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties. Elles comprennent principalement des noms commerciaux acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises d'édition de livres. La valeur attribuée aux noms commerciaux est fondée sur la réputation qu'une publication s'est bâtie historiquement. Étant donné que cette valeur n'est pas affectée par le passage du temps, il est impossible de la répartir systématiquement dans le temps. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle.

iii) Goodwill

Le goodwill est comptabilisé au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie transférée et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité acquise, et au coût diminué du cumul des dépréciations par la suite. Le goodwill a une durée d'utilité indéterminée et n'est pas amorti. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements indiquent qu'il pourrait s'être déprécié.

n) Dépréciation d'actifs non financiers

La Société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers autres que ses stocks et ses actifs d'impôt différé à chaque date de clôture des états financiers, afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation potentielle.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises sont attribuées aux unités génératrices de trésorerie (« UGT »), et sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle. Si de tels changements existent, leur valeur recouvrable est estimée.

Le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est alloué, à compter de la date d'acquisition, aux groupes d'UGT qui bénéficieront des synergies du regroupement. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs non financiers qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Chaque groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté ne peut être plus grand qu'un secteur opérationnel, et représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi dans le cadre de la gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT (ou groupe d'UGT) représente la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est déterminée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles du marché, la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques liés à l'UGT (ou groupe d'UGT).

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée à l'aide d'un multiple de capitalisation du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (« BAIA »), de sociétés comparables et dont les activités sont similaires à celles de chaque UGT (ou groupe d'UGT).

Les actifs corporatifs de la Société ne génèrent pas d'entrées de flux de trésorerie séparés. Ils sont testés pour fins de dépréciation au niveau de regroupement d'UGT le plus bas auquel ils peuvent être alloués de façon raisonnable et constante d'une période à l'autre. S'il y a un indicateur qu'un actif corporatif pourrait être déprécié, alors la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'UGT (ou groupe d'UGT) auquel il a été alloué.

Sauf en cas d'indicateur de dépréciation identifié au cours de l'exercice qui nécessiterait que la Société procède à un test à une date antérieure à celle prévue annuellement, la Société effectue le test annuel de dépréciation au cours du dernier trimestre de chaque exercice en se basant sur la valeur nette comptable des actifs de la Société au premier jour du dernier trimestre de chaque exercice.

Le calcul détaillé le plus récent effectué lors d'une période antérieure de la valeur recouvrable d'une UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle un goodwill a été alloué peut être utilisé dans le test de dépréciation de cette UGT (ou groupe d'UGT) au cours de la période considérée, à condition que tous les critères suivants soient satisfaits :

- les actifs et les passifs constituant l'UGT (ou le groupe d'UGT) n'ont pas sensiblement varié depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable;
- le calcul le plus récent de la valeur recouvrable a abouti à un montant qui excède, de façon substantielle, la valeur comptable de l'UGT (ou du groupe d'UGT);
- sur la base d'une analyse des événements qui se sont produits et de l'évolution des circonstances depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable, il est très peu probable qu'une détermination actuelle de la valeur recouvrable aboutirait à un montant inférieur à la valeur comptable actuelle de l'UGT (ou du groupe d'UGT).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif, d'une UGT (ou groupe d'UGT) excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux UGT (ou groupe d'UGT), puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT (ou groupe d'UGT) au prorata. Les pertes de valeur liées au goodwill ne sont pas reprises. Les actifs non financiers ayant subi des pertes de valeur au cours de périodes antérieures sont réévalués à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a des changements dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable, et que ces changements seront soutenus dans le futur. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

o) Coûts d'acquisition de contrats

Les coûts d'acquisition de contrats sont amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat, en réduction des revenus. Lorsque des changements importants affectent les contrats sous-jacents, incluant une réduction de la rentabilité prévue, la Société évalue la valeur de réalisation des coûts d'acquisition de contrats afin de déterminer si ceux-ci ont subi une perte de valeur. Les coûts d'acquisition de contrats sont inclus dans les autres éléments d'actif à l'état consolidé de la situation financière.

p) Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable qu'une sortie de fonds soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé à titre de provision correspond à la meilleure estimation de la Société de l'obligation actuelle à la date de clôture des états financiers. Lorsque l'effet de l'actualisation est important, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie attendus à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. Les principales provisions de la Société sont liées aux coûts de restructuration et aux contrats déficitaires. Les provisions sont révisées à chaque date de clôture des états financiers et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé du résultat.

i) Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque la Société a un plan formel et détaillé sur la restructuration, et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées, soit en débutant l'exécution du plan ou soit en annonçant les principales caractéristiques de ce dernier. Les pertes opérationnelles futures ne font l'objet d'aucune provision.

ii) Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque la Société est en présence d'un contrat en vertu duquel il est plus probable qu'improbable que les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles seront supérieurs aux avantages économiques que la Société s'attend à retirer du contrat. Une provision pour contrats déficitaires représente le moins élevé du coût de sortie du contrat ou du coût d'exécution du contrat.

q) Avantages du personnel

La Société offre divers régimes contributifs et non contributifs à prestations définies pour des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes enregistrés d'épargne collectifs à l'intention des employés de la Société. Depuis le 1^{er} juin 2010, la plupart des employés ne participent qu'aux régimes de retraite à cotisations définies. La Société offre également d'autres régimes d'avantage du personnel à long terme qui prévoient la continuation des prestations pour soins de santé et soins dentaires en cas d'invalidité à long terme.

La Société participe à des régimes de retraite multi-employeurs qui sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies. Les cotisations de la Société à ces régimes se limitent aux montants établis en vertu des conventions collectives. Les cotisations versées aux régimes sont comptabilisées en charge au moment de la prestation de services par les employés.

i) Régimes à prestations définies

Les coûts des régimes à prestations définies pour des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont établis avec l'aide d'actuaire indépendants à chaque date de clôture des états financiers, selon la méthode des unités de crédit projetées et selon les estimations les plus probables de la Société quant au taux d'actualisation, au rendement des placements des régimes, à l'évolution des salaires, à l'évolution du coût des soins de santé, à l'âge du départ à la retraite des salariés et à l'espérance de vie. Le taux d'actualisation est basé sur les taux d'intérêt du marché applicables aux obligations de sociétés de première catégorie dont les échéances correspondent au moment du versement des prestations prévues en vertu des régimes.

L'actif (passif) au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. La valeur des actifs des régimes est limitée au total du coût des services passés non comptabilisés et de la valeur actuelle des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursement par le régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime (« effet du plafond de l'actif »). L'excédent, s'il y a lieu, est comptabilisé immédiatement aux autres éléments du résultat global (« AERG »). De plus, un passif minimum est comptabilisé lorsqu'une exigence de financement minimal en vertu de la loi au titre des services passés dépasse les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursement du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime.

Les écarts actuariels nets cumulatifs liés aux actifs des régimes et à l'obligation au titre des prestations définies, ainsi que la variation de l'effet du plafond de l'actif et de tout passif minimum, sont constatés aux AERG au cours de la période dans laquelle ils se produisent, sauf pour les écarts actuariels des autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont comptabilisés immédiatement au résultat net.

Le coût des services passés est comptabilisé en charge à l'état consolidé du résultat au cours de la période à laquelle il survient. Le coût des services rendus et le coût financier relatif à l'obligation nette ou à l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisés au résultat net au cours de la période à laquelle ils surviennent, dans les charges opérationnelles et dans les frais financiers nets, respectivement.

Les profits ou les pertes découlant de la réduction ou de la liquidation d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment où la réduction ou la liquidation survient. Lorsque la restructuration d'un régime à prestations définies donne lieu à une réduction ou à une liquidation d'obligations, la réduction est comptabilisée avant la liquidation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

q) Avantages du personnel (suite)

ii) Régimes de retraite à cotisations définies, régimes enregistrés d'épargne collectifs et régimes généraux et obligatoires

En vertu des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes enregistrés d'épargne collectifs et des régimes généraux et obligatoires, la Société verse des cotisations aux régimes des employés participants selon un pourcentage prédéterminé du salaire des employés et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. La charge pour ces régimes est comptabilisée au moment de la prestation de services par les employés, qui coïncide généralement avec le moment auquel les cotisations sont versées. Les cotisations de la Société qui sont versées aux régimes généraux et obligatoires sont gérées par les pouvoirs publics.

r) Rémunération à base d'actions

La Société a des régimes d'options d'achat d'actions et d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants, cadres supérieurs et administrateurs.

i) Régime d'options d'achat d'actions

Les options d'achat d'actions sont évaluées à leur juste valeur au moment de l'attribution au moyen du modèle Black-Scholes, et sont comptabilisées au résultat net selon un mode linéaire à raison de 25 % par année, soit sur la période d'acquisition des droits liés aux options, et selon l'estimation de la Société quant au nombre d'options qui seront acquises. À chaque date de clôture des états financiers, la Société révisé ses estimations quant au nombre d'options dont l'acquisition des droits est prévue, et comptabilise l'incidence de cette révision, le cas échéant, au résultat net avec l'ajustement correspondant au surplus d'apport.

ii) Régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs

La charge de rémunération liée aux unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs est comptabilisée au résultat net selon un mode linéaire sur la période d'acquisition, soit en fonction de l'atteinte prévue des cibles de rendement pour les unités liées au rendement, soit en fonction du maintien en poste pour les autres unités. Le passif relatif à ces unités est évalué à la juste valeur en fonction du cours des actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société, et est réévalué à chaque date de clôture des états financiers, jusqu'au paiement des unités. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée au résultat net. À chaque date de clôture des états financiers, la Société révisé son estimation du nombre d'unités dont l'acquisition des droits est prévue, et comptabilise l'incidence de cette révision au résultat net dans les charges opérationnelles, le cas échéant.

iii) Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

La charge de rémunération liée aux unités d'actions à l'intention des administrateurs est comptabilisée au résultat net au moment de leur attribution. Ces unités sont initialement évaluées à la juste valeur en fonction du cours des actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société, et sont réévaluées à chaque date de clôture des états financiers jusqu'au paiement des unités. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée au résultat net dans les charges opérationnelles.

s) Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. La monnaie fonctionnelle est la principale monnaie de l'environnement économique au sein duquel la Société exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères opérantes est majoritairement le dollar américain.

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société ou d'une filiale étrangère sont comptabilisées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. À chaque date de clôture des états financiers, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date, et les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique ne sont pas réévalués au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les actifs et passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers. Les éléments des produits et des charges sont convertis au cours de change moyen de la période.

Les écarts de change sont comptabilisés dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres. Le montant cumulé des écarts de change est reclassé au résultat net au moment de la sortie totale, ou partielle, de la participation dans l'établissement à l'étranger.

La Société désigne certains contrats de change à terme libellés en dollars américains, ainsi que certains de ses instruments financiers libellés en dollars américains, comme éléments de couverture d'une portion équivalente de son investissement net dans certains établissements étrangers, qui ont comme monnaie fonctionnelle le dollar américain. Ainsi, la tranche efficace de la variation de la juste valeur des contrats de change, ainsi que de la variation de change des instruments financiers libellés en dollar américain, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les AERG et la tranche inefficace est comptabilisée au résultat net. Les gains et les pertes constatés au cumul des AERG sont reclassés au résultat net au cours de la période pendant laquelle l'investissement net dans un établissement étranger relié fait l'objet d'une disposition totale ou partielle.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

t) Instruments financiers

i) Classement et évaluation des actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation subséquente dépend de leur classement.

Les actifs et passifs financiers sont classés et évalués subséquemment comme suit :

	Catégorie	Évaluation subséquente
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Débiteurs et autres comptes à recevoir	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Créditeurs, autres charges à payer et autres passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Contrepartie conditionnelle	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Dette à long terme	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est évalué au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : 1) il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et 2) ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer. Un passif financier est évalué au coût amorti, sauf s'il est détenu à des fins de transactions, s'il s'agit d'un dérivé ou s'il est désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale.

Les coûts de transaction directement liés à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers sont capitalisés au coût des actifs et passifs financiers qui ne sont pas classés comme instruments à la juste valeur par le biais du résultat net. Ainsi, les frais liés à l'émission de la dette à long terme sont classés en diminution de la dette à long terme, et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat de la période pertinente. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées, pour la portion efficace, à l'état consolidé du résultat global de la période pertinente jusqu'à leur réalisation, après quoi elles sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat.

ii) Dépréciation d'actifs financiers

La Société comptabilise les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, et les variations de ces pertes, à chaque date de clôture afin de rendre compte de l'évolution du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale. Pour les comptes débiteurs, la Société applique la méthode simplifiée d'IFRS 9 et comptabilise initialement les pertes de crédit attendues sur les comptes clients pour leur durée de vie. En ce qui concerne les prêts classés sous les « autres comptes à recevoir », la Société mesure le risque de crédit selon le risque de crédit attendu des 12 prochains mois, s'il n'a pas varié de façon significative depuis la comptabilisation initiale.

u) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société identifie, évalue et gère ses risques financiers liés aux variations des taux d'intérêt et des taux de change afin d'en minimiser l'effet sur son résultat et sur sa situation financière, en utilisant des instruments financiers dérivés dont les paramètres ont été définis et approuvés par le conseil d'administration. Si la Société n'utilisait pas d'instruments financiers dérivés, son exposition à la volatilité des marchés serait plus importante.

Lorsqu'elle applique la comptabilité de couverture, la Société documente en bonne et due forme la relation entre les instruments financiers dérivés et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses activités de couverture, de même que les méthodes qui seront utilisées pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture. Ce processus consiste à rattacher tous les instruments financiers dérivés désignés à titre d'élément de couverture à des actifs et des passifs spécifiques, à des engagements fermes ou à des opérations prévues spécifiques.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, et pendant toute sa durée, la Société doit avoir l'assurance raisonnable que cette relation sera efficace et en accord avec son objectif et sa stratégie de gestion des risques documentés initialement.

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la relation de couverture est comptabilisée dans les AERG et la tranche inefficace est comptabilisée à l'état consolidé du résultat. La tranche efficace de la relation de couverture de risque de taux d'intérêt est reclassée aux résultats durant la période au cours de laquelle les paiements d'intérêts couverts sont comptabilisés au résultat net. La tranche efficace de la relation de couverture de risque de change liée aux ventes en devises étrangères est reclassée aux résultats durant la période au cours de laquelle les ventes influent sur les résultats.

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de l'investissement net dans les établissements étrangers, le même traitement que les couvertures de flux de trésorerie s'applique. La tranche efficace de la relation de couverture de l'investissement net est reclassée aux résultats lorsque l'établissement étranger est partiellement cédé ou complètement vendu.

La Société peut aussi avoir recours à des contrats de swap sur rendement total afin de couvrir le risque de marché relié à la variation du cours des actions de catégorie A aux termes de l'évaluation du passif de rémunération à base d'actions. Conformément aux dispositions de l'IFRS 9, les contrats de swap sur rendement total sont classés dans la catégorie « Juste valeur par le biais du résultat net » avec une évaluation subséquente à la juste valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

u) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

La Société ne désigne pas ces instruments financiers dérivés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie et, par conséquent, les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat de la période afférente sous la ligne « Charges opérationnelles », en contrepartie des charges (gains) reliés à la rémunération à base d'actions.

Lorsque les instruments de couverture prennent fin avant leur échéance, les gains et les pertes, produits ou charges rattachés à l'instrument de couverture, qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les AERG par suite d'application de la comptabilité de couverture, sont reportés afin d'être comptabilisés au résultat net de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat net. Si l'élément couvert cesse d'exister pour cause d'échéance, d'expiration, d'annulation ou d'exercice, les gains et les pertes, produits ou charges rattachés à l'instrument de couverture, qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les AERG par suite de l'application de la comptabilité de couverture, sont comptabilisés dans le résultat net de la période visée par les états financiers.

Les autres instruments financiers dérivés procurant une couverture économique, mais qui ne sont pas admissibles aux fins de la comptabilité de couverture, sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont imputées aux résultats. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé à des fins de spéculation ou de transaction.

v) Actifs disponibles à la vente et activités abandonnées

Dans un contexte de disposition d'actifs ou de groupe destiné à être cédé, les actifs courants et non-courants sont reclassés comme actifs disponibles à la vente dès lors qu'ils deviennent disponibles en vue de leur vente immédiate, dans leur état actuel, et que leur vente est jugée hautement probable.

Une activité abandonnée est une composante des activités de la Société, dont la Société s'est séparée ou qui répond aux critères de classement comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte, qui fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte, ou qui est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

w) Jugements critiques et sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoit régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, lorsqu' applicable. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

i) Conjoncture économique

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et du climat d'incertitude économique s'y rattachant, la Société a révisé certaines de ses estimations et hypothèses les plus complexes, y compris les zones de jugement importantes, utilisées dans la préparation des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 25 octobre 2020. Les principales estimations révisées pour considérer l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'information financière ont été la détermination de l'existence d'indicateurs de dépréciation sur les actifs, UGT ou groupes d'UGT, les hypothèses utilisées dans l'établissement de leur valeur recouvrable, lorsqu'un test de dépréciation s'est avéré nécessaire et lors du test de dépréciation annuel du goodwill, et l'évaluation du risque de crédit sur les débiteurs. Des révisions additionnelles pourraient être nécessaires dans le futur en fonction de l'évolution de la pandémie et de ses impacts sur les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'évaluation finale de la valeur comptable des actifs de la Société.

ii) Regroupements d'entreprises

La détermination des justes valeurs associées aux immobilisations corporelles et incorporelles identifiables à la suite d'un regroupement d'entreprises nécessite que la direction formule des hypothèses. C'est le cas, notamment, lorsque la Société calcule ces justes valeurs à l'aide de techniques d'évaluation appropriées, qui se fondent généralement sur une prévision des flux de trésorerie futurs attendus en ce qui concerne les immobilisations incorporelles, et sur une approche par les coûts de remplacement, une approche par le résultat et/ou une approche marché pour les immobilisations corporelles.

Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur et de la durée de vie des actifs connexes et du taux d'actualisation utilisé. Des différences importantes à ces hypothèses peuvent faire varier considérablement les justes valeurs associées aux immobilisations incorporelles identifiables à la suite d'un regroupement d'entreprises, ce qui influencerait le montant de la charge d'amortissement.

L'adoption des modifications de l'IFRS 3 exige également que la Société exerce son jugement afin de déterminer si une acquisition répond à la nouvelle définition d'une entreprise utilisée pour déterminer si la comptabilisation d'une acquisition constitue un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs.

iii) Dépréciation d'actifs non financiers

Dans le cadre des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations corporelles et incorporelles, la détermination de la valeur recouvrable d'une UGT est un processus d'évaluation complexe qui nécessite le recours à diverses méthodes, notamment celle fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs et celle fondée sur le marché.

Dans le cadre de l'utilisation de la méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs, les projections de flux de trésorerie sont établies en fonction de l'expérience passée, de certaines tendances économiques et des tendances du secteur d'activité et du marché et représentent la meilleure estimation de la direction quant aux résultats futurs. La valeur recouvrable d'une UGT est également influencée par le taux d'actualisation utilisé dans le modèle, par le taux de croissance utilisé pour réaliser l'extrapolation et par le coût moyen pondéré du capital.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

w) Jugements critiques et sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

iii) Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

Dans le cadre de l'utilisation de la méthode fondée sur le marché, la Société estime la juste valeur de l'UGT en multipliant le BAIIA par un multiple de capitalisation basé sur les données du marché.

Ces méthodes font intervenir une quantité importante d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur la valeur recouvrable d'une UGT, et par le fait même, sur le montant de la dépréciation, s'il y a lieu. L'incidence de changements importants des hypothèses et de la révision d'estimations est comptabilisée au résultat net au cours de la période à laquelle ces changements surviennent et où ces estimations sont révisées, le cas échéant.

iv) Méthode de constatation des revenus

Le jugement est requis afin de déterminer si les revenus doivent être constatés progressivement ou à un moment précis. La Société évalue les contrats avec des clients pour lesquels elle fabrique des produits d'emballage ou livre des services d'impression sur mesure afin de déterminer si le contrat confère à la Société le droit exécutoire au paiement, auquel cas les revenus devraient être constatés progressivement plutôt qu'à un moment précis. Pour l'exercice clos le 25 octobre 2020, aucun contrat significatif ne rencontrait les critères pour être comptabilisé progressivement.

v) Contrats de location

L'adoption de l'IFRS 16 exige que la Société exerce son jugement et applique des estimations et hypothèses notamment dans la détermination de la durée d'un contrat de location. Pour ce faire, la Société prend en compte tous les faits et circonstances pertinents qui peuvent créer un avantage économique à exercer une option de prolongation (ou à ne pas exercer une option de résiliation). S'il est jugé avec une certitude raisonnable que la Société exercera une option de prolongation dans le futur (ou n'exercera pas une option de résiliation), l'intervalle de temps visé par ladite option sera considéré dans la durée du contrat de location. Cette appréciation de la certitude raisonnable à exercer (ou à ne pas exercer) une option est mise à jour dès lors qu'il se produit un événement ou un changement de circonstances important.

La nouvelle norme implique également la considération de nouvelles estimations et hypothèses dans la détermination du taux d'emprunt marginal de la Société qui est utilisé pour évaluer les obligations locatives.

vi) Impôts sur le résultat

La Société établit sa charge d'impôt et ses actifs et passifs d'impôt en se fondant sur des interprétations des lois fiscales applicables, incluant les traités fiscaux établis entre divers pays dans lesquels elle exerce ses activités, ainsi que les règles et règlements sous-jacents. Ces interprétations font appel à des jugements et à des estimations qui peuvent être contestés lors de vérifications fiscales gouvernementales auxquelles la Société est régulièrement soumise. De nouvelles informations pourraient devenir disponibles, faisant en sorte que la Société change son jugement à l'égard du caractère approprié des actifs et passifs d'impôt existants. De tels changements auront une incidence sur le résultat net au cours de la période où ils surviennent.

Dans le cadre du calcul de l'impôt sur le résultat et des actifs et passifs d'impôts différés, le recours aux estimations est requis pour déterminer les taux et les montants appropriés, et pour tenir compte de la probabilité de réalisation des actifs d'impôts. Les actifs d'impôts différés reflètent aussi l'avantage lié aux pertes fiscales ainsi que des déductions inutilisées pouvant être reportées ultérieurement afin de réduire l'impôt exigible des prochains exercices. Cette évaluation exige que la Société formule des estimations significatives sur la possibilité, ou non, qu'il soit probable que les actifs d'impôt sur le revenu différé soient recouverts à partir du résultat imposable futur et, par conséquent, qu'ils puissent être constatés dans les états financiers consolidés de la Société. La Société s'appuie, entre autres, sur son expérience passée pour établir ses estimations.

Lorsque les montants sont déterminés de façon définitive, ils peuvent donner lieu à des ajustements aux actifs et aux passifs d'impôt exigible et différé.

vii) Avantages du personnel

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et l'actif (passif) au titre de prestations définies sont évalués au moyen de méthodes actuarielles. Les évaluations actuarielles sont fondées sur des hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux de croissance de la rémunération et les taux de mortalité. En raison de la nature à long terme de ces obligations, ces estimations sont soumises à une incertitude importante. La direction revoit annuellement ces hypothèses, et l'incidence de cette révision est comptabilisée à l'état de la situation financière et au résultat global au cours de la période à laquelle ces estimations sont révisées, le cas échéant.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige également que la direction exerce des jugements, autres que ceux ayant trait à des estimations, à l'égard de l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments pour lesquels des jugements importants sont exercés sont :

viii) Dépréciation d'actifs non financiers

Le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est alloué, à compter de la date d'acquisition, aux groupes d'UGT qui bénéficieront des synergies du regroupement. Dans le cadre de ce processus, la Société doit exercer son jugement en se basant sur les objectifs visés par le regroupement d'entreprises et sur la façon dont sont gérées ses activités. L'application d'un jugement différent pourrait entraîner un résultat différent dans le cadre du test de dépréciation annuel des actifs non financiers.

La Société fait également appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

w) Jugements critiques et sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

ix) Conversion de monnaies étrangères

Dans le cadre de la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger, la Société doit évaluer différents facteurs tels que la monnaie qui influence les prix de vente et les coûts, le contexte économique et le degré d'autonomie de la filiale. Suivant l'évaluation des différents facteurs, lorsque la monnaie fonctionnelle est difficile à déterminer, la Société a recours à son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents.

x) Actifs disponibles à la vente et activités abandonnées

La Société exerce son jugement pour déterminer si un actif ou un groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et si sa vente est hautement probable, auquel cas il doit être classé comme détenu en vue de la vente à la date de clôture. La Société exerce également son jugement pour déterminer si une composante de la Société qui a été cédée ou qui est classée comme étant détenue en vue de la vente respecte les critères de classement à titre d'activité abandonnée. Le principal point relativement auquel la direction exerce un jugement à cet égard consiste à déterminer si la composante représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels de la Société sont regroupés par la direction en trois secteurs distincts, soit ceux de l'emballage, de l'impression et des médias.

Le secteur de l'emballage, spécialisé dans l'extrusion, le laminage, l'impression et la transformation de solutions d'emballages, tire ses revenus de la production et du recyclage de plastique souple, y compris des pellicules en rouleaux, des sacs et sachets, des films et sacs thermorétractables, et des revêtements spécialisés. Ses installations se situent principalement aux États-Unis, au Canada et en Amérique Latine.

Le secteur de l'impression tire ses revenus d'une offre de services intégrée pour les détaillants, incluant les services de prémédia, l'impression de circulaires et de produits marketing sur le lieu de vente, et la distribution de porte en porte, ainsi que d'une gamme de solutions d'impression novatrices en matière de journaux, de magazines, de livres en couleurs et de produits marketing personnalisés et de masse. Ses installations se situent au Canada.

La colonne Autres comprend les activités du secteur des médias, certains coûts du siège social ainsi que l'élimination des ventes inter-sectorielles. Le secteur des médias tire ses revenus des produits d'édition imprimés et numériques, en français et en anglais, qui se déclinent comme suit : livres éducationnels, publications spécialisées pour les professionnels et journaux. Les ventes inter-sectorielles de la Société sont comptabilisées aux prix de transfert convenus, lesquels se rapprochent de la juste valeur. Les opérations autres que les ventes sont comptabilisées à la valeur comptable.

Les tableaux suivants présentent les différentes composantes sectorielles des états consolidés du résultat :

	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Pour l'exercice clos le 25 octobre 2020				
Revenus	1 418,7 \$	1 098,1 \$	57,2 \$	2 574,0 \$
Charges opérationnelles	1 191,2	829,4	54,0	2 074,6
Frais de restructuration et autres coûts (gains)	(0,2)	32,1	9,5	41,4
Résultat opérationnel avant amortissement ⁽¹⁾	227,7	236,6	(6,3)	458,0
Amortissement	142,5	63,0	11,1	216,6
Résultat opérationnel	85,2 \$	173,6 \$	(17,4) \$	241,4 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾	227,5 \$	268,7 \$	3,2 \$	499,4 \$
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	150,1	210,5	(7,8)	352,8
Acquisitions d'actifs non courants ⁽²⁾	54,8 \$	27,9 \$	17,4 \$	100,1 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Pour l'exercice clos le 27 octobre 2019	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Revenus	1 618,3 \$	1 336,7 \$	83,8 \$	3 038,8 \$
Charges opérationnelles	1 411,5	1 057,1	82,7	2 551,3
Frais de restructuration et autres coûts (gains)	—	(29,5)	5,0	(24,5)
Dépréciation d'actifs	—	0,5	—	0,5
Résultat opérationnel avant amortissement ⁽¹⁾	206,8	308,6	(3,9)	511,5
Amortissement	140,2	52,5	9,3	202,0
Résultat opérationnel	66,6 \$	256,1 \$	(13,2) \$	309,5 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾	206,8 \$	267,9 \$	1,1 \$	475,8 \$
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	135,5	220,1	(7,6)	348,0
Acquisitions d'actifs non courants ⁽²⁾	74,4 \$	32,3 \$	19,2 \$	125,9 \$

⁽¹⁾ Les dirigeants de la Société utilisent principalement le résultat opérationnel ajusté pour prendre des décisions et évaluer la performance des secteurs. Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté et le résultat opérationnel ajusté excluent les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actif, l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, ainsi que la reconnaissance accélérée des revenus reportés dans le cadre des ententes conclues avec Hearst (note 32) (uniquement le résultat opérationnel ajusté en ce qui concerne l'amortissement des actifs incorporels liés à des acquisitions).

⁽²⁾ Ces montants incluent les immobilisations incorporelles générées en interne, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, excluant celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises, qu'elles soient payées ou non.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Le tableau ci-bas présente la ventilation des revenus selon le type de produit ainsi que par secteur géographique, ainsi qu'un rapprochement avec les revenus par secteur.

	25 octobre 2020		27 octobre 2019 ⁽¹⁾
Produits d'emballage			
Amériques	1 320,3	\$	1 516,1
Reste du monde	98,4		102,2
	1 418,7		1 618,3
Services d'impression ⁽²⁾			
Services liés aux détaillants ⁽³⁾	624,6		781,2
Produits marketing	208,8		203,1
Magazines et livres	167,3		215,5
Journaux	97,4		136,9
	1 098,1		1 336,7
Médias ⁽²⁾	71,7		92,7
Ventes intersectorielles	(14,5)		(8,9)
	2 574,0	\$	3 038,8
			\$

Le total de l'actif sectoriel de la Société se présente comme suit :

	Au 25 octobre 2020		Au 27 octobre 2019
Emballage	2 238,9	\$	2 457,0
Impression	926,3		945,8
Autres ⁽⁴⁾	433,2		378,9
	3 598,4	\$	3 781,7
			\$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

⁽²⁾ Les revenus tirés des services d'impression et médias sont majoritairement effectués en Amérique du Nord.

⁽³⁾ Les revenus des services liés aux détaillants comprennent les services d'impression, de prémédia et de distribution.

⁽⁴⁾ Cette rubrique comprend notamment la trésorerie, les impôts sur le résultat à recevoir, les immobilisations corporelles et incorporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les impôts différés et l'actif au titre des régimes à prestations définies non alloués aux secteurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019 ⁽¹⁾
Actifs non courants ⁽²⁾		
Canada	824,8 \$	770,0 \$
États-Unis	1 439,5	1 650,2
Autres	270,3	258,7
	2 534,6 \$	2 678,9 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

⁽²⁾ Ces montants incluent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, le goodwill et les autres éléments d'actif non courants, et excluent les instruments financiers dérivés, les impôts différés et l'actif au titre des régimes à prestations définies.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, ACQUISITIONS D'ACTIFS ET CESSIONS D'ENTREPRISES

Regroupements d'entreprises

Transactions de l'exercice clos le 25 octobre 2020

- **Artisan Complete**

Le 10 janvier 2020, poursuivant son expansion dans le créneau de l'impression de produits marketing sur le lieu de vente, la Société a acquis la totalité des actions d'Artisan Complete Limited Inc. (« Artisan Complete »), une entreprise située à Markham, en Ontario, spécialisée dans la création d'environnements de commerce au détail stimulants, l'affichage sur le lieu de vente et l'impression grand format. Cette transaction vient appuyer la stratégie de la Société de continuer de croître dans le créneau de l'impression de produits marketing sur le lieu de vente. La transaction s'est conclue à un prix d'acquisition de 12,5 millions de dollars, avant déduction de certains passifs remboursés par la Société et incluant une retenue sur acquisition de 1,0 million de dollars payable 18 mois après la date de clôture de la transaction si aucune indemnité pour dommages n'est réclamée par la Société pendant la période de référence.

Au 25 octobre 2020, la répartition préliminaire du prix d'acquisition d'Artisan Complete, sur la base de l'information disponible en date des présents états financiers consolidés, a mené à la comptabilisation d'un goodwill de 2,3 millions de dollars. Le goodwill reconnu n'est pas déductible fiscalement.

La répartition du prix d'acquisition demeure préliminaire pour l'exercice clos le 25 octobre 2020.

Transactions de l'exercice clos le 27 octobre 2019

- **Trilex**

Le 30 août 2019, la Société avait acquis une participation de 60 % dans Industrial y Commercial Trilex C.A. (« Trilex »), un fournisseur d'emballages plastiques situé à Guayaquil, en Équateur, pour un prix d'acquisition final de 4,1 millions de dollars (3,1 millions de dollars américains) payé en espèces. Cette acquisition s'inscrivait dans la stratégie de croissance pour le secteur de l'emballage permettant d'accroître la présence de la Société en Amérique latine avec un deuxième site en Équateur.

Au 25 octobre 2020, la répartition finale du prix d'acquisition a mené à la comptabilisation d'un gain sur acquisition avantageuse supplémentaire de 1,3 million de dollars, en lien avec l'évaluation à la juste valeur des immobilisations corporelles acquises, en plus du montant de 2,3 millions déjà reconnu au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019. Ce gain additionnel a été reconnu dans l'état consolidé du résultat pour l'exercice clos le 25 octobre 2020 sous la ligne « Frais de restructuration et autres coûts (gains) » (note 6) et représente 60% du changement de valeur des immobilisations corporelles acquises reflété dans la répartition finale du prix d'acquisition. L'impact résiduel est comptabilisé dans les capitaux propres sous le poste « Participation ne donnant pas le contrôle » pour un montant de 1,0 million de dollars.

- **Holland & Crosby**

Le 1^{er} octobre 2019, la Société avait acquis les actifs de Holland & Crosby Limited, une entreprise manufacturière située à Mississauga, en Ontario, qui se spécialise dans l'impression de produits marketing sur le lieu de vente pour les détaillants nord-américains. Cette acquisition s'inscrivait dans la stratégie de la Société de poursuivre la bonification de son offre dans le créneau porteur de l'impression de produits marketing sur le lieu de vente, en croissance depuis plusieurs années. La transaction s'est conclue pour un prix d'acquisition final de 19,3 millions de dollars, incluant une retenue sur acquisition de 2,0 millions de dollars qui était payable au premier anniversaire de la transaction si aucune indemnité pour dommages n'était réclamée par la Société pendant la période de référence. Au 25 octobre 2020, la Société avait payé la totalité du montant de retenue sur acquisition de 2,0 millions de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, la Société a finalisé l'analyse de la répartition du prix d'acquisition, ainsi que sa comptabilisation, sans impact significatif. L'évaluation finale de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 3,4 millions de dollars. Le goodwill reconnu est déductible fiscalement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, ACQUISITIONS D'ACTIFS ET CESSIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

Regroupements d'entreprises (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge en date d'acquisition pour les transactions décrites ci-haut :

	Acquisitions en 2020		Acquisitions en 2019	
	Allocations préliminaires		Allocations préliminaires	Allocations finales
Actifs acquis				
Trésorerie acquise	—	\$	3,6	\$ 3,6
Actifs courants	10,3		13,1	12,7
Immobilisations corporelles	3,6		8,3	10,9
Actif au titre de droits d'utilisation ⁽¹⁾	5,5		—	—
Immobilisations incorporelles	3,1		10,4	10,4
Goodwill	2,3		4,1	3,4
	24,8	\$	39,5	\$ 41,0
Passifs pris en charge				
Passifs courants	6,1	\$	6,1	\$ 6,1
Dettes à long terme (incluant la portion courante) et autres éléments de dette assumés ⁽²⁾	4,1		1,6	1,6
Obligations locatives (incluant la portion courante) ⁽¹⁾	5,5		—	—
Prestations de retraite et autres régimes d'avantages post-emploi	—		1,0	1,0
Impôts différés	0,7		0,2	0,1
	16,4		8,9	8,8
	8,4	\$	30,6	\$ 32,2
Participation ne donnant pas le contrôle	—	\$	(4,2)	\$ (5,2)
Gain sur acquisition à des conditions avantageuses	—		(2,3)	(3,6)
	8,4	\$	24,1	\$ 23,4
Contrepartie totale				
Trésorerie déboursée	7,4	\$	22,1	\$ 21,4
Contrepartie à payer à court terme ⁽³⁾	—		2,0	2,0
Contrepartie à payer à long terme ⁽³⁾	1,0		—	—
	8,4	\$	24,1	\$ 23,4

⁽¹⁾ La Société n'a pas retraité les calculs de répartition de prix d'acquisition pour les regroupements d'entreprises effectués avant l'adoption de l'IFRS 16 de façon cohérente avec la méthode de transition choisie au 28 octobre 2019 (note 2).

⁽²⁾ Au 25 octobre 2020, la Société avait remboursé la totalité du montant de 4,1 millions de dollars sur la dette à long terme et autres éléments de dette assumés relatifs à l'acquisition d'Artisan Complete et avait remboursé un montant de 0,1 million de dollars sur la dette à long terme acquise sur la transaction de Trilix.

⁽³⁾ Au 25 octobre 2020, la Société avait remboursé la totalité du montant de 2,0 millions de dollars payable sur la transaction d'acquisition de Holland & Crosby et avait reclassé à court terme la contrepartie à payer dans le cadre de l'acquisition d'Artisan Complete.

Acquisition d'actifs

Transactions de l'exercice clos le 25 octobre 2020

• Enviroplast

Le 15 juin 2020, la Société a acquis les actifs d'Enviroplast Inc. (« Enviroplast »), œuvrant dans le recyclage de plastiques souples au Québec. Cette acquisition représente un premier pas vers l'intégration verticale du recyclage des plastiques dans la chaîne de production du secteur de l'emballage et supporte l'objectif de la création d'une économie circulaire du plastique. Le prix d'acquisition a été fixé à 2,4 millions de dollars, excluant une contrepartie éventuelle à payer qui est fonction de l'atteinte de performance opérationnelle basée sur la production annuelle de plastique recyclé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, ACQUISITIONS D'ACTIFS ET CESSIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

Cessions d'entreprises

Transactions de l'exercice clos le 25 octobre 2020

- **Vente des activités d'emballage papier et de polypropylène tissé**

Le 17 janvier 2020, la Société a conclu la vente de ses activités d'emballage papier et de polypropylène tissé à Hood Packaging Corporation aux termes de l'entente définitive annoncée le 27 novembre 2019. Le périmètre de la transaction de vente couvre les actifs reliés aux activités d'emballage papier, incluant les bâtiments et les équipements de quatre usines, ainsi que des actifs reliés aux activités d'emballage papier et de polypropylène tissé d'une usine située en Caroline du Sud.

Pour cette transaction de vente, la Société a reçu une contrepartie finale en espèces de 235,3 millions de dollars (180,1 millions de dollars américains) incluant les ajustements du fonds de roulement, mais avant considération des coûts de transaction engagés sur la transaction, lesquels se sont élevés à 3,2 millions de dollars.

Contrepartie reçue relative à la vente des activités d'emballage papier et de polypropylène tissé	
Trésorerie	235,1 \$
Coûts de transaction	(3,2)
Contrepartie reçue, net des coûts de transaction	231,9
Ajustements finaux liés au fonds de roulement	0,2
Contrepartie reçue	232,1
Actifs et passifs cédés	
Actifs courants	62,1
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	74,4
Immobilisations incorporelles	56,7
Goodwill	54,8
Passifs courants	(11,2)
Actifs et passifs cédés, montant net	236,8
Perte sur disposition avant impôts	
	(4,7)
Incidence fiscale de la disposition	(11,7)
Perte sur disposition, net d'impôts	(16,4) \$

⁽¹⁾ Ce montant comprend également 0,3 million de dollars à titre de contrats de location à court terme sur des équipements disposés.

Transactions de l'exercice clos le 27 octobre 2019

- **Vente des actifs de médias spécialisés et activités événementielles**

Le 19 septembre 2019, la Société avait procédé à la vente de la majorité de ses actifs de médias spécialisés et activités événementielles à deux sociétés, dont le Groupe Contex inc., une entreprise présidée par un administrateur et dirigeant de la Société, dans le contexte de son virage stratégique vers l'emballage souple.

La transaction de vente avec le Groupe Contex inc. constituait une transaction avec une partie liée qui avait été réalisée à la juste valeur selon des conditions de concurrence normale du marché. L'évaluation de la juste valeur des actifs vendus à Groupe Contex inc. avait été effectuée par un comité composé de membres du conseil d'administration indépendants de la Société et avait porté notamment sur l'évaluation du transfert de propriété des marques cédées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

5 CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les charges opérationnelles par principales rubriques se détaillent comme suit pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Coûts liés au personnel ⁽¹⁾	638,4 \$	781,3 \$
Chaîne d'approvisionnement et logistique ⁽²⁾	1 321,5	1 629,3
Autres biens et services ⁽³⁾	114,7	140,7
	2 074,6 \$	2 551,3 \$

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, la Société a comptabilisé sous le poste « Coûts liés au personnel », à l'encontre des dépenses de salaires admissibles, un montant de 58,5 millions de dollars, représentant le montant réclamé en vertu de la Subvention salariale d'urgence du Canada. Au 25 octobre 2020, la Société avait déjà encaissé une portion des montants réclamés à ce titre et continuait d'estimer qu'il existait une assurance raisonnable que le montant non encaissé à ce jour serait reçu du gouvernement fédéral canadien sur la base des critères d'admissibilité toujours rencontrés à cette date.

⁽²⁾ Le poste « Chaîne d'approvisionnement et logistique » comprend principalement les coûts de production et de distribution liés aux fournisseurs externes.

⁽³⁾ Le poste « Autres biens et services » comprend principalement les coûts de promotion, de publicité et de télécommunications, les fournitures de bureau, les frais liés à l'immobilier ainsi que les honoraires professionnels.

Le coût des marchandises vendues constaté dans les charges opérationnelles pour l'exercice clos le 25 octobre 2020 a été de 1 588,2 millions de dollars (2 024,5 millions pour l'exercice clos le 27 octobre 2019). Un montant de 5,4 millions de dollars a été comptabilisé à titre de charge pour désuétude des stocks pour l'exercice clos le 25 octobre 2020 (8,3 millions pour l'exercice clos le 27 octobre 2019).

6 FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS (GAINS)

Les frais de restructuration et autres coûts (gains) par principales rubriques se détaillent comme suit pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Réduction d'effectifs ⁽¹⁾	21,1 \$	21,4 \$
(Gains) pertes reliés à la vente et à l'acquisition de certaines activités ⁽²⁾	8,9	(0,5)
Autres éléments ⁽³⁾	7,5	(7,7)
Gains nets sur la vente d'immeubles	—	(43,8)
Contrats déficitaires	0,5	1,3
Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises ⁽⁴⁾	3,4	4,8
	41,4 \$	(24,5) \$

⁽¹⁾ Pour l'exercice clos le 25 octobre 2020, les montants présentés sous cette ligne incluent des indemnités de départ versées aux employés dans le cadre de fermetures d'usines ou de réorganisations de la main-d'œuvre principalement dans le secteur de l'impression.

⁽²⁾ Pour l'exercice clos le 25 octobre 2020, les montants présentés sous cette ligne incluent principalement les éléments suivants :

- Un gain sur acquisition à des conditions avantageuses de 1,3 million de dollars résultant de la comptabilisation finale de l'acquisition de Trilex (note 4);
- Une perte sur disposition liée à la vente des activités d'emballage papier et de polypropylène tissé de 4,7 millions de dollars (note 4); et
- Une charge pour des soldes à recevoir liés à des transactions précédentes de 3,8 millions de dollars.

⁽³⁾ Pour l'exercice clos le 25 octobre 2020, les montants présentés sous cette ligne incluent principalement les éléments suivants :

- Un gain de 7,4 millions de dollars lié à l'effet de la réévaluation à la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle à payer dans le cadre d'un regroupement d'entreprises passé (note 30);
- Un gain d'un montant de 4,6 millions de dollars en lien avec un produit d'assurance à recevoir pour le remplacement d'un équipement détruit par le feu, net de la perte sur la décomptabilisation de l'actif en cause;
- Des charges de 5,2 millions de dollars et 1,2 million, respectivement, pour des coûts engagés en lien avec des fermetures d'usines et des compressions de régime de retraite réalisées dans le cadre de ces fermetures (note 28); et
- Une charge de 7,0 millions de dollars relative à des coûts additionnels atypiques engagés dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

⁽⁴⁾ Les coûts d'acquisition d'entreprises comprennent les coûts de transaction, principalement des frais juridiques, les commissions payées à la réussite de la transaction et autres honoraires professionnels, pour des regroupements d'entreprises potentiels ou réalisés, ainsi que les coûts en lien avec l'intégration des entreprises acquises.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

7 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Immobilisations corporelles et incorporelles

Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société avait enregistré une charge de dépréciation de 0,4 million de dollars pour des immobilisations corporelles en lien avec des fermetures d'usines dans le secteur de l'impression.

Goodwill et immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, la Société a évalué s'il existait des indicateurs de dépréciation, notamment dans le contexte de l'éclosion de la pandémie de la COVID-19 et de ses impacts économiques sur les activités de la Société. Cette évaluation a mené à l'identification d'indicateurs de dépréciation du goodwill au niveau des groupes d'UGT du secteur de l'impression en date du 26 avril 2020, principalement en raison d'une réduction des activités pour la période de trois mois close le 26 avril 2020, incluant des mises à pieds temporaires, suite aux mesures qui avaient été annoncées par les gouvernements du Québec et de l'Ontario obligeant l'arrêt temporaire des services considérés comme étant non essentiels. En présence d'indicateurs de dépréciation, la Société avait effectué un test de dépréciation sur les groupes d'UGT du secteur de l'impression, lequel n'avait pas mené à la comptabilisation d'une charge de dépréciation. Aucun indicateur de dépréciation n'avait été identifié au sein des groupes d'UGT du secteur de l'emballage et du secteur des médias.

Au 25 octobre 2020, la Société a procédé au test annuel de dépréciation du goodwill sur l'ensemble de ses UGT et groupes d'UGT (ci-après dénommés « groupes d'UGT ») et à celui des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, qui sont composées des noms commerciaux acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises d'édition de livres. Pour évaluer si le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ont subi une dépréciation, la valeur comptable des groupes d'UGT, incluant le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, a été comparée à leur valeur recouvrable. La Société a conclu que les valeurs recouvrables des groupes d'UGT soumis à un test de dépréciation étaient supérieures à leur valeur comptable. Par conséquent, aucune charge de dépréciation n'a été enregistrée au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020 et les mêmes conclusions avaient été atteintes lors du test de dépréciation effectué au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Les valeurs recouvrables des groupes d'UGT établies pour les fins du test de dépréciation annuel du goodwill ont été déterminées selon la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été établie à l'aide de multiples de capitalisation appliqués aux prévisions budgétaires du BAIIA du groupe d'UGT en cause pour l'exercice 2021. Les principales hypothèses utilisées dans ce modèle comprennent les volumes de vente attendus, les prix de vente et les charges opérationnelles estimés (« les flux de trésorerie ») qui sont nécessaires pour établir le BAIIA ainsi que les multiples de capitalisation qui proviennent de sociétés comparables et dont les activités sont similaires à celles du groupe d'UGT concerné.

La valeur d'utilité a été établie sur l'approche des flux de trésorerie actualisés attendus selon différents scénarios établis par la Société et qui ont été pondérés en fonction de leur probabilité de réalisation. Les flux de trésorerie de chacun de ces scénarios couvrent une période de 5 ans et tiennent compte de l'expérience passée, mais aussi de la stratégie d'entreprise et des tendances économiques et spécifiques du secteur d'activité et du marché. Des considérations particulières quant à l'impact de la sévérité de la pandémie de la COVID-19 sur les activités du groupe d'UGT en cause, notamment sa durée estimée et la courbe de reprise attendue, ont également été prises en compte dans l'établissement des flux de trésorerie. Au-delà de la période de cinq ans, les flux de trésorerie font l'objet d'extrapolations selon des taux de croissance ou de décroissance perpétuelle estimatifs, qui ne sont pas supérieurs à ceux prévus pour les marchés spécifiques dans lesquels le groupe d'UGT exerce ses activités. Les hypothèses utilisées par la Société dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sont classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs, ce qui signifie qu'elles ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le taux d'actualisation utilisé par la Société dans le calcul de la valeur d'utilité représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») de sociétés comparables et dont les activités sont similaires au groupe d'UGT. Le CMPC est une estimation du taux de rendement unifié que les détenteurs de titres de capitaux propres et de titres de créances exigent de dégager sur leurs investissements, et reflète l'évaluation du marché actuel, la valeur temporelle de l'argent et le risque spécifique applicable au groupe d'UGT.

Le tableau suivant présente les principaux groupes d'UGT soumis au test de dépréciation du goodwill, la méthode avec laquelle la valeur recouvrable a été établie et les hypothèses clés utilisées à la date du test de dépréciation :

	Valeur comptable du goodwill	Base d'établissement de la valeur recouvrable	Multiple de capitalisation	Taux de croissance (décroissance) perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts
Secteur de l'emballage					
Groupe Amériques	703,8	Juste valeur	9,5 x	s.o.	s.o.
Groupe Revêtements	73,4	Valeur d'utilité	s.o.	2,0 %	9,4 %
Secteur de l'impression					
Groupe des journaux, du détail et du prémédia ⁽¹⁾	224,0	Juste valeur	4,0 x	s.o.	s.o.
Groupe des magazines, des livres et des catalogues	65,4	Valeur d'utilité	s.o.	-2,5 %	11,8 %
Groupe des produits marketing ⁽²⁾	5,7	Juste valeur	4,5 x	s.o.	s.o.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

7 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS (SUITE)

⁽¹⁾ Au 28 octobre 2019, la Société avait revu la détermination de ses groupes d'UGT pour l'ensemble des secteurs ce qui a mené à regrouper les activités du prémédia avec celles de l'impression dans le nouveau groupe d'UGT Groupe des journaux, du détail et du prémédia. Avec l'évolution du secteur de l'impression, la Société propose davantage une offre de services intégrée aux détaillants qui fait en sorte qu'il existe maintenant une interaction significative entre différents services, dont ceux du prémédia, de l'impression et de la distribution, d'autant plus que les clients majeurs contractent généralement pour l'ensemble de ses services.

⁽²⁾ Le groupe d'UGT Groupe des produits marketing est un nouveau groupe sujet au test annuel de dépréciation du goodwill pour l'exercice clos le 25 octobre 2020. Il a été constitué à la suite des récentes acquisitions faites par la Société dans le secteur de l'impression de produits marketing sur le lieu de vente (note 4).

La Société a effectué une analyse de sensibilité sur les hypothèses les plus importantes utilisées dans le cadre de l'évaluation des valeurs recouvrables des groupes d'UGT soumis au test de dépréciation.

Pour les groupes d'UGT dont la valeur recouvrable a été déterminée sur une base de juste valeur diminuée des coûts de sortie, les résultats de l'analyse de sensibilité démontrent qu'une baisse dans les multiples de capitalisation de 0,5x et de 1,0x pour les groupes d'UGT du secteur de l'impression et de l'emballage, respectivement, ou qu'une diminution de 5 % du BAIIA ne changerait pas les conclusions du test de dépréciation.

Pour les groupes d'UGT dont la valeur recouvrable a été établie selon le modèle de la valeur d'utilité, l'analyse de sensibilité démontre que, pour le Groupe Revêtements, une augmentation de 1 % du taux d'actualisation avant impôts ou une diminution de 1 % du taux de croissance perpétuelle ne changerait pas les conclusions du test, lorsque ces changements sont pris individuellement. Pour le Groupe des magazines, des livres et des catalogues, une augmentation du taux d'actualisation avant impôts de 0,9 % ou une augmentation de 1 % dans le taux de décroissance perpétuelle ferait en sorte, individuellement, que la valeur recouvrable du groupe soit égale à sa valeur comptable.

Les UGT Groupe d'édition de livres et Groupe des solutions d'affaires ont été validées dans le cadre du test de dépréciation au 25 octobre 2020. La valeur comptable des goodwill reliés à ces UGT n'est pas importante par rapport à la valeur comptable totale du goodwill de la Société (note 16).

8 AMORTISSEMENT

L'amortissement par principales rubriques se détaille comme suit pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Immobilisations corporelles	119,5 \$	121,4 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation	20,2	—
Immobilisation incorporelles	76,9	80,6
	216,6	202,0
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif, constatés dans les postes de revenus et charges opérationnelles	20,9	21,6
	237,5 \$	223,6 \$

9 FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets par principales rubriques se détaillent comme suit pour les exercices clos le :

	Note	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Frais financiers de la dette à long terme		43,8 \$	60,7 \$
Intérêts sur obligations locatives		3,3	—
Intérêts nets sur l'actif et le passif au titre des régimes à prestations définies	28	2,5	2,6
Autres frais (revenus)		(0,3)	3,3
Pertes nettes (gains nets) de change		(2,9)	0,3
		46,4 \$	66,9 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur le résultat au taux d'imposition statutaire prévu par la loi au Canada et les impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Résultat avant impôts sur le résultat	195,0 \$	242,6 \$
Taux d'imposition statutaire prévu par la loi au Canada ⁽¹⁾	26,52 %	26,62 %
Impôts sur le résultat au taux d'imposition statutaire	51,7	64,6
Effet des écarts des taux d'imposition et impôts additionnels dans d'autres juridictions	1,9	(11,1)
Impôts sur les dépenses non déductibles et les revenus non imposables	(1,1)	(2,9)
Impôts sur les frais de restructuration et autres coûts non déductibles et les revenus non imposables	11,3	(2,2)
Variation d'actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales ou à des différences temporaires non comptabilisées antérieurement	(0,1)	(0,9)
Effet de la réforme fiscale américaine ⁽²⁾	—	30,2
Autres	(0,5)	(1,2)
Impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif	63,2 \$	76,5 \$
Impôts sur le résultat avant les éléments suivants :	79,3 \$	60,9 \$
Effet de la réforme fiscale américaine ⁽²⁾	—	30,2
Impôts sur l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises	(17,1)	(17,9)
Impôts sur la reconnaissance accélérée des revenus reportés, net de l'amortissement accéléré en lien avec les ententes conclues avec Hearst	—	2,7
Impôts sur les frais de restructuration et autres coûts (gains), excluant l'incidence fiscale de la disposition	(10,7)	0,7
Incidence fiscale de la disposition	11,7	—
Impôts sur la dépréciation d'actifs	—	(0,1)
Impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif	63,2 \$	76,5 \$

⁽¹⁾ Le taux d'imposition applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés applicables dans les provinces où la Société exerce ses activités.

⁽²⁾ Le 22 décembre 2017, une réforme fiscale américaine (connue sous l'appellation « Tax Cuts and Jobs Act ») est entrée en vigueur. La réforme a réduit le taux d'impôt statutaire fédéral des sociétés aux États-Unis à partir du 1^{er} janvier 2018, le faisant passer d'un taux progressif pouvant aller jusqu'à 35 % à un taux fixe de 21 %. La provision d'impôt américaine de la Société pour l'exercice clos le 27 octobre 2019 ainsi que les actifs et passifs d'impôt en découlant, a été établie en fonction de la législation fiscale (« Internal Revenue Code ») et les règlements connexes alors en vigueur. Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, une nouvelle directive a été adoptée. L'application rétroactive de cette directive a eu pour effet de réduire de 30,2 millions de dollars la valeur des actifs d'impôt différés reconnus précédemment.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau suivant présente les composantes de la charge d'impôts sur le résultat pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Impôts sur le résultat exigibles		
Exercice considéré	53,2 \$	56,8 \$
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(9,6)	(3,3)
	43,6	53,5
Impôts différés		
Ajustement au titre des exercices antérieurs	9,1	2,0
Création et renversement des différences temporaires	10,0	20,9
Variation d'actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales ou à des différences temporaires non comptabilisées antérieurement	(0,1)	(0,9)
Incidence des variations des taux d'impôt	0,6	1,0
	19,6	23,0
Total des impôts sur le résultat	63,2 \$	76,5 \$

Le tableau suivant présente les composantes des actifs et des passifs d'impôt différé :

	Au 25 octobre 2020		Au 27 octobre 2019	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Immobilisations corporelles	— \$	91,6 \$	— \$	85,5 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation net des obligations locatives	6,8	—	—	—
Immobilisations incorporelles et goodwill	—	134,6	—	159,4
Provisions	15,8	—	18,7	—
Revenus reportés	1,5	—	3,5	—
Dettes à long terme	7,1	—	1,5	—
Régimes à prestations définies	15,9	—	19,4	—
Émission d'actions	1,3	—	2,5	—
Report de pertes	44,1	—	82,7	—
Dépenses d'intérêts	22,0	—	15,1	—
Autres	2,0	—	8,5	—
	116,5	226,2	151,9	244,9
Compensation des actifs et passifs	(92,3)	(92,3)	(124,7)	(124,7)
	24,2 \$	133,9 \$	27,2 \$	120,2 \$

Les pertes reportées incluses dans les actifs d'impôt différé ont une échéance s'étalant de 2021 à 2040.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

La variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020 s'établit comme suit :

	Solde au 27 octobre 2019	Comptabilisé aux résultats	Variation du cours de change	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Effet de la transition à l'IFRS 16	Émission d'actions	Regroupements d'entreprises	Solde au 25 octobre 2020
Immobilisations corporelles	(85,5) \$	(5,1) \$	(0,2) \$	— \$	— \$	— \$	(0,8) \$	(91,6) \$
Actifs au titre de droits d'utilisation, net des obligations locatives	—	0,7	—	—	5,3	—	0,8	6,8
Immobilisations incorporelles et goodwill	(159,4)	27,0	(1,4)	—	—	—	(0,8)	(134,6)
Provisions	18,7	(2,2)	0,2	—	(1,0)	—	0,1	15,8
Revenus reportés	3,5	(2,1)	0,1	—	—	—	—	1,5
Dette à long terme	1,5	2,9	0,3	2,4	—	—	—	7,1
Régimes à prestations définies	19,4	(0,1)	—	(3,4)	—	—	—	15,9
Émission d'actions	2,5	(1,2)	—	—	—	—	—	1,3
Report de pertes	82,7	(39,8)	1,2	—	—	—	—	44,1
Dépense d'intérêts	15,1	7,1	(0,2)	—	—	—	—	22,0
Autres	8,5	(6,8)	0,2	—	—	—	0,1	2,0
	(93,0) \$	(19,6) \$	0,2 \$	(1,0) \$	4,3 \$	— \$	(0,6) \$	(109,7) \$

La variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019 s'établit comme suit :

	Solde au 28 octobre 2018	Comptabilisé aux résultats	Variation du cours de change	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Effet de la transition à l'IFRS 16	Émission d'actions	Regroupements d'entreprises	Solde au 27 octobre 2019
Immobilisations corporelles	(80,6) \$	(4,9) \$	0,4 \$	—	— \$	— \$	(0,4) \$	(85,5) \$
Actifs au titre de droits d'utilisation, net des obligations locatives	—	—	—	—	—	—	—	—
Immobilisations incorporelles et goodwill	(173,5)	12,8	(0,3)	—	—	—	1,6	(159,4)
Provisions	17,4	1,1	—	—	—	—	0,2	18,7
Revenus reportés	7,3	(5,0)	—	—	—	—	1,2	3,5
Dette à long terme	(1,2)	1,2	—	4,3	—	—	(2,8)	1,5
Régimes à prestations définies	14,9	(0,2)	—	4,7	—	—	—	19,4
Émission d'actions	3,0	—	—	—	—	(0,5)	—	2,5
Report de pertes	101,1	(18,2)	0,2	—	—	—	(0,4)	82,7
Dépense d'intérêts	26,4	(11,5)	0,2	—	—	—	—	15,1
Autres	5,2	1,7	—	0,2	—	—	1,4	8,5
	(80,0) \$	(23,0) \$	0,5 \$	9,2	— \$	(0,5) \$	0,8 \$	(93,0) \$

Au 25 octobre 2020, la Société disposait de pertes en capital de 1,6 million de dollars qui peuvent être reportées indéfiniment et pour lesquelles les avantages pouvant en découler n'ont pas été comptabilisés. En plus des pertes considérées aux livres, la Société dispose de différences temporaires déductibles et de pertes reportées dans différentes juridictions, et considérant qu'il est improbable qu'un bénéfice imposable futur suffisant sera disponible pour en utiliser une partie, la Société n'a pas constaté d'actif d'impôt différé totalisant 32,1 millions de dollars. Les pertes reportées rattachées à cet actif non constaté expirent majoritairement entre 2021 et 2040.

Au 25 octobre 2020, aucun passif d'impôt différé n'a été constaté relativement aux différences temporaires découlant de placements dans des filiales puisque la Société contrôle les décisions relativement à la réalisation de ces passifs et qu'il est probable que les différences temporaires ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

11 DÉBITEURS

Les composantes des débiteurs se détaillent comme suit :

	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019
Comptes clients	403,7 \$	477,8 \$
Compte de correction de valeur pour perte sur créances	(7,4)	(5,2)
Autres débiteurs	64,9	48,1
	461,2 \$	520,7 \$

12 STOCKS

Les composantes des stocks se détaillent comme suit :

	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019
Matières premières	149,8 \$	155,3 \$
Travaux en cours et produits finis	153,1	162,5
Provision pour désuétude	(14,1)	(13,6)
	288,8 \$	304,2 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les tableaux suivants présentent l'évolution des immobilisations corporelles pour les exercices clos le :

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Matériel de production loué (contrats de location- financement)	Autres équipements	Constructions en cours et dépôts sur équipements	Total
25 octobre 2020								
Coût								
Solde au début de l'exercice	40,7 \$	280,7 \$	49,0 \$	1 446,7 \$	12,9 \$	81,1 \$	43,8 \$	1 954,9 \$
Acquisitions	0,1	3,0	0,9	25,2	—	2,2	50,3	81,7
Mises en service	—	2,8	2,2	42,1	—	3,2	(50,3)	—
Regroupements d'entreprises (note 4)	2,6	—	—	3,4	—	0,2	—	6,2
Cessions d'entreprises (note 4)	(2,7)	(16,5)	—	(73,4)	—	(0,8)	—	(93,4)
Cessions et mises hors service	—	(3,0)	(0,1)	(122,2)	(5,0)	(3,3)	—	(133,6)
Variation du cours de change et autres	—	2,5	2,8	(1,8)	(0,1)	0,7	(2,4)	1,7
Solde au 25 octobre 2020	40,7 \$	269,5 \$	54,8 \$	1 320,0 \$	7,8 \$	83,3 \$	41,4 \$	1 817,5 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations								
Solde au début de l'exercice	— \$	(122,6) \$	(28,2) \$	(904,1) \$	(12,9) \$	(67,0) \$	— \$	(1 134,8) \$
Amortissement	—	(12,7)	(5,2)	(95,8)	—	(5,8)	—	(119,5)
Cessions d'entreprises (note 4)	—	1,2	—	17,9	—	0,2	—	19,3
Cessions et mises hors service	—	2,5	—	118,7	5,0	3,3	—	129,5
Variation du cours de change et autres	—	0,6	(0,1)	0,1	0,1	(0,3)	—	0,4
Solde au 25 octobre 2020	— \$	(131,0) \$	(33,5) \$	(863,2) \$	(7,8) \$	(69,6) \$	— \$	(1 105,1) \$
Valeur comptable nette	40,7 \$	138,5 \$	21,3 \$	456,8 \$	— \$	13,7 \$	41,4 \$	712,4 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

27 octobre 2019	Terrains	Bâtiments	Immeubles de placement	Améliorations locatives	Matériel de production	Matériel de production loué (contrats de location-financement)	Autres équipements	Constructions en cours et dépôts sur équipements	Total
Coût									
Solde au début de l'exercice	36,5 \$	258,4 \$	74,0 \$	46,7 \$	1 391,5 \$	12,9 \$	81,0 \$	41,8 \$	1 942,8 \$
Acquisitions	2,9	11,6	0,2	0,7	17,6	—	2,4	69,0	104,4
Mises en service	—	10,9	0,1	3,0	46,2	—	6,4	(66,6)	—
Regroupements d'entreprises (note 4)	1,4	1,2	—	—	5,3	—	0,3	0,1	8,3
Cessions d'entreprises (note 4)	—	—	—	(0,6)	—	—	(0,7)	—	(1,3)
Cessions et mises hors service	—	(0,6)	(75,4)	(0,7)	(12,0)	—	(8,3)	(0,4)	(97,4)
Variation du cours de change et autres	(0,1)	(0,8)	1,1	(0,1)	(1,9)	—	—	(0,1)	(1,9)
Solde au 27 octobre 2019	40,7 \$	280,7 \$	— \$	49,0 \$	1 446,7 \$	12,9 \$	81,1 \$	43,8 \$	1 954,9 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations									
Solde au début de l'exercice	— \$	(111,2) \$	(18,2) \$	(24,7) \$	(816,7) \$	(12,9) \$	(70,5) \$	— \$	(1 054,2) \$
Amortissement	—	(11,6)	(1,3)	(4,5)	(98,3)	—	(5,7)	—	(121,4)
Cessions d'entreprises (note 4)	—	—	—	0,4	—	—	0,7	—	1,1
Cessions et mises hors service	—	0,1	19,8	0,6	10,2	—	8,3	—	39,0
Dépréciation	—	—	—	—	(0,4)	—	—	—	(0,4)
Variation du cours de change et autres	—	0,1	(0,3)	—	1,1	—	0,2	—	1,1
Solde au 27 octobre 2019	— \$	(122,6) \$	— \$	(28,2) \$	(904,1) \$	(12,9) \$	(67,0) \$	— \$	(1 134,8) \$
Valeur comptable nette	40,7 \$	158,1 \$	— \$	20,8 \$	542,6 \$	— \$	14,1 \$	43,8 \$	820,1 \$

Coûts d'emprunt capitalisés aux immobilisations corporelles

Pour les exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019, des montants négligeables ont été capitalisés aux immobilisations corporelles à titre de coûts d'emprunt.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

14 CONTRAT DE LOCATION

La Société loue des propriétés immobilières (espaces de bureaux ou d'entreposage et bâtiment pour y aménager des usines) et d'autres actifs (équipements de production, équipement de bureau et autres). Les contrats de location de propriétés immobilières sont normalement conclus pour des périodes fixes de 1 à 10 ans, alors que les autres types de contrats de location sont habituellement conclus pour des périodes fixes de 1 à 5 ans. Les contrats de location peuvent être assortis d'options de prolongation et/ou de résiliation qui sont prises en compte s'il y a une certitude raisonnable que l'option sera exercée. Les dispositions des contrats de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de conditions.

Un certain nombre de contrats de location conclus à l'échelle de la Société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces options visent à procurer la plus grande marge de manœuvre possible en matière de gestion de contrats. La majeure partie des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être exercées que par la Société, et non pas par le bailleur concerné.

L'état consolidé de la situation financière présente les montants suivants liés aux contrats de location :

	Au 25 octobre 2020	Au 28 octobre 2019 ⁽¹⁾
Actifs au titre de droits d'utilisation		
Propriétés immobilières	129,9 \$	111,1 \$
Autres	4,7	2,7
	134,6 \$	113,8 \$
Obligations locatives		
Obligations locatives, portion courante	22,8	19,8
Obligations locatives, portion non courante	132,0	115,4
	154,8 \$	135,2 \$

⁽¹⁾ Correspond à la date d'adoption de l'IFRS 16 (note 2).

Au cours des années précédentes, la Société reconnaissait uniquement les actifs liés aux contrats de location-financement et les obligations locatives conformément aux dispositions de l'IAS 17. Les actifs étaient présentés dans les immobilisations corporelles et les obligations locatives étaient présentées dans la dette à long terme. Le tableau présentant l'incidence sommaire de la transition à l'IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière au 28 octobre 2019 est présenté à la note 2.

Pour l'exercice clos le 25 octobre 2020, les ajouts aux actifs au titre de droits d'utilisation ont été de 39,7 millions de dollars.

L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation par catégorie de biens sous-jacents se détaille comme suit pour l'exercice clos le :

	25 octobre 2020
Propriétés immobilières	18,4 \$
Autres	1,8
	20,2 \$

Pour l'exercice clos le 25 octobre 2020, la charge liée aux contrats de location à court terme, aux contrats de location de faible valeur et aux paiements variables non inclus dans les obligations locatives est de 8,8 millions de dollars. Les contrats de location simple comptabilisés au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019 se sont élevés à 31,2 millions de dollars.

La Société a conclu des opérations de sous-location à l'égard de certains de ses espaces en vertu de contrats de location. Pour l'exercice clos le 25 octobre 2020, les revenus de sous-location représentent 3,6 millions de dollars.

Pour déterminer la durée des contrats de location ainsi que le taux marginal d'emprunt applicable, la Société utilise des estimations et jugements critiques en considérant tous les faits et circonstances. Pour plus de détails, se référer à la note 2w). Au 25 octobre 2020, la durée moyenne restante des contrats de location était de 9,1 années (7,2 années au 28 octobre 2019) et le taux moyen pondéré appliqué aux obligations locatives était de 2,28 % (2,89 % au 28 octobre 2019).

Les sorties de fonds relatives aux contrats de location pour l'exercice clos le 25 octobre 2020 ont totalisé 25,0 millions de dollars. Les paiements futurs relatifs aux contrats de location sont présentés à la note 30.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

15 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les tableaux suivants présentent l'évolution des immobilisations incorporelles pour les exercices clos le :

25 octobre 2020	Durée d'utilité déterminée						Durée d'utilité indéterminée		Total
	Relations d'affaires	Coût de prépublication d'ouvrages	Titres d'ouvrages pédagogiques	Ententes de non-concurrence	Coûts liés à des projets en technologie	Coûts de développement	Contrats d'impression acquis et autres	Noms commerciaux	
Coût									
Solde au début de l'exercice	807,0 \$	164,9 \$	12,6 \$	7,6 \$	46,7 \$	1,6 \$	3,4 \$	8,4 \$	1 052,2 \$
Ajouts (générés en interne)	—	10,9	—	—	6,3	1,1	—	—	18,3
Regroupements d'entreprises (note 4)	3,1	—	—	—	—	—	—	—	3,1
Cessions d'entreprises (note 4)	(66,1)	—	—	—	—	—	—	—	(66,1)
Mises hors service	—	(15,1)	—	—	(0,3)	—	(3,1)	—	(18,5)
Variation du cours de change et autres	3,3	—	—	—	1,6	(0,5)	—	0,1	4,5
Solde au 25 octobre 2020	747,3 \$	160,7 \$	12,6 \$	7,6 \$	54,3 \$	2,2 \$	0,3 \$	8,5 \$	993,5 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations									
Solde au début de l'exercice	(177,1) \$	(138,9) \$	(12,0) \$	(6,9) \$	(27,9) \$	— \$	(3,3) \$	0,1 \$	(366,0) \$
Amortissement	(69,8)	(9,8)	(0,3)	(0,3)	(6,3)	(0,1)	(0,1)	—	(86,7)
Cessions d'entreprises (note 4)	9,4	—	—	—	—	—	—	—	9,4
Mises hors service	—	15,1	—	—	0,3	—	3,1	—	18,5
Variation du cours de change et autres	1,0	—	—	—	(1,0)	(0,1)	—	(0,1)	(0,2)
Solde au 25 octobre 2020	(236,5) \$	(133,6) \$	(12,3) \$	(7,2) \$	(34,9) \$	(0,2) \$	(0,3) \$	— \$	(425,0) \$
Valeur comptable nette	510,8 \$	27,1 \$	0,3 \$	0,4 \$	19,4 \$	2,0 \$	— \$	8,5 \$	568,5 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

15 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

27 octobre 2019	Durée d'utilité déterminée						Durée d'utilité indéterminée		Total
	Relations d'affaires	Coût de prépublication d'ouvrages	Titres d'ouvrages pédagogiques	Entente de non-concurrence	Coûts liés à des projets en technologie	Coûts de développement	Contrats d'impression acquis et autres	Noms commerciaux	
Coût									
Solde au début de l'exercice	799,7 \$	154,0 \$	12,6 \$	7,6 \$	47,6 \$	— \$	3,3 \$	10,0 \$	1 034,8 \$
Ajouts (générés en interne)	—	10,9	—	—	8,9	1,6	0,1	—	21,5
Regroupements d'entreprises (note 4)	10,4	—	—	—	—	—	—	—	10,4
Cessions d'entreprises (note 4)	(2,1)	—	—	—	(5,1)	—	—	(1,6)	(8,8)
Mises hors service	—	—	—	—	(5,2)	—	—	—	(5,2)
Variation du cours de change et autres	(1,0)	—	—	—	0,5	—	—	—	(0,5)
Solde au 27 octobre 2019	807,0 \$	164,9 \$	12,6 \$	7,6 \$	46,7 \$	1,6 \$	3,4 \$	8,4 \$	1 052,2 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations									
Solde au début de l'exercice	(105,4) \$	(129,1) \$	(11,5) \$	(6,7) \$	(31,4) \$	—	(3,3) \$	(0,3) \$	(287,7) \$
Amortissement	(73,7)	(9,8)	(0,5)	(0,2)	(6,0)	—	—	(0,2)	(90,4)
Cessions d'entreprises (note 4)	0,7	—	—	—	4,4	—	—	0,6	5,7
Mises hors service	—	—	—	—	5,2	—	—	—	5,2
Dépréciations	—	—	—	—	(0,1)	—	—	—	(0,1)
Variation du cours de change et autres	1,3	—	—	—	—	—	—	—	1,3
Solde au 27 octobre 2019	(177,1) \$	(138,9) \$	(12,0) \$	(6,9) \$	(27,9) \$	— \$	(3,3) \$	0,1 \$	(366,0) \$
Valeur comptable nette	629,9 \$	26,0 \$	0,6 \$	0,7 \$	18,8 \$	1,6 \$	0,1 \$	8,5 \$	686,2 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

16 GOODWILL

Le tableau suivant présente l'évolution du goodwill pour les exercices clos le :

	Notes	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Solde au début de l'exercice		1 145,3 \$	1 150,0 \$
Regroupements d'entreprises	4	2,3	4,1
Impacts de la finalisation des calculs de répartition du prix d'acquisition	4	(0,7)	0,8
Cession d'entreprises	4	(54,8)	(8,5)
Variation du cours de change		6,7	(1,1)
Solde à la fin de l'exercice		1 098,8 \$	1 145,3 \$

La valeur comptable du goodwill est répartie entre les groupes d'UGT de la façon suivante :

	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019 ⁽¹⁾
Secteurs opérationnels		
Secteur de l'emballage		
Groupe Amériques	703,8 \$	755,3 \$
Groupe Revêtements	73,4	70,0
	777,2	825,3
Secteur de l'impression		
Groupe des journaux, du détail et du prémédia	224,0	224,0
Groupe des magazines, des livres et des catalogues	65,4	65,4
Groupe des produits marketing	5,7	4,1
	295,1	293,5
Autres		
Groupe d'édition de livres	20,8	20,8
Groupe des solutions d'affaires	5,7	5,7
	26,5	26,5
	1 098,8 \$	1 145,3 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice (note 7).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

17 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les composantes des autres éléments d'actif se détaillent comme suit :

	Note	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019
Coûts d'acquisition de contrats		12,1 \$	16,0 \$
Actif au titre des régimes à prestations définies	28	13,5	6,1
Autres		9,6	12,1
		35,2 \$	34,2 \$

18 CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les composantes des créiteurs et charges à payer se détaillent comme suit :

	Notes	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019 ⁽¹⁾
Comptes fournisseurs et autres frais courus		224,5 \$	257,9 \$
Salaires et autres avantages à payer		110,8	100,5
Rémunération à base d'actions	24	8,0	8,7
Instruments financiers dérivés	30	0,8	0,4
Frais financiers à payer		2,8	4,9
Autres		52,8	47,6
		399,7 \$	420,0 \$

⁽¹⁾ Pour l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a reclassé un montant de 14,7 millions de dollars du poste « Créiteurs et charges à payer » vers la ligne « Autres éléments du passif » (note 21) afin de reclasser certains instruments financiers selon leur échéance contractuelle.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

19 DETTE À LONG TERME

La dette à long terme se détaille comme suit :

	Taux d'intérêt effectif au 25 octobre 2020	Échéances	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019
Prêts à terme en devises américaines	1,78 %	2021-2023	918,8 \$	979,6 \$
Prêts à terme en devises canadiennes	—	—	—	300,0
Débeture unifiée	4,84	2028	100,0	100,0
Autres prêts	—	2026-2029	3,9	4,5
Contrats de location-financement ⁽¹⁾	—	—	0,6	4,8
			1 023,3	1 388,9
Frais d'émission de la dette à long terme au coût amorti			3,2	5,8
Total de la dette à long terme			1 020,1	1 383,1
Portion courante de la dette à long terme			229,7	1,2
			790,4 \$	1 381,9 \$

⁽¹⁾ Lors de l'adoption d'IFRS 16 au 28 octobre 2019, ce montant a été reclassé dans les obligations locatives (note 2).

Au 25 octobre 2020, un montant de 229,7 millions de dollars était présenté dans les Passifs courants et se composait de la tranche A de 82,0 millions de dollars (62,5 millions de dollars américains) et de la tranche B de 147,7 millions de dollars (112,5 millions de dollars américains) des Prêts à terme, venant à échéance les 1^{er} novembre 2020 et 1^{er} mai 2021, respectivement.

Remboursement de prêts à terme

Le 3 février 2020, la Société a remboursé 50,0 millions de dollars américains (66,4 millions de dollars) sur la tranche A des prêts à terme en dollars américains.

Le 18 février 2020, la Société a remboursé en totalité les tranches G et H de prêts à terme en dollars canadiens d'un montant de 150,0 millions de dollars chacune.

Prolongement des facilités de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit au montant de 400,0 millions de dollars ou l'équivalent en dollars américains, qui venait à échéance en février 2024, et dont l'échéance a été prolongée le 17 janvier 2020 jusqu'en février 2025 selon les mêmes modalités. Le taux d'intérêt applicable à la facilité de crédit est basé sur la cote de crédit de la Société. Selon la cote de crédit actuelle, il s'agit du taux des acceptations bancaires ou du LIBOR, majorés de 1,675 %, ou alors du taux préférentiel du Canada ou du taux préférentiel des États-Unis, majorés de 0,675 %.

La Société dispose d'une facilité de crédit d'un montant maximum de 25,0 millions de dollars américains (32,8 millions de dollars), portant intérêt au taux LIBOR majoré de 1,10 % qui venait à échéance en mars 2020 et dont l'échéance a été prolongée en mars 2020 pour une année supplémentaire selon les mêmes modalités.

Au 25 octobre 2020, aucun montant n'avait été prélevé sur les facilités de crédit, et la disponibilité au titre des facilités de crédit était de 432,8 millions de dollars.

La Société avait des ententes relatives à des facilités de lettres de crédit renouvelables et non engagées, pour un montant total de 40,0 millions de dollars. Les frais applicables à la portion émise sur ces facilités de lettres de crédit sont de 0,80 % annuellement. Au 25 octobre 2020, des lettres de crédit au montant de 34,3 millions de dollars (31,5 millions au 27 octobre 2019) avaient été émises à même ces facilités, principalement en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de solvabilité des régimes à prestations définies de la Société (note 28).

Instruments de couverture

Au 25 octobre 2020, la Société avait désigné un montant de 649,6 millions de dollars américains (852,7 millions de dollars) de prêts à terme et des facilités de crédit existantes en dollars américains comme instrument de couverture de l'investissement net dans ses établissements étrangers. Par conséquent, au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, un montant de 0,2 million de dollars de gain de change a été reclassé dans les autres éléments du résultat global.

Au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, la Société a conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt pour un montant de 450,0 millions de dollars américains dans le but de se couvrir contre les risques de variations futures de taux d'intérêt de certains de ses prêts à terme jusqu'à leur échéance respective. La Société applique la comptabilité de couverture de flux de trésorerie en désignant ces contrats de swap comme élément de couverture. Par conséquent, au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture, soit une perte de 18,5 millions de dollars, a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

La Société est soumise à certaines clauses restrictives, y compris le maintien de certains ratios financiers. Au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, la Société n'a été en défaut à l'égard d'aucune de ces clauses.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

19 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les versements de capital requis par la Société au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Versements de capital
2021	230,3 \$
2022	393,9
2023	295,4
2024	0,1
2025	0,1
Après	103,5
	1 023,3 \$

20 PROVISIONS

Le tableau suivant présente l'évolution des provisions pour l'exercice clos le 25 octobre 2020 :

	Frais de restructuration	Contrats déficitaires	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	12,8 \$	2,8 \$	0,4 \$	16,0 \$
Provisions enregistrées	23,0	—	—	23,0
Montants utilisés	(26,3)	(1,0)	—	(27,3)
Provisions renversées	(1,9)	(1,8)	—	(3,7)
Regroupements d'entreprises	—	—	0,2	0,2
Solde au 25 octobre 2020	7,6 \$	— \$	0,6 \$	8,2 \$
Portion courante	7,6 \$	— \$	0,3 \$	7,9 \$
Portion non courante	—	—	0,3	0,3
	7,6 \$	— \$	0,6 \$	8,2 \$

Frais de restructuration

La Société procède à des mesures de rationalisation, incluant des fermetures d'usines, dans le secteur de l'impression afin de consolider sa plate-forme d'impression.

Contrats déficitaires

Lors de l'adoption de l'IFRS 16 au 28 octobre 2019, les provisions pour contrats de location déficitaires ont été renversées et considérées dans l'évaluation initiale des actifs au titre de droits d'utilisation pour un montant de 1,8 million de dollars (note 2). La balance résiduelle de provisions pour contrats déficitaires a été entièrement utilisée au cours l'exercice clos le 25 octobre 2020.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

21 AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF

Les composantes des autres éléments du passif se détaillent comme suit :

	Notes	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019 ⁽¹⁾
Revenus reportés		2,1 \$	4,6 \$
Charges à payer et autres passifs		7,5	18,6
Rémunération à base d'actions	24	14,8	9,4
Passif au titre des régimes à prestations définies	28	76,0	81,7
Instruments financiers dérivés	30	25,3	14,9
		125,7 \$	129,2 \$

⁽¹⁾ Pour l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a reclassé un montant de 14,7 millions de dollars du poste « Crédeurs et charges à payer » vers la ligne « Autres éléments du passif » (note 18) afin de reclasser certains instruments financiers selon leur échéance contractuelle.

22 CAPITAL SOCIAL

Actions à droit de vote subalterne catégorie A : actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale, autorisées en nombre illimité, comportant un vote par action, participantes.

Actions catégorie B : actions à droit de vote sans valeur nominale, autorisées en nombre illimité, comportant 20 votes par action, convertibles en actions à droit de vote subalterne catégorie A, participantes.

Le tableau suivant présente l'évolution du capital social de la Société pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020		27 octobre 2019	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions à droit de vote subalterne catégorie A				
Solde au début de l'exercice	73 360 754	622,9 \$	73 359 454	623,4 \$
Conversion d'actions catégorie B en actions à droit de vote subalterne catégorie A	3 800	—	1 300	—
Impôts liés aux frais d'émission d'actions	—	—	—	(0,5)
Actions rachetées et annulées	(450 450)	(3,8)	—	—
Levée d'options d'achat d'actions	135 240	1,9	—	—
Solde à la fin de l'exercice	73 049 344	621,0	73 360 754	622,9
Actions catégorie B				
Solde au début de l'exercice	13 979 626	19,0	13 980 926	19,0
Conversion d'actions catégorie B en actions à droit de vote subalterne catégorie A	(3 800)	—	(1 300)	—
Solde à la fin de l'exercice	13 975 826	19,0	13 979 626	19,0
	87 025 170	640,0 \$	87 340 380	641,9 \$

Rachat d'actions

Le 18 septembre 2020, la Société a été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 191 320 actions catégorie B. Les rachats sont effectués dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto.

La Société avait été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 1^{er} octobre 2019 et le 30 septembre 2020, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 190 560 actions catégorie B. Les rachats ont été effectués dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

22 CAPITAL SOCIAL (SUITE)

Le 27 février 2020, la Société avait été autorisée à modifier son programme de rachat d'actions afin d'augmenter le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne catégorie A qu'il lui est permis de racheter, passant de 1 000 000 d'actions à droit de vote subalterne catégorie A à 2 000 000 d'actions. Les autres modalités du programme de rachat demeuraient inchangées.

Au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, la Société a racheté et annulé 450 450 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 15,70 \$, pour une contrepartie totale en espèce de 7,1 millions de dollars. L'excédent de la contrepartie totale payée sur la valeur comptable des actions, au montant de 3,3 millions de dollars, a été comptabilisé en réduction des résultats non distribués. La Société n'avait aucune obligation de racheter ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et ses actions catégorie B au 25 octobre 2020.

Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société n'a effectué aucun rachat de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A, et n'avait aucune obligation de racheter ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et ses actions catégorie B au 27 octobre 2019.

Dividendes

Des dividendes de 0,895 \$ et 0,870 \$ par action ont été déclarés et versés aux détenteurs d'actions pour les exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019, respectivement.

23 RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement des composantes utilisées dans le calcul du résultat net de base et dilué par action pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Numérateur		
Résultat net	131,8 \$	166,1 \$
Dénominateur (en millions)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base	87,1	87,3
Effet dilutif des options d'achat d'actions	—	0,1
Nombre moyen pondéré d'actions - dilué	87,1	87,4

Au 25 octobre 2020, il n'existait plus aucun instrument dilutif. Au 27 octobre 2019, toutes les options d'achat d'actions étaient incluses dans le calcul du résultat net dilué par action étant donné leur effet potentiel dilutif.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

24 RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs

La Société offre un régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs en vertu duquel des unités d'actions différées (« UAD ») et des unités d'actions restreintes (« UAR ») sont attribuées. Les UAD et les UAR acquises seront versées, au gré de la Société, en espèces ou en actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société achetées sur le marché libre.

Le tableau suivant présente l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos le :

Nombre d'unités	25 octobre	27 octobre	25 octobre	27 octobre
	2020	2019	2020	2019
	UAD		UAR	
Solde au début de l'exercice	435 890	308 035	868 893	894 900
Unités attribuées	113 764	123 008	474 190	396 732
Unités annulées	(12 128)	(1 605)	(61 457)	(112 515)
Unités payées	(27 939)	(14 780)	(247 564)	(354 835)
Unités converties	6 805	—	—	—
Dividendes versés en unités	31 253	21 232	59 471	44 611
Solde à la fin de l'exercice	547 645	435 890	1 093 533	868 893

Au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, la Société a donné le choix unique et irréversible aux participants du régime d'unité d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs d'étendre la période d'acquisition des droits des programmes du régime pour un maximum de 12 mois par rapport à la période d'acquisition originale. Les changements dans les périodes d'acquisition des droits ont donné lieu à un renversement du passif en contrepartie de la charge correspondante de 1,0 million de dollars.

Au 25 octobre 2020, le passif relatif au régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs était de 16,5 millions de dollars, dont 14,8 millions de dollars présentés sous la ligne « Autres éléments du passif » (13,4 millions au 27 octobre 2019, dont 9,4 millions de dollars présentés sous la ligne « Autres éléments du passif »). Les charges enregistrées dans les états consolidés du résultat pour les exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019 ont été de 6,9 millions de dollars et 2,9 millions, respectivement. Des montants de 3,8 millions de dollars et 7,6 millions ont été payés en vertu de ce régime pour les exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019, respectivement.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

La Société offre un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses administrateurs. En vertu de ce régime, les administrateurs peuvent choisir de recevoir à titre de rémunération une somme en espèces, des unités d'actions différées ou une combinaison des deux.

Le tableau suivant présente l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos le :

Nombre d'unités	25 octobre	27 octobre
	2020	2019
Solde au début de l'exercice	291 271	249 268
Rémunération des administrateurs	52 416	49 384
Unités payées	—	(20 903)
Dividendes versés en unités	19 579	13 522
Solde à la fin de l'exercice	363 266	291 271

Au 25 octobre 2020, le passif relatif au régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs était de 6,3 millions de dollars (4,7 millions au 27 octobre 2019). Les charges (gains) enregistrés dans les états consolidés du résultat pour les exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019 ont été de 1,6 million de dollars et (0,3) million de dollars, respectivement. Des montants de néant et 0,4 million de dollars ont été payés en vertu de ce régime pour les exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019, respectivement.

Contrat de swap sur rendement total

Au 25 octobre 2020, la Société détenait un contrat de swap sur rendement total devenu effectif le 24 février 2020, visant un total de 950 000 unités achetées à un prix moyen pondéré de 16,37 \$, pour couvrir une partie des charges (gains) enregistrés au titre de la rémunération à base d'actions qui varient en fonction du cours de l'action de la Société. Le contrat de swap sur rendement total a une durée de 12 mois, renouvelable annuellement. Le gain comptabilisé dans les états consolidés du résultat sous la ligne « Charges opérationnelles » pour l'exercice clos le 25 octobre 2020, correspondant à la variation de la juste valeur du contrat de swap sur rendement total pour les unités à l'intention des dirigeants et cadres supérieurs et celle à l'intention des administrateurs, avant considération des dividendes reçus et intérêts payés, a été de 0,2 million de dollars.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

24 RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (SUITE)

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs. Le nombre d'actions à droit de vote subalterne catégorie A autorisées pour émission en vertu du régime est de 6 078 562 et le solde d'actions résiduelles pouvant être émises en date du 25 octobre 2020 est de 3 583 635. Selon le régime, les options d'achat d'actions peuvent être levées à raison d'une option pour une action à droit de vote subalterne catégorie A. Le prix de levée de chaque option est égal au cours moyen pondéré de toutes les transactions pour les cinq jours qui précèdent immédiatement la date d'attribution des options. La Société a cessé d'octroyer des options d'achat d'actions au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Pour les exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019, aucune charge de rémunération au titre du régime d'options d'achat d'actions n'a été imputée aux états consolidés du résultat.

Le tableau suivant présente l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019 :

	Nombre d'options	Moyenne pondérée des prix de levée
Options en cours au début de l'exercice	135 240	11,33 \$
Options levées	(135 240)	11,33
Options en cours et pouvant être levées à la fin de l'exercice	—	— \$

Au 25 octobre 2020, le solde des options d'achat d'actions disponible pour attributions futures en vertu du régime était de 3 583 635.

25 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures d'investissement net	Écarts de conversion cumulés	Écarts actuariels des régimes à prestations définies	Cumul des autres éléments du résultat global
Solde au 27 octobre 2019	(9,8) \$	(9,1) \$	31,1 \$	(38,1) \$	(25,9) \$
Variation nette des gains (pertes), déduction faite des impôts sur le résultat	(6,6)	0,6	7,6	9,5	11,1
Solde au 25 octobre 2020	(16,4) \$	(8,5) \$	38,7 \$	(28,6) \$	(14,8) \$
Solde au 28 octobre 2018	0,2 \$	(3,8) \$	39,3 \$	(24,9) \$	10,8 \$
Variation nette des pertes, déduction faite des impôts sur le résultat	(10,0)	(5,3)	(8,2)	(13,2)	(36,7)
Solde au 27 octobre 2019	(9,8) \$	(9,1) \$	31,1 \$	(38,1) \$	(25,9) \$

Au 25 octobre 2020, il est prévu que les montants suivants soient reclassés au résultat net des prochains exercices comme suit :

	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	0,7 \$	0,8 \$	(9,1) \$	(14,7) \$	— \$	(22,3) \$
Impôts sur le résultat	0,2	0,2	(2,4)	(3,9)	—	(5,9)
	0,5 \$	0,6 \$	(6,7) \$	(10,8) \$	— \$	(16,4) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

26 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation des éléments hors caisse liés aux opérations se résume comme suit pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Débiteurs	39,8 \$	47,0 \$
Stocks	(16,1)	6,5
Frais payés d'avance et autres actifs courants	0,9	3,5
Créditeurs et charges à payer	(19,6)	(24,5)
Provisions	(6,9)	8,0
Revenus reportés et dépôts	(3,0)	(18,8)
Régimes à prestations définies	0,1	(1,2)
	(4,8) \$	20,5 \$

Le tableau ci-dessous présente la variation des passifs financiers au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020 :

	Solde d'ouverture ⁽¹⁾	Flux de trésorerie liés aux activités de financement	Changements sans contrepartie de trésorerie					Solde de clôture
			Acquisitions et cessions d'entreprises	Ajustement de juste valeur et ajouts ⁽²⁾	Effet de change	Amortissement des frais de financement	Intérêts courus	
Facilité de crédit en dollars américains	—	4,6	—	—	(4,6)	—	—	—
Prêts à terme - 750 millions de dollars américains	979,6	(66,4)	—	—	5,6	—	1,3	920,1
Prêts à terme - 300 millions de dollars	300,0	(300,0)	—	—	—	—	—	—
Débeture unifiée	100,0	—	—	—	—	—	0,8	100,8
Autres dettes externes	4,5	(0,1)	—	(0,5)	—	—	—	3,9
Frais d'émission de la dette à long terme au coût amorti	(5,8)	(0,2)	—	—	—	2,8	—	(3,2)
Obligations locatives	135,2	(25,0)	5,2	35,5	0,6	—	3,3	154,8
Contreparties conditionnelles	10,6	—	—	(7,4)	0,3	—	—	3,5
	1 524,1 \$	(387,1) \$	5,2 \$	27,6 \$	1,9 \$	2,8 \$	5,4 \$	1 179,9 \$

⁽¹⁾ Le solde d'ouverture des obligations locatives comprend un montant de 130,4 millions de dollars reflétant l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 au 28 octobre 2019 (note 2).

⁽²⁾ Les ajouts concernent les obligations locatives et comprennent les ajouts suite à la signature de nouveaux contrats et à la modification de contrats existants, déduction faite des résiliations anticipées de contrats de location d'un montant de 4,2 millions de dollars.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

27 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de la Société.

Le tableau suivant présente la rémunération gagnée par les principaux dirigeants pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Salaires et autres avantages à court terme	9,6 \$	11,3 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	0,7	0,7
Rémunération à base d'actions	6,6	1,8
	16,9 \$	13,8 \$

28 AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre à ses employés divers régimes contributifs et non contributifs à prestations définies pour des prestations de retraite et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes enregistrés d'épargne collectifs et des régimes de retraite multi-employeurs. Depuis le 1^{er} juin 2010, la plupart des employés ne participent qu'aux régimes de retraite à cotisations définies. Pour les régimes à prestations définies, la valeur des prestations est généralement établie selon les années de services et le salaire des employés. La capitalisation des régimes est calculée selon des estimations actuarielles et est soumise aux restrictions découlant des règlements fiscaux et autres règlements pertinents. Les estimations actuarielles effectuées au cours de l'exercice tiennent compte d'hypothèses relatives aux prévisions salariales jusqu'à la retraite et du taux de rendement présumé à long terme des actifs des régimes. Pour les régimes de retraite à cotisations définies, les régimes de retraite multi-employeurs et les régimes enregistrés d'épargne collectifs, la seule obligation de la Société est de remettre la cotisation mensuelle de l'employeur. Certaines obligations de la Société aux termes des régimes à prestations définies sont garanties par des lettres de crédit, émises à même les facilités de crédit de la Société, en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de capitalisation des régimes. Les cotisations versées par la Société aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont gagnées par les employés. Les actifs des régimes de retraite à prestations définies de la Société sont détenus en fiducie. La Société comptabilise les montants annuels liés à ses régimes de retraite à prestations définies d'après des calculs qui reposent sur diverses hypothèses actuarielles, notamment concernant les taux d'actualisation, les taux de mortalité et les taux de rendement annuels des actifs des régimes. Ces estimations sont susceptibles de varier de manière importante d'une période à l'autre, selon le rendement des actifs des régimes, les évaluations actuarielles et la conjoncture de marché. La Société passe en revue ses hypothèses actuarielles chaque année et y apporte des modifications en fonction des taux en vigueur et des tendances courantes. La Société estime que les hypothèses utilisées aux fins de la comptabilisation de son obligation au titre des prestations constituées sont raisonnables à la lumière de son expérience, de la conjoncture de marché et des données fournies par son actuaire externe et son conseiller en placements.

Aux États-Unis, les régimes de retraite à prestations définies auxquels participaient les employés de la Société ont été fermés aux nouveaux participants avant le 1^{er} janvier 2014. Par conséquent, le calcul des prestations définitives aux termes des régimes américains correspondait aux prestations gagnées aux termes des régimes américains à la date à laquelle ces régimes ont cessé d'accepter de nouveaux participants. Depuis, les nouveaux employés de la Société adhèrent à des régimes de retraite à cotisations définies de type 401(k). Les obligations de la Société envers ce type de régime se résument à la cotisation mensuelle de l'employeur.

Le conseil d'administration de la Société, à l'aide de son comité de retraite, est responsable de la surveillance et de la gouvernance des régimes de retraite. Le comité de retraite aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision générales à l'égard des régimes de retraite, notamment en ce qui concerne les décisions de placements, les cotisations aux régimes à prestations définies et la sélection des possibilités de placement des régimes à cotisations définies. Les actifs des régimes de retraite sont détenus en fidéicommis, excepté les rentes assurées. Les régimes de retraite de la Société sont gérés conformément aux lois applicables aux régimes de retraite, lesquelles prescrivent des exigences de financement minimal et maximal pour les régimes de retraite à prestations définies.

La politique de financement de la Société consiste à verser des cotisations à ses régimes de retraite en se fondant sur diverses méthodes d'évaluation actuarielle, comme le permettent les organismes de réglementation en matière de régimes de retraite. Les cotisations de la Société à ses régimes de retraite reflètent les plus récentes évaluations actuarielles concernant le rendement sur les placements, les projections salariales et les avantages liés aux services futurs. La capitalisation des régimes de retraite repose sur des bases d'évaluations de financement qui sont différentes de la base comptable et pour lesquelles les méthodes et hypothèses peuvent différer des méthodes et hypothèses utilisées à des fins comptables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Société à certains risques particuliers, notamment le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, le taux de mortalité des participants, l'inflation et les coûts de soins de santé.

La Société offre également d'autres régimes d'avantages du personnel à long terme qui prévoient la continuation des prestations pour soins de santé et soins dentaires en cas d'invalidité à long terme.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de capitalisation des régimes de retraite de la Société datent du 31 décembre 2018 pour les régimes enregistrés au Québec, du 31 décembre 2019 pour les régimes enregistrés en Ontario et du 1^{er} décembre 2019 pour les régimes enregistrés aux États-Unis.

L'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes sont mesurées à la date des états financiers consolidés annuels. Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes pour les exercices clos le :

	Prestations de retraite		Autres régimes à prestations définies		Total	
	25 octobre 2020	27 octobre 2019	25 octobre 2020	27 octobre 2019	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Obligation au titre des régimes à prestations définies						
Solde au début de l'exercice	826,2 \$	761,8 \$	14,6 \$	14,3 \$	840,8 \$	776,1 \$
Coût des services rendus ⁽¹⁾	—	—	0,5	0,2	0,5	0,2
Coût des services passés	0,2	(0,2)	—	—	0,2	(0,2)
Regroupements d'entreprises	—	1,0	—	—	—	1,0
Coût financier relatif à l'obligation au titre des prestations définies	24,9	29,2	0,4	0,5	25,3	29,7
Écarts actuariels découlant de :						
L'expérience du régime	1,9	13,0	(0,2)	0,5	1,7	13,5
Changements dans les hypothèses démographiques	(2,7)	2,1	—	—	(2,7)	2,1
Changements dans les hypothèses financières	25,5	78,1	(2,1)	1,2	23,4	79,3
Obligation au titre des prestations définies éteinte à la suite de la liquidation	(9,2)	(3,0)	—	—	(9,2)	(3,0)
Achat de rentes (buy-out)	—	(1,7)	—	—	—	(1,7)
Prestations versées	(62,0)	(53,8)	(1,2)	(1,2)	(63,2)	(55,0)
Gain de compression des régimes	—	—	—	(0,9)	—	(0,9)
Variation du cours de change et autres	1,6	(0,3)	—	—	1,6	(0,3)
Solde à la fin de l'exercice	806,4 \$	826,2 \$	12,0 \$	14,6 \$	818,4 \$	840,8 \$
Juste valeur des actifs des régimes						
Solde au début de l'exercice	766,6 \$	721,2 \$	— \$	— \$	766,6 \$	721,2 \$
Revenus d'intérêts sur les actifs des régimes	22,8	27,4	—	—	22,8	27,4
Regroupements d'entreprises	—	—	—	—	—	—
Écarts actuariels sur les actifs des régimes	35,3	75,1	—	—	35,3	75,1
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des actifs)	(1,9)	(1,6)	—	—	(1,9)	(1,6)
Prestations versées	(62,0)	(53,8)	(1,2)	(1,2)	(63,2)	(55,0)
Cotisations de l'employeur	6,6	2,3	1,2	1,2	7,8	3,5
Actif distribué à la suite de la liquidation	(10,2)	(3,1)	—	—	(10,2)	(3,1)
Achat de rente (buy-out)	—	(0,7)	—	—	—	(0,7)
Variation du cours de change et autres	0,9	(0,2)	—	—	0,9	(0,2)
Solde à la fin de l'exercice	758,1 \$	766,6 \$	— \$	— \$	758,1 \$	766,6 \$
Déficit des régimes	(48,3) \$	(59,6) \$	(12,0) \$	(14,6) \$	(60,3) \$	(74,2) \$
Effet du plafond de l'actif	(2,2)	(1,4)	—	—	(2,2)	(1,4)
Passif au titre des régimes à prestations définies	(50,5) \$	(61,0) \$	(12,0) \$	(14,6) \$	(62,5) \$	(75,6) \$

⁽¹⁾ Le coût des services rendus des autres régimes à prestations définies inclut la variation nette du régime d'invalidité à long terme, composée du coût des services rendus et des écarts actuariels. Le coût des services passés de ce régime est présenté sur une ligne distincte.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

L'actif (le passif) au titre des régimes à prestations définies figurent comme suit aux états financiers consolidés de la situation financière :

	Notes	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019
Autres éléments d'actif	17	13,5 \$	6,1 \$
Autres éléments du passif	21	(76,0)	(81,7)
		(62,5) \$	(75,6) \$

Le tableau suivant présente la composition de la juste valeur des actifs des régimes :

	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019
Cotés sur un marché actif		
Titres de capitaux propres		
Actions canadiennes et étrangères et fonds de placement	122,5 \$	122,0 \$
Titres de créances		
Obligations de gouvernements et d'entreprises et fonds de placement	426,5	422,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds de placement	1,6	5,4
	550,6	549,8
Non cotés sur un marché actif		
Immobilier	1,3	3,4
Rentes assurées	206,1	213,4
	758,0 \$	766,6 \$

Pour les exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019, les actifs des régimes ne comprenaient aucune des actions de la Société.

La stratégie d'appariement des actifs et des passifs de la Société consiste à minimiser le risque, par l'achat de rentes assurées et de titres de créances. Pour les exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019, les régimes ont investi dans des rentes assurées sans rachat des engagements. Leur juste valeur est considérée être égale à l'obligation au titre des prestations définies des participants visés par l'achat de rentes, calculée selon les hypothèses applicables à la date de clôture.

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation des régimes à prestations définies :

	Prestations de retraite		Autres régimes à prestations définies		Total	
	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019
Juste valeur des actifs des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	758,1 \$	766,6 \$	— \$	— \$	758,1 \$	766,6 \$
Obligation au titre des régimes à prestations définies des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	776,3	797,3	—	—	776,3	797,3
Effet du plafond de l'actif	(2,2)	(1,4)	—	—	(2,2)	(1,4)
Situation de capitalisation des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés - déficit	(20,4) \$	(32,1) \$	— \$	— \$	(20,4) \$	(32,1) \$
Obligation au titre des régimes à prestations définies des régimes sans capitalisation	(30,1)	(28,9)	(12,0)	(14,6)	(42,1)	(43,5)
Situation de capitalisation totale - déficit	(50,5) \$	(61,0) \$	(12,0) \$	(14,6) \$	(62,5) \$	(75,6) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

La Société prévoit verser des cotisations estimées à un montant de 3,1 millions de dollars à ses régimes à prestations définies au cours de l'exercice se terminant le 31 octobre 2021, considérant qu'elle prévoit utiliser des lettres de crédit à même ses facilités de crédit, en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de solvabilité des régimes à prestations définies. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation, selon les résultats des évaluations actuarielles, le rendement des placements, la volatilité des taux d'actualisation, les exigences réglementaires et d'autres facteurs.

Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées pour calculer l'obligation au titre des régimes à prestations définies de la Société :

	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019
Taux d'actualisation, à la fin de l'exercice		
Canada	2,89 %	3,10 %
États-Unis	2,70	3,30
Moyenne pondérée du taux de croissance de la rémunération		
Canada	2,36	2,51

Au 25 octobre 2020, au Canada, le taux de croissance du coût des soins de santé relatif aux régimes pour les autres avantages postérieurs à l'emploi était évalué à 6,5 %, diminuant graduellement pendant 15 ans pour s'établir à 4,5 % par la suite.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation des principales hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies pour l'exercice clos le 25 octobre 2020 et comporte certaines limites. Les sensibilités de chacune des principales hypothèses ont été calculées sans tenir compte de la modification des autres hypothèses. Les résultats réels pourraient donc entraîner la modification des autres hypothèses simultanément. Toute modification d'un facteur pourrait entraîner une modification d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence des variations des principales hypothèses.

	Obligation au titre des prestations définies
Augmentation (diminution)	
Incidence d'une augmentation de 10 points de base du taux d'actualisation	(10,0) \$
Incidence d'une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation	10,3
Incidence d'une augmentation de 100 points de base du taux de croissance du coût des soins de santé	0,7
Incidence d'une diminution de 100 points de base du taux de croissance du coût des soins de santé	(0,7)

Le tableau suivant présente la composition du coût au titre des régimes à prestations définies pour les exercices clos le :

	Prestations de retraite		Autres régimes à prestations définies		Total	
	25 octobre 2020	27 octobre 2019	25 octobre 2020	27 octobre 2019	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Coût des services rendus	— \$	— \$	0,5 \$	0,2 \$	0,5 \$	0,2 \$
Coût des services passés	0,2	(0,2)	—	—	0,2	(0,2)
Frais d'administration	1,9	1,6	—	—	1,9	1,6
Perte (gain) résultant d'une liquidation	1,0	0,3	—	(0,9)	1,0	(0,6)
Coût des régimes comptabilisé dans le résultat net	3,1	1,7	0,5	(0,7)	3,6	1,0
Coût financier relatif à l'obligation au titre des régimes à prestations définies	24,9	29,2	0,4	0,5	25,3	29,7
Revenus d'intérêts sur les actifs des régimes	(22,8)	(27,4)	—	—	(22,8)	(27,4)
Intérêts sur l'effet du plafond	—	0,1	—	—	—	0,1
Intérêts nets sur le passif au titre des régimes à prestations définies	2,1	1,9	0,4	0,5	2,5	2,4
Écarts actuariels	—	—	0,2	—	0,2	—
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies	—	—	0,2	—	0,2	—
Coût au titre des régimes à prestations définies	5,2 \$	3,6 \$	1,1 \$	(0,2) \$	6,3 \$	3,4 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Les coûts au titre des régimes à prestations définies constatés dans les états consolidés du résultat se détaillent comme suit pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Coûts constatés dans les charges opérationnelles	2,4 \$	1,8 \$
Coûts (gains) nets constatés dans les frais de restructuration et autres coûts (gains)	1,2	(0,8)
	3,6 \$	1,0 \$

Le tableau suivant présente les coûts constatés dans les charges opérationnelles à l'état consolidé du résultat pour les régimes de retraite à cotisations définies et pour les régimes généraux et obligatoires pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Régimes de retraite à cotisations définies	14,1 \$	15,9 \$
Régimes généraux et obligatoires	13,6	14,2
	27,7 \$	30,1 \$

29 ENGAGEMENTS, GARANTIES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Engagements

La Société loue des propriétés immobilières (espaces de bureaux ou d'entreposage et bâtiment pour y aménager des usines) et d'autres actifs (équipements de production, équipement de bureau et autres). Suite à l'adoption de l'IFRS 16, les paiements minimums exigibles liés à la plupart des engagements de la Société, en vertu de contrats de location ont été comptabilisés à l'états de la situation financière à titre d'obligations locatives. Pour plus de détails, se référer à la note 14.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a fourni à des tiers les principales garanties suivantes :

a) Indemnisations des tierces parties

En vertu des modalités de conventions d'emprunt, la Société s'est engagée à indemniser les détenteurs de titres d'emprunt advenant des changements en ce qui a trait aux lois et à la réglementation résultant en une augmentation des coûts engagés ou une réduction des montants autrement payables aux détenteurs. Ces engagements d'indemnisation auront cours jusqu'à l'échéance des ententes et ne comportent aucune limite. En raison de la nature de ces offres d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux tierces parties impliquées. Par le passé, la Société n'a effectué aucun paiement d'indemnisation et, au 25 octobre 2020, la Société n'avait pas inscrit de passif relativement à ces offres d'indemnisation.

b) Cessions d'entreprises

Dans le cadre de cessions d'activités ou d'actifs, la Société a convenu de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées ou aux termes d'ententes en vigueur au moment de la conclusion de telles transactions. En raison de la nature de ces offres d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires de la garantie. Par le passé, la Société n'a versé aucune indemnisation importante et, au 25 octobre 2020, la Société n'a pas inscrit de passif relativement à ces offres d'indemnisation.

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, la Société est impliquée dans diverses réclamations et poursuites. Même si l'issue de ces différents dossiers en cours au 25 octobre 2020 ne peut être prévue avec certitude, la Société estime que leur dénouement n'aurait vraisemblablement pas de répercussions négatives importantes sur sa situation financière et ses résultats opérationnels, compte tenu des provisions ou des couvertures d'assurance dont certaines réclamations ou poursuites font l'objet.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

30 INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse des pertes découlant du défaut de paiement d'obligations contractuelles par des tierces parties. La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses comptes débiteurs et prêts à recevoir, de même que dans le cadre de ses activités courantes de trésorerie. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif à ces éléments est représentée par leur valeur comptable dans les états consolidés de la situation financière. La Société est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses actifs d'instruments financiers dérivés. Toutefois, la Société estime que le risque est peu élevé puisqu'elle ne traite qu'avec des institutions financières reconnues, ayant une cote de crédit de qualité supérieure. Aux 25 octobre 2020 et 27 octobre 2019, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif aux actifs d'instruments financiers dérivés était faible.

La Société analyse et révisé régulièrement la situation financière de sa clientèle et applique des procédures d'évaluation rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société pour les clients importants ou considérés à risque. De plus, en raison de la diversification de ses produits, de sa clientèle et de sa couverture géographique, la Société estime qu'elle est protégée contre une concentration du risque de crédit. La Société possède également une police d'assurance-crédit couvrant certains clients pour un montant maximum de 15,0 millions de dollars de pertes combinées par année. Les conditions de la police comprennent les clauses usuelles et comportent des limites quant aux montants pouvant être réclamés par événement et par année de couverture.

Au 25 octobre 2020, aucun client ne représente à lui seul 10,0 % ou plus des revenus de la Société, ou 10,0 % ou plus des comptes clients associés.

La Société détermine les débiteurs qui sont en souffrance en fonction des types de clients, de leur historique de paiements et du secteur dans lequel ils évoluent. Un compte de correction de valeur pour perte sur créance est constitué en fonction de facteurs tels que le risque de crédit que présentent certains clients en particulier, les tendances historiques et d'autres données. Le compte de correction de valeur pour perte sur créances est revu à chaque date de clôture par la direction. Des corrections de valeur pour perte sur créance sont constituées, au besoin, afin de refléter les risques liés aux pertes de crédit.

Les débiteurs en souffrance se détaillent comme suit :

	Au 25 octobre 2020	Au 27 octobre 2019
Comptes clients		
1 - 30 jours en souffrance	48,4 \$	73,0 \$
31 - 60 jours en souffrance	11,1	15,9
Plus de 60 jours en souffrance	19,7	19,0
	79,2	107,9
Compte de correction de valeur pour perte sur créance	(7,4)	(5,2)
	71,8 \$	102,7 \$

La variation du compte de correction de valeur pour perte sur créance se détaille comme suit pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Solde au début de l'exercice	5,2 \$	4,4 \$
Regroupements d'entreprises	4 0,1	0,2
Correction de valeur pour perte sur créance	3,9	2,1
Créances recouvrées ou radiées	(1,8)	(1,5)
Solde à la fin de l'exercice	7,4 \$	5,2 \$

En se basant sur l'historique de paiements des clients, la Société est d'avis que le compte de correction de valeur pour perte sur créance est suffisant pour couvrir les risques de non-paiements.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

30 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de rencontrer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société est exposée au risque de liquidité relativement à ses comptes créditeurs, sa dette à long terme, ses passifs d'instruments financiers dérivés et ses obligations contractuelles.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 25 octobre 2020 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Jusqu'à 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Après 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	398,8 \$	398,8 \$	398,8 \$	— \$	— \$	— \$
Dette à long terme	1 020,1	1 080,3	248,3	707,8	9,9	114,3
Obligations locatives	154,8	171,6	25,7	40,7	32,3	72,9
Autres éléments de passif monétaire, excluant les contreparties conditionnelles	15,2	15,2	0,2	15,0	—	—
Contreparties conditionnelles	3,5	3,5	3,5	—	—	—
	1 592,4	1 669,4	676,5	763,5	42,2	187,2
Instruments financiers dérivés						
Swaps de taux d'intérêt au passif	25,3	25,3	0,2	25,1	—	—
Contrats de change à terme au passif	0,8	0,8	0,6	0,2	—	—
	1 618,5 \$	1 695,5 \$	677,3 \$	788,8 \$	42,2 \$	187,2 \$

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 27 octobre 2019 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Jusqu'à 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Après 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	419,3 \$	419,3 \$	419,3	—	—	— \$
Dette à long terme	1 383,1	1 537,2	55,6	1 054,8	307,5	119,3
Autres éléments de passif monétaire, excluant les contreparties conditionnelles	11,3	11,3	1,7	9,6	—	—
Contreparties conditionnelles	10,6	10,6	0,2	10,4	—	—
	1 824,3	1 978,4	476,8	1 074,8	307,5	119,3
Instruments financiers dérivés						
Swaps de taux d'intérêt au passif	14,8	14,8	14,8	—	—	—
Contrats de change à terme au passif	0,5	0,5	0,3	0,2	—	—
	1 839,6 \$	1 993,7 \$	491,9 \$	1 075,0 \$	307,5 \$	119,3 \$

La Société croit que les fonds futurs générés par les activités opérationnelles et l'accès à des liquidités additionnelles provenant des marchés de capitaux et bancaires seront suffisants pour rencontrer ses obligations. De plus, la Société a conclu des contrats à long terme avec la majorité de ses clients importants.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la Société subisse des pertes résultant de changements défavorables dans les facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change.

a) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de marché lié aux fluctuations des taux d'intérêt étant donné qu'une partie de ses dettes à long terme est à taux variable. La Société gère ce risque en maintenant une composition d'emprunts à taux fixe et à taux variable en conformité avec la politique de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

30 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Société a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt pour une partie de son endettement à taux variable. Au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, la Société avait conclu des contrats de swaps pour un montant de 450,0 millions de dollars américains dans le but de se couvrir contre les risques de variations futures de taux d'intérêt de certains de ses prêts à terme jusqu'à leur échéance respective. La Société applique la comptabilité de couverture de flux de trésorerie en désignant ces contrats de swap comme élément de couverture. Par conséquent, au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture, d'un montant de 18,5 millions de dollars a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Pour l'exercice clos le 25 octobre 2020, toutes choses étant égales par ailleurs, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 50 points de base, le résultat net de la Société aurait diminué ou augmenté de 2,3 million de dollars.

b) Risque de change

La Société exerce des activités et exporte ses produits aux États-Unis et dans plusieurs autres pays, et achète du matériel de production en devise américaine. De plus, une partie de la dette à long terme de la Société est dénommée en dollars américains. La Société est, par conséquent, exposée à des risques découlant des variations des taux de change.

Pour gérer le risque de change lié aux exportations aux États-Unis, la Société est partie à des contrats de change à terme. Au 25 octobre 2020, la Société était partie à des contrats de change à terme visant la vente de 95,5 millions de dollars américains (110,5 millions de dollars américains au 27 octobre 2019), dont 48,5 millions de dollars américains, 36,0 millions et 11,0 millions seront vendus au cours des exercices 2021, 2022 et 2023, respectivement. L'échéance des contrats de change à terme varie de 1 à 28 mois, à des taux variant de 1,2784 à 1,4464. Les contrats de change à terme sont désignés à titre d'instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net au 25 octobre 2020 et les relations de couverture ont été efficaces et en accord avec l'objectif et la stratégie de gestion des risques tout au long de l'exercice. Au cours des exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019, aucune charge d'inefficacité n'a été comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Tel qu'indiqué à la note 19, la Société a désigné une partie des prêts à terme et des facilités de crédit en dollars américains comme instruments de couverture de l'investissement net dans ses établissements étrangers, lui permettant ainsi de limiter son risque de change. Le montant désigné a varié entre un montant nul et 705,7 millions de dollars américains au cours de l'exercice clos le 25 octobre 2020. La tranche efficace des gains de change latentes sur la conversion de la dette libellée en dollars américains désignée comme élément de couverture représente un montant de 0,2 million de dollars pour l'exercice clos le 25 octobre 2020 et a été comptabilisée aux autres éléments du résultat global.

Pour les exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019, toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation hypothétique de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu l'effet suivant sur le résultat net et les AERG :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019 ⁽¹⁾
	Autres éléments du résultat global	Autres éléments du résultat global
	Résultat net	Résultat net
Exposition au dollar américain	0,7 \$ (11,7) \$	5,0 \$ (11,5) \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de la période.

Une dépréciation hypothétique de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait l'effet contraire sur le résultat net et les AERG.

Juste valeur

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou versé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur sont effectuées à un moment précis, en tenant compte d'hypothèses concernant les montants, l'échelonnement des flux de trésorerie futurs estimatifs et les taux d'actualisation. Par conséquent, de par sa nature estimative et subjective, la juste valeur ne doit pas être interprétée comme étant réalisable advenant le règlement immédiat des instruments financiers.

La valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs, et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est établie en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs et des estimations formulées par la direction quant aux taux d'intérêts sur les marchés pour des émissions identiques ou similaires.

Les seuls instruments financiers de la Société qui sont évalués à la juste valeur de façon récurrente dans les périodes subséquentes à leur comptabilisation initiale sont les instruments financiers dérivés, soit les contrats de change à terme, les contrats de swaps de taux d'intérêt et les contrats de swap sur rendement total, et les contreparties conditionnelles à payer dans le cadre de regroupements d'entreprises. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à l'aide d'une évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie. Le modèle d'évaluation des contreparties conditionnelles tient compte de la valeur actualisée des paiements attendus par application d'un taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque. Le paiement attendu est déterminé en évaluant les divers scénarios de réalisation des seuils de performance financière préétablis, le montant à payer aux termes de chaque scénario et la probabilité de réalisation de chacun de ces scénarios.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

30 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La Société présente une hiérarchie des justes valeurs sur trois niveaux qui tient compte de l'importance des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur. La juste valeur des actifs et passifs financiers classés dans les trois niveaux suivants est évaluée comme suit :

- Niveau 1 - Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- Niveau 2 - Données autres que les cours visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (prix) ou indirectement (dérivés des prix)
- Niveau 3 - Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables

Le tableau suivant présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers et des instruments financiers dérivés :

	Au 25 octobre 2020		Au 27 octobre 2019	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Contrats de change à terme à l'actif	2,7 \$	2,7 \$	1,8 \$	1,8 \$
Contrats de swap sur rendement total à l'actif	0,3	0,3	—	—
Contreparties conditionnelles	(3,5)	(3,5)	(10,6)	(10,6)
Dette à long terme	(1 038,3)	(1 020,1)	(1 419,4)	(1 383,1)
Contrats de swaps de taux d'intérêt au passif	(25,3)	(25,3)	(14,8)	(14,8)
Contrats de change à terme au passif	(0,8)	(0,8)	(0,5)	(0,5)

Ces instruments financiers correspondent au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, à l'exception des contreparties conditionnelles à payer dans le cadre de regroupements d'entreprises qui correspondent au niveau 3. Au cours des exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1, 2 et 3.

Analyse de sensibilité des instruments financiers de niveau 3

Au 25 octobre 2020, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 10 % des seuils de performance financière prévus des entreprises acquises se serait traduite par une diminution du résultat net de 6,6 millions de dollars. Une diminution de 10 % des seuils de performance financière prévus se serait traduite par une augmentation du résultat net de 3,3 millions de dollars.

La variation des instruments financiers de niveau 3 se détaille comme suit pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Solde au début de l'exercice	10,6 \$	(15,6) \$
Variation incluse au résultat net ⁽¹⁾	(7,4)	5,1
Variation du cours de change	0,3	(0,1)
Solde à la fin de l'exercice	3,5 \$	(10,6) \$

⁽¹⁾ Inclut un gain sur réévaluation de 7,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 25 octobre 2020 comptabilisé sous la ligne « Frais de restructuration et autres coûts (gains) » (note 6).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

31 GESTION DU CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société à l'égard de la gestion du capital sont les suivants :

- Optimiser la structure de financement en visant un ratio d'endettement net sur le résultat opérationnel avant amortissement excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés, les frais de restructuration et autres coûts (gains) et la dépréciation d'actifs (le "résultat opérationnel avant amortissement ajusté") afin de conserver une cote de crédit élevée;
- Préserver sa flexibilité financière dans le but de pouvoir saisir des occasions d'investissements stratégiques.

La Société s'appuie sur le ratio d'endettement net sur le résultat opérationnel avant amortissement ajusté comme indicateur principal de mesure de levier financier. Le ratio d'endettement net se présente comme suit pour les exercices clos le :

	25 octobre 2020	27 octobre 2019
Dette à long terme	790,4 \$	1 381,9 \$
Obligations locatives	132,0	—
Portion courante de la dette à long terme	229,7	1,2
Portion courante des obligations locatives	22,8	—
Trésorerie	(241,0)	(213,7)
Endettement net	933,9 \$	1 169,4 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	499,4 \$	475,8 \$
Ratio d'endettement net	1,9 x	2,5 x

Au 28 octobre 2019, la Société a adopté la norme IFRS 16 selon la méthode de transition rétrospective modifiée. Pour fins de comparaison, en normalisant pour l'effet de l'IFRS 16, le ratio d'endettement net au 25 octobre 2020 s'établit à 1,6x.

32 ENTENTE AVEC HEARST

Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a vendu son immeuble de Fremont en Californie pour un montant net de frais de vente de 99,6 millions de dollars à The Hearst Corporation (« Hearst »).

Au cours de l'exercice clos le 28 octobre 2018, Hearst avait résilié le contrat de services d'impression en vertu duquel la Société imprimait le journal San Francisco Chronicle dans son usine de Fremont en Californie et une nouvelle entente avait alors été signée, dans le cadre de laquelle il avait été convenu entre les parties que :

- la Société continuerait à offrir les services d'impression à Hearst jusqu'au 1^{er} avril 2018,
- la Société vendrait à Hearst certains équipements utilisés pour l'impression du San Francisco Chronicle,
- la Société louerait à Hearst son usine de Fremont jusqu'en 2025 avec une option de renouvellement de 3 ans,
- la Société offrirait à Hearst des services de transition jusqu'à fin octobre 2018, permettant à celle-ci d'acquérir les connaissances nécessaires pour opérer l'usine de Fremont.

La part des revenus reportés existants sur le contrat des services d'impression et alloués aux revenus de location de l'immeuble de Fremont, d'un montant initial de 16,5 millions de dollars, avait été comptabilisée à titre de revenus sur la durée du contrat de location au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019. A la date de la vente de l'immeuble, la Société a comptabilisé de manière accélérée le solde restant de revenus reportés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 25 octobre 2020 et le 27 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

32 ENTENTE AVEC HEARST (SUITE)

Le tableau suivant présente les effets de la transaction sur le résultat opérationnel de la Société pour l'exercice clos le :

	27 octobre 2019
Reconnaissance des revenus reportés	
Reconnaissance de l'exercice, portion liée au contrat de location	2,2 \$
Reconnaissance accélérée	11,7
	13,9 \$
Autre revenus	
Services de transition et loyers du bâtiment	3,2
	3,2 \$
Vente de l'immeuble	
Prix de vente	99,6
	99,6 \$

33 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Remboursement de prêts à terme

Le 30 octobre 2020, la Société a remboursé le solde de 82,3 millions de dollars (62,5 millions de dollars américains) de la tranche A des prêts à terme en dollars américains.